

# CAHIER DE ReCHERCHE

JUILLET 2002

■ N° 173

## HÉTÉROGÉNÉITÉ DES CONDITIONS DE VIE SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ

**Delphine CHAUFFAUT**  
**Christine OLM**

**Département "Évaluation des Politiques Sociales "**

**CRÉDOC**  
L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

**Crédoc - Cahier de recherche. N°  
0173. Juillet 2002.**

R7 174



0000128983/ ex 02

erche. N°

Allegro™

X



Juillet 2002

N°173

**HÉTÉROGÉNÉITÉ  
DES CONDITIONS DE VIE  
SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ**

Delphine CHAUFFAUT  
Christine OLM

Département  
Évaluation des Politiques Sociales

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>7</b>
<b>PRÉAMBULE : UNE PAUVRETÉ INSAISSISSABLE ?</b>	<b>11</b>
I Problèmes de définition	11
II Problèmes méthodologiques	16
III Les contours flous de la pauvreté	19
III.1 Une évolution contrastée	19
III.2 Qui sont les pauvres ? de la quantification à la qualification de la pauvreté	20
<b>ETUDE DE DIFFÉRENTES POPULATIONS</b>	<b>23</b>
I Présentation de la démarche	23
I.1 Populations retenues	24
I.2 Choix méthodologiques concernant la pauvreté	25
I.3 Réflexions à propos des revenus	26
I.4 Indicateurs concernant les modes de vie	27
II La situation familiale	28
II.1 Présentation générale des populations étudiées	29
II.1.1 Évolution numérique	30
II.1.2 Des familles peu favorisées	30
II.2 Pauvreté et revenus selon la situation familiale	33
II.2.1 Un taux de pauvreté élevé	33
II.2.2 La distribution des revenus par unité de consommation	37
II.2.3 La composition des revenus	39
II.2.4 Les autres formes de revenus	40
II.2.5 Patrimoine, emprunt et crédits	42
II.2.6 La perception de la situation financière	44
II.2.7 Opinions sur l'évolution de la situation financière	44
II.3 Conditions de vie selon la situation familiale	47
II.3.1 La structure de la consommation	47
II.3.2 Équipement du ménage	52
II.3.3 Confort du logement	53
III L'âge	55
III.1 Présentation des populations	55
III.1.1 Évolution numérique : moins de jeunes, plus de plus de 60 ans	56
III.1.2 Deux populations peu actives	57
III.1.3 Moins de couples parmi les moins de 30 ans, Plus parmi les plus de 60	60
III.1.4 Allongement et séquençage de la jeunesse et de la retraite	62
III.2 Age et revenus	64
III.2.1 Age et taux de pauvreté	64
III.2.2 La distribution des revenus par unité de consommation	68
III.2.3 La composition des revenus	69
III.2.4 Les autres formes de revenus	70
III.2.5 Patrimoine, emprunt et crédits	71
III.2.6 La perception de la situation financière	73
III.2.7 Opinions sur l'évolution de la situation financière	74
III.3 Age et conditions de vie	76
III.3.1 La structure de la consommation	76
III.3.2 Équipement du ménage	78
III.3.3 Confort du logement	80

<i>IV</i>	<i>Localisation de l'habitat</i> .....	83
IV.1	Présentation des populations .....	83
IV.1.1	Le dynamisme des campagnes, le retour vers la ville .....	84
IV.1.2	Des ménages âgés à la campagne, des ménages jeunes en ville.....	85
IV.1.3	Des couples à la campagne et des personnes seules en ville .....	86
IV.1.4	Agriculteurs et ouvriers à la campagne, cadres en ville .....	87
IV.2	Localisation et revenus .....	88
IV.2.1	Taux de pauvreté.....	88
IV.2.2	La distribution des revenus par unité de consommation .....	92
IV.2.3	La composition des revenus.....	93
IV.2.4	Les autres formes de revenus.....	94
IV.2.5	Patrimoine, emprunt et crédits .....	95
IV.2.6	La perception de la situation financière .....	96
IV.2.7	Opinions sur l'évolution de la situation financière.....	97
IV.3	Localisation et conditions de vie .....	99
IV.3.1	La structure de la consommation .....	99
IV.3.2	Équipement du ménage.....	101
IV.3.3	Confort du logement .....	103
 <b>SYNTHÈSE : SOUS POPULATIONS ET INDICATEURS DE PAUVRETÉ, QUELQUES ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION.....</b>		<b>107</b>
<i>I</i>	<i>Sous populations : mise en perspective des principaux résultats</i> .....	<i>108</i>
<i>II</i>	<i>poids des sous-populations et des modes de vie différents</i> .....	<i>114</i>
II.1	Situation financière et budgétaire, sous population et pauvreté .....	115
II.2	Structure de la consommation, sous population et pauvreté.....	119
II.3	équipement et confort du logement, sous population et pauvreté.....	123
 <b>CONCLUSION</b> .....		<b>127</b>
 <b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....		<b>133</b>

## Liste des tableaux

Tableau n° 1	Nombre de ménages pauvres selon les différentes mesures .....	19
Tableau n° 2	Taux de pauvreté monétaire et pauvreté en termes de conditions de vie.....	21
Tableau n° 3	évolution de la structure des ménages entre 1968 et 1999.....	29
Tableau n° 4	Répartition des familles nombreuses et monoparentales et part des familles nombreuses et monoparentales selon les catégories socio-professionnelles .....	31
Tableau n° 5	Nombre de ménages selon le nombre de chômeurs.....	32
Tableau n° 6	Revenu annuel moyen et revenu mensuel par unité de consommation selon le nombre d'enfants...33	
Tableau n° 7	Contraintes budgétaires en 2001.....	35
Tableau n° 8	Part des couples ayant 3 enfants et plus ayant payé leurs factures en retard en 2001, en raison de problèmes d'argent.....	35
Tableau n° 9	Part ménages s'imposant des restrictions en 2001 .....	36
Tableau n° 10	Caractéristique des logements des couples ayant 3 enfants et plus en 2001.....	37
Tableau n° 11	Composition des revenus, selon la situation familiale et la situation par rapport à la pauvreté.....	40
Tableau n° 12	Autres formes de revenus, selon la situation familiale et la situation par rapport à la pauvreté ...	41
Tableau n° 13	Patrimoine, emprunts et crédits, selon la situation familiale et la situation par rapport à la pauvreté .....	43
Tableau n° 14	Perception du revenu dans le temps, selon la situation familiale et la situation par rapport à la pauvreté .....	45
Tableau n° 15	la structure de la consommation, selon la situation familiale et la situation par rapport à la pauvreté .....	51
Tableau n° 16	.....	52
Tableau n° 17	Confort du logement selon la situation familiale et la situation de pauvreté .....	54
Tableau n° 18	Évolution de la population de la France en fonction de l'âge entre 1968 et 1999.....	55
Tableau n° 19	Statut professionnel des jeunes de 15 à 29 ans .....	58
Tableau n° 20	Répartition des jeunes actifs occupés .....	58
Tableau n° 21	Activité professionnelle des plus de 60 ans .....	59
Tableau n° 22	Mode de cohabitation des jeunes selon l'âge .....	61
Tableau n° 23	Répartition des plus de 60 ans selon le sexe.....	61
Tableau n° 24	Situation familiale selon le sexe et de l'âge des plus de 60 ans .....	62
Tableau n° 25	Contraintes budgétaires en 2001.....	65
Tableau n° 26	Part des ménages ayant payé leurs factures en retard en 2001, en raison de problèmes d'argent ...	66
Tableau n° 27	Part des jeunes s'imposant des restrictions en 2001 .....	66
Tableau n° 28	Caractéristique des logements jeunes en 2001 .....	67
Tableau n° 29	Composition des revenus, selon l'âge et la situation par rapport à la pauvreté .....	69
Tableau n° 30	Autres formes de revenus, selon l'âge et la situation par rapport à la pauvreté.....	71
Tableau n° 31	Patrimoine, emprunts et crédits, selon l'âge et la situation par rapport à la pauvreté.....	72
Tableau n° 32	Perception du revenu dans le temps, selon l'âge et la situation par rapport à la pauvreté .....	75
Tableau n° 33	Structure de la consommation selon l'âge et la situation par rapport à la pauvreté.....	77
Tableau n° 34	Équipement du ménage, et achat dans les 12 derniers mois selon l'âge et la situation de pauvreté .....	79
Tableau n° 35	Confort du logement selon la l'âge et la situation de pauvreté.....	81
Tableau n° 36	Évolution de la part de résidences principales de 1973 à 1996 selon de la taille des communes ...	83
Tableau n° 37	Répartition des ménages en fonction de l'âge en 2001 .....	85
Tableau n° 38	Répartition des ménages en fonction de la situation familiale.....	86
Tableau n° 39	Les indicateurs de contrainte budgétaire en 2001.....	89
Tableau n° 40	Part des ménages ayant payé leurs factures en retard en 2001 en raison de problèmes d'argent ...	90

Tableau n° 41 Part des ménages s'imposant des restrictions en 2001 .....	90
Tableau n° 42 Caractéristiques des logements en 2001 .....	91
Tableau n° 43 94	
Tableau n° 44 les autres formes de revenus, selon la taille de la commune et la situation par rapport à la pauvreté .....	95
Tableau n° 45 patrimoine, emprunts et crédits, selon la taille de la commune et la situation par rapport à la pauvreté .....	96
Tableau n° 46 Perception du revenu dans le temps, selon la taille d'agglomération et la situation par rapport à la pauvreté .....	98
Tableau n° 47 la structure de la consommation, selon la taille de la commune et la situation par rapport à la pauvreté .....	100
Tableau n° 48 Équipement du ménage, et achat dans les 12 derniers mois selon la taille de la commune et la situation de pauvreté .....	102
Tableau n° 49 Répartition des ménages en fonction du statut de logement 2001 .....	103
Tableau n° 50 Confort du logement selon la taille de la commune et la situation de pauvreté .....	104
Tableau n° 51 (1/2) Mise en perspective des caractéristiques des différentes sous-populations .....	111
Tableau n° 52 Indicateurs de situation financière et contraintes budgétaires, selon les sous-populations et les revenus .....	118
Tableau n° 53 Coefficients budgétaires des principales consommations, selon les sous-populations et les revenus ; Résultats de la régression logistique .....	122
Tableau n° 54 Indicateurs d'équipement et de conditions de logement, selon les sous-populations et les revenus résultats de la régression logistique .....	124

## Liste des graphiques

Graphique n° 1 Comparaison des revenus par unité de consommation des ménages pauvres, selon la situation familiale (boîte à moustaches) .....	38
Graphique n° 2 La perception de la situation financière du ménage selon la situation familiale, ménages en situation de pauvreté .....	44
Graphique n° 3 Évolution de la pauvreté monétaire .....	65
Graphique n° 4 Comparaison des revenus par unité de consommation des ménages pauvres, selon l'âge .....	68
Graphique n° 5 Perception de la situation financière du ménage selon l'âge, ménages en situation de pauvreté ..	73
Graphique n° 6 Évolution de la part de résidences principales de 1973 à 1996 selon de la taille des communes ..	84
Graphique n° 7 évolution du taux de pauvreté dans les zones rurales de 1970 à 2000 .....	89
Graphique n° 8 Comparaison des revenus par unité de consommation des ménages pauvres, selon la taille de commune .....	92
Graphique n° 9 Perception de la situation financière du ménage selon la taille de la commune, ménages en situation de pauvreté .....	97

## INTRODUCTION

---

Les recherches effectuées sur la pauvreté soulignent de façon récurrente la difficulté de *compter la population pauvre*. Cette difficulté réside à la fois dans la complexité à définir ce qu'est une personne ou un ménage pauvre, et dans les choix méthodologiques qu'il faut effectuer lors de l'estimation proprement dite. Il en résulte que les taux de pauvreté sont différents selon les définitions utilisées (pauvreté absolue ou relative) et selon les approches retenues (monétaire, subjective, par conditions de vie). L'évolution des taux de pauvreté issue de ces approches n'est pas non plus la même.

Mais au-delà des divergences concernant le chiffre lui-même, ces divers modes de calcul dessinent des contours distincts de la population "pauvre". Ainsi, si pour certaines définitions de la pauvreté, les familles nombreuses ou les ménages habitant en zone rurale représentent une part importante des pauvres, dans d'autres définitions, les familles monoparentales ou les ménages habitant dans les grandes agglomérations se trouveront les plus nombreux en situation de pauvreté.

Cette difficulté à cerner la population pauvre a focalisé l'essentiel des analyses sur les problèmes du nombre et des caractéristiques de cette population. Pourtant, son caractère insaisissable, le fait qu'elle varie selon les critères choisis pour la définir nous permet de pressentir son hétérogénéité. Cette hétérogénéité est certes contraire à l'intuition : il nous semble que lorsque l'on dit de quelqu'un qu'il est "pauvre", tout est dit, sur ses conditions de (sur)vie, sur sa consommation, sur ses ressources (faibles) et son équipement (limité). Or, toutes les études auprès des personnes en situation de pauvreté concourent à démontrer que cette homogénéité est fantasmée. Serge Milano<sup>1</sup> disait déjà "il y a peu de chances, en effet, que les ménages présentant des privations sur les différentes échelles, ou situées au-dessous du seuil, constituent une population homogène. Au contraire, ils n'auront ni les mêmes besoins ni les mêmes aspirations, ni les mêmes acquis ni les mêmes modes de vie."

Certains travaux <sup>2</sup> cependant visent à connaître, en deçà d'un seuil de pauvreté défini comme référence, les conditions de vie de la catégorie des pauvres. Ces travaux peuvent traiter de la composition des revenus, des conditions de logements, de la sociabilité des ménages pauvres ... Quelques travaux, croisant plusieurs caractéristiques, permettent de repérer des différences dans les conditions de vie des ménages pauvres, en fonction d'une autre caractéristique (localisation de l'habitat par exemple<sup>3</sup>). D'autres enfin<sup>4</sup> se placent sur le terrain de populations très spécifiques (SDF, demandeurs d'emploi ...), très emblématiques des "pauvres", pour en décrire les conditions de vie.

L'approche qui a été retenue dans ce cahier de recherche est complémentaire à ces travaux : *il s'agit de comprendre la signification de la pauvreté pour différentes catégories de populations*. Le vécu de la pauvreté, c'est l'hypothèse que nous faisons, n'a en effet pas les mêmes effets, n'est pas soumis aux mêmes problématiques, et finalement n'a donc pas la même signification selon que l'on est jeune ou âgé, avec de nombreux enfants ou vivant seul, vivant à la ville ou en campagne. Qu'y a-t-il de commun entre une femme âgée, propriétaire de son logement et vivant dans le monde rural, éloignée de tous les services, consommant peu de produits de loisirs mais chauffant abondamment son logement, et un homme jeune, habitant un logement surpeuplé dans le centre d'une grande ville, consommant peu de produits alimentaires mais beaucoup de produits culturels ? Appartenant tous les deux à la catégorie "pauvres", ont-ils plus de points communs avec l'ensemble de cette catégorie, ou chacun avec "sa" population de référence (personne âgée / jeune) ? Les caractéristiques de leurs sur et sous-consommations sont-elles liées plutôt à leurs caractéristiques propres (âge, situation du logement) ou à leur niveau de pauvreté ? Il s'agit donc de comprendre comment, catégorisés identiquement "pauvres", différents type de ménages vivent différemment cette situation.

Le propos de ce cahier de recherche étant de montrer que, y compris au sein d'une même définition de la pauvreté, la population concernée est hétérogène, il s'agit de se positionner dans le cadre d'un seuil de pauvreté. Le plus courant d'entre eux, car il représente l'image la plus souvent véhiculée de la pauvreté, est le seuil de pauvreté monétaire relatif déterminé par

---

<sup>1</sup> *La pauvreté absolue*, Hachette Mutations 1988, p. 29.

<sup>2</sup> On pourrait citer comme travaux emblématiques de cet objectif, François Clanché et David Leblanc *Le logement des ménages pauvres* Données sociales 1999 ou encore Jean-Michel Hourriez, Nadine Legendre, Robert Le Verre *La pauvreté monétaire des ménages de 1970 à 1997*. Nadine Legendre, les conditions de vie des pauvres, Données Sociales 1999, INSEE.

<sup>3</sup> Nadine Legendre, *Les conditions de vie des pauvres*, précité.

<sup>4</sup> Le cahier 2 des *Travaux de l'observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, La documentation française, 2002 proposent une approche par public pauvre ; ces publics sont les suivants : les étrangers, les personnes sans domicile, les demandeurs d'emploi à activité réduite et leur trajectoires d'insertion, les publics accompagnés par les associations, les pauvres habitant l'espace rural.

l'INSEE. Il semble le plus adéquat pour souligner cette hétérogénéité. Est donc ici évacué le problème de la mesure (on ne cherche pas à identifier, à compter, les populations pauvres) au profit de la description des populations concernées.

Après un préambule qui permettra de situer plus précisément cette problématique au sein de la réflexion sur la pauvreté, sera effectuée une approche descriptive de différentes populations sélectionnées, ainsi que de leur fraction pauvre (Première partie). Pour chaque population, une description globale sera tout d'abord effectuée, qui permettra d'appréhender ses caractéristiques en matière d'évolution numérique, d'activité, de situation vis à vis de la pauvreté, de conditions de vie. Par la suite, une approche *comparative* de l'ensemble de la population considérée et de sa fraction pauvre sera réalisée, dans les domaines des revenus et des conditions de vie. Cette approche permettra de *mettre en relief l'hétérogénéité* de différentes populations, et la traduction de cette hétérogénéité sur la fraction la plus pauvre de ces populations.

La synthèse de ces données, sous forme de régressions logistiques, permettra de distinguer, pour chacune des populations retenues, *ce qui*, de l'état de pauvreté ou de l'appartenance à un groupe, *est le plus influent* sur le mode de vie (Seconde partie).

Ces résultats montrent à quel point la **signification** et probablement le vécu de la pauvreté est différente, en fonction du groupe auquel on appartient. De cette distinction émergeront quelques pistes pour favoriser une véritable comparaison inter-catégorielle de la pauvreté.



## PRÉAMBULE : UNE PAUVRETÉ INSAISSISSABLE ?

---

Un récent cahier de recherche du CREDOC<sup>5</sup> souligne la variabilité de la perception de la pauvreté dans différents pays européens. D'autres travaux<sup>6</sup> ont critiqué l'utilisation par le sens commun de cette notion de pauvreté, tout en soulignant l'efficacité de cette "fiction" d'un point de vue institutionnel et personnel. Michel Messu souligne ainsi<sup>7</sup> que "la pauvreté n'existe pas (...) seules existent des personnes que nous qualifions de pauvres" ; elle est une catégorie socialement construite, à partir de laquelle chacun appréhende la réalité ; représentation, elle n'est que peu explicitée.

### I PROBLÈMES DE DÉFINITION

De nombreux débats<sup>8</sup> ont eu et ont toujours lieu entre chercheurs, proposant définitions et quantifications de la population pauvre. A chaque conception formalisée de la pauvreté correspond une façon de la mesurer (on pourrait parfois dire qu'à une façon de mesurer la pauvreté correspond une conception, formalisée ou non, de la pauvreté) qui donne naturellement des résultats différents, non seulement en quantité, mais aussi en composition de la population : ce ne sont pas toujours les mêmes personnes qui sont considérées comme pauvres. Un rapport du CREDOC<sup>9</sup> soulignait l'écueil constitué par cette grande diversité de définitions "de multiples études ont montré la difficulté, voire l'impossibilité de fournir une réponse théorique satisfaisante à cette question de la définition de l'objet "pauvreté". Les notions de seuil n'autorisent qu'une approche monétaire, le cumul des désavantages relatifs ne peut s'apprécier qu'a posteriori, il en va de même des formes de privation ou d'absence de moyens d'accès aux droits. Cette quête du concept de pauvreté hante la recherche en ce

---

<sup>5</sup> *La perception de la pauvreté en Europe*, CREDOC, Christine Olm, Pierre Le Quéau, Marie-Odile Simon, Cahier de recherche n°144, septembre 2000.

<sup>6</sup> Voir en particulier *La construction sociale de la pauvreté*, Cahier de recherche du CREDOC n°138, Pierre Le Quéau et Michel Messu, novembre 1999.

<sup>7</sup> *La pauvreté, à propos d'une fiction efficace*, in *La construction sociale de la pauvreté* précité p.59.

<sup>8</sup> Parmi les institutions les plus assidues à déterminer la signification de la pauvreté, on peut citer l'INSEE, le CREDOC, l'Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion, ATD Quart Monde, ...

domaine depuis qu'au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle des hommes se sont intéressés à caractériser la situation des personnes les plus en difficulté."

Faisons pourtant rapidement le point sur les principales conceptions de la pauvreté.

Les définitions de la pauvreté pourraient être schématisées<sup>10</sup> en cinq positions très typées : la pauvreté absolue, relative, légale, subjective, et en termes de conditions de vie.

Le débat qui est probablement le plus célèbre en matière de définition de la pauvreté est celui qui oppose les tenants de la pauvreté absolue et les tenants de la pauvreté relative.

Si ces deux camps s'entendent sur le fait que la pauvreté représente un manque, qui peut être mesuré en termes de revenus, ils s'opposent sur le niveau par rapport auquel l'importance de ce manque est évaluée.

Le concept de pauvreté absolue fait référence à un manque des éléments indispensables à la survie, à la non satisfaction des besoins essentiels.

Cette approche s'appuie sur les travaux menés sur la pauvreté au Royaume Uni à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle par Booth et Rowntree, qui déterminent un seuil de subsistance minimal. Certains états, comme les Etats-Unis, utilisent cette méthode pour fixer le seuil d'accès à l'assistance nationale. Ainsi, le ministère de l'agriculture américain a-t-il recours aux études sur la malnutrition pour définir les quantités de nourriture nécessaires à la survie de chaque type de ménage. Ce minimum est transformé en montant financier, auquel un coefficient lui est appliqué, permettant d'évaluer les autres besoins essentiels (dont le principal est le logement). Toute personne dont le revenu se situe en deçà de ce montant est considérée comme pauvre.

Cette approche est censée permettre l'appréhension des personnes qui se trouvent réellement dans une situation problématique, que la société doit soutenir. Pour Serge Milano<sup>11</sup>, cette définition de la pauvreté est la meilleure, car elle "est la seule définition qui fasse à la fois référence à des conditions de vie matérielle de l'ordre de l'indigence et à une volonté d'action collective sur ces conditions". Pour lui, la pauvreté relative, qui renvoie à un "niveau de vie normal ou courant" ne doit pas être utilisée ; la seule manière de constater l'évolution du nombre de pauvres étant de fixer un seuil invariable sur un certain nombre d'années, durant lesquelles les modes de consommation ne changent que peu et de comparer année après année le nombre de personnes se situant sous ce seuil.

---

<sup>9</sup> Marie-Odile Gilles & Michel Legros *Politiques sociales : l'épreuve de la pauvreté* CREDOC, collection des rapports n° 159 avril 95 p.20.

<sup>10</sup> On pourra se référer essentiellement à Économie & Statistiques n°308-309-310, 1997, *Mesurer la pauvreté aujourd'hui*, ainsi qu'aux *Travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, la Documentation Française, édition 2000 et 2002.

<sup>11</sup> Serge Milano, *La pauvreté absolue*, Hachette Mutations 1988, p.27.

Cette approche a été abondamment critiquée par les tenants de la pauvreté relative. Selon eux, le niveau de vie minimum ne peut être identique en tous lieux et tous temps, le niveau de vie "acceptable" varie selon l'époque et la société. Le concept de la pauvreté relative se positionne dans un contexte de société, à une époque donnée. Cette définition part du principe qu'il est insupportable de ne pas disposer de biens courants dans la société, et que cela est la pauvreté. Alors que le nombre de pauvres "absolus" est estimé en évaluant le nombre de personnes ne pouvant bénéficier d'un minimum prédéterminé, le nombre de pauvres "relatifs" est calculé à partir du niveau de vie de l'ensemble de la population.

La principale critique exercée à l'encontre de la définition relative de la pauvreté est le fait que, plus qu'un indicateur de la pauvreté, elle est un indicateur des inégalités. De nombreux exemples ont tenté de montrer l'inopérationnalité d'un tel choix : ainsi, si dans une société le niveau de revenu médian s'accroît, sans que par ailleurs le niveau de revenu des pauvres ne change, alors le nombre de pauvres augmentera, sans modification sensible des conditions de vie de personnes jusque là considérées comme non pauvres ; au contraire, si le niveau de vie des pauvres comme de l'ensemble de la population croît, le taux de pauvreté ne chutera pas, alors que moins de personnes sont dans la situation déterminée auparavant comme étant celle de pauvreté. A l'extrême, si le revenu médian baisse, à revenus égal des pauvres, leur nombre décroît ; quand une société s'appauvrit, le nombre de pauvres peut diminuer, ce qui peut sembler paradoxal. Ce n'est pas une situation qui détermine alors le fait d'être pauvre, mais plutôt une position dans l'échelle des revenus. A l'extrême, les pauvres peuvent se définir comme étant les x% les moins riches de la société, annihilant l'intérêt du calcul d'un taux de pauvreté. Dans un contexte où le niveau de vie des ménages progresse, le niveau de vie des ménages pauvres progresse aussi. De 1996 à 2001, le pouvoir d'achat du seuil de pauvreté a ainsi progressé de 1,7% par an en francs constants.

Le calcul du nombre de personnes en situation de pauvreté dépend du niveau de vie de l'ensemble de la population. L'INSEE calcule ainsi le seuil de pauvreté monétaire, qui est probablement le seuil le plus utilisé en France, sur ce principe. Sont déterminés comme pauvres les ménages dont le niveau de revenu par unité de consommation est inférieur à la moitié du revenu médian des Français.

Entre ces deux définitions, certains auteurs ont tenté d'établir des compromis, comme de définir des minima vitaux à partir des budgets type de consommation, ajustés pour tenir compte de l'augmentation du revenu national<sup>12</sup>.

En dehors de ces deux grandes conceptions opposées, d'autres approches de la pauvreté ont été développées.

---

<sup>12</sup> Hagedaars et Van Praag, cités par Serge Milano, précité.

La pauvreté "légale"<sup>13</sup> ou approche légaliste de la pauvreté. Cette définition part du principe que l'on peut quantifier la pauvreté par le nombre de personnes bénéficiant de mesures sociales. Cette approche est tautologique : sont pauvres les personnes que la société reconnaît comme pauvres et souhaite soutenir. Toutefois, cette définition ne recouvre pas les autres ; elle est opératoire pour comprendre la conception de la solidarité dans une société donnée ; à niveau de vie équivalent, toutes les personnes ne sont pas nécessairement soutenues de la même façon.

En France, jusqu'à l'introduction du RMI, la conception légale de la pauvreté est catégorielle : étaient en situation de recevoir une aide de la société les femmes seules avec enfant(s), les personnes âgées, les handicapés etc... sous un certain seuil de revenus, car ils ont, en plus de revenus faibles, une caractéristique qui leur porte préjudice que la société prétend compenser au moins partiellement. Le RMI introduit une rupture dans cette conception, en considérant que toute personne (à l'exception notable des moins de 25 ans !) se trouvant en deçà d'un certain niveau de revenu doit toucher une allocation<sup>14</sup>. Ainsi se crée une méta-catégorie de personnes pauvres.

En France, on définirait la population concernée par l'approche légaliste de la pauvreté par les allocataires (ou plutôt les personnes répondant aux critères permettant d'être allocataire) d'un des huit minima sociaux<sup>15</sup>. On peut aussi considérer que le SMIC est une fixation légale d'un niveau de revenu minimum pour les travailleurs, et qu'ainsi, toute personne dont le niveau de vie n'atteint pas un pourcentage du SMIC par personne est pauvre. Le centre d'étude des revenus et des coûts<sup>16</sup> estime ainsi que les ménages dont les revenus sont inférieurs à 60% du SMIC par unité de consommation sont pauvres et inférieurs à 40% du SMIC très pauvres.

La pauvreté subjective repose sur le principe que le manque de moyens devient problématique à partir du moment où les personnes le perçoivent de la sorte. Les pauvres alors sont les personnes se déclarant comme tels. Cette approche revêt l'avantage de prendre en compte l'expérience des personnes et évite l'écueil des choix normatifs du chercheur ; elle est la forme extrême de l'approche relative. Son inconvénient majeur est justement cette

---

<sup>13</sup> Serge Paugam *L'Europe face à la pauvreté : trois modes de régulation*, Problèmes économiques 18 août 1999.

<sup>14</sup> Nous omettons ici à dessein la dimension fondamentale du RMI qui est le travail sur l'insertion ; la dimension revenu minimum est seule en cause ici.

<sup>15</sup> Revenu Minimum d'Insertion, Allocation aux Parents Isolés, Allocation Supplémentaire Vieillesse, Allocation de Solidarité Spécifique, Allocation d'Assurance Veuvage, Allocation Supplémentaire d'Invalidité, Allocation d'Insertion, Allocation pour Adultes Handicapés.

<sup>16</sup> *La précarité et le risque d'exclusion en France*, La documentation française, 1993.

subjectivité de la définition de la pauvreté<sup>17</sup>. Par exemple, lorsque l'on interroge la population sur le montant du revenu minimum pour vivre, les personnes les plus riches, comme les plus pauvres, pensent plus en termes absolus, alors que pour les personnes situées au milieu de l'échelle des revenus, le lien entre le revenu minimum déclaré et le revenu perçu est avéré. Le taux de pauvreté obtenue par ces méthodes est systématiquement supérieur au taux de pauvreté obtenu par d'autres méthodes.

Une autre approche propose une vision multidimensionnelle de la pauvreté<sup>18</sup>. L'idée sous-tendant cette approche est que la pauvreté est une situation de privations, qui peut prendre des formes multiples. Le cumul de plusieurs manques dans des domaines variés serait ainsi la définition de la pauvreté. Le regard est ici focalisé sur les conditions de vie, rompant avec la tradition qui prend en compte essentiellement les revenus des ménages. Cette tradition est contestée au motif que les revenus permettent certes d'accéder à des conditions de vie convenables, mais que d'autres moyens le permettent aussi (autoconsommation, équipement etc.).

Le mode de calcul du nombre de pauvres est alors la construction d'un « score » de privation, reposant sur le cumul de plusieurs indicateurs de manque. Ces indicateurs<sup>19</sup>, au nombre de 27<sup>20</sup>, vont être regroupés en quatre grandes catégories : les contraintes budgétaires<sup>21</sup>, les retards de paiement<sup>22</sup>, les restrictions de consommation<sup>23</sup> et les problèmes de logement<sup>24</sup>.

---

<sup>17</sup> François Gardes et Christian Choisy, *La pauvreté selon les ménages*, in Économie et Statistiques, N°308-309-310, op.cit.

<sup>18</sup> Voir Sophie Ponthieux, *Les inégalités de conditions de vie dans la zone Euro*, INSEE Première n°822, janvier 2002 et B. Seys, JM Hourriez, JP Hays, S. Dumartin *Indicateurs avancés de pauvreté à partir des enquêtes permanentes sur les conditions de vie* INSEE - Documents de travail N°FO203 févr-02 ; dans la suite, nous utiliserons plus particulièrement ce second travail.

<sup>19</sup> Sophie Ponthieux, op.cit. prend en compte 17 critères, classés en 3 catégories: les problèmes de logement (existence ou non du confort élémentaire, degré de vétusté, manque d'espace), les problèmes d'équipement en biens durables élémentaires et courants, les problèmes de consommation (privations de consommations élémentaires et courantes). Identiquement, elle utilise pour la définition de la population pauvre un calcul de score.

<sup>20</sup> B. Seys, JM Hourriez, JP Hays, S. Dumartin *Indicateurs avancés de pauvreté à partir des enquêtes permanentes sur les conditions de vie* INSEE - Documents de travail N°FO203 févr-02.

<sup>21</sup> Avoir été en découvert bancaire au cours des 12 derniers mois, ne disposer d'aucune épargne, être soumis à des remboursements d'emprunt élevés par rapport à ses revenus, considérer sa situation financière comme difficile ou être obligé de faire des dettes, puiser dans ses économies pour équilibrer le budget.

<sup>22</sup> Des factures d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone, des loyers et des charges liées au logement, des impôts.

<sup>23</sup> Ne pas pouvoir remplacer des meubles hors d'usage, passer une semaine de vacances hors de chez soi une fois par an, maintenir son logement à la bonne température, recevoir des amis ou parents une fois par mois au moins, acheter des vêtements neufs, consommer de la viande ou du poisson une fois tous les deux jours, avoir deux paires de bonnes chaussures par adulte, il est arrivé dans les semaines précédentes de ne pas prendre un repas complet dans la journée.

<sup>24</sup> Eau chaude courante, toilettes dans le logement, salle de bain dans le logement, chauffage central ou électrique, surpeuplement, opinion sur la taille, la difficulté à chauffer le logement, l'humidité et le bruit.

Certains des indicateurs retenus sont relativement courants dans la population (ainsi, plus du quart des ménages ne peut partir en vacances une année donnée), d'autres sont plus rares (seulement 1% des ménages n'a pu payer à temps ses impôts pour des raisons de manque de moyens). Tous ces indicateurs sont connus sur déclaration, mais certains sont des indicateurs d'opinion (trouver que son logement est bruyant), d'autres sont plus factuels (avoir l'eau chaude courante). Les personnes considérées comme pauvres sont celles qui cumulent un certain nombre de ces difficultés.

Chacune de ces approches met en valeur une façon de concevoir la pauvreté. De fait, chacune de ces méthodes circonscrit une population différente, y compris celles qui ont des taux de pauvreté proches. Ainsi par exemple, parmi les pauvres en terme de conditions de vie, seul un tiers des ménages se situe sous le seuil de pauvreté monétaire. En isolant<sup>25</sup> 10% des ménages les plus pauvres selon trois échelles : pauvreté monétaire, pauvreté en termes de conditions de vie (approche par l'équipement en biens d'usage), et pauvreté subjective (personnes se déclarant pauvres), on constate que près du quart de la population présente au moins l'une ou l'autre des marques de pauvreté. Seulement 6% en présente au moins deux, 2% les trois.

## II PROBLÈMES MÉTHODOLOGIQUES

Le fait de choisir l'une ou l'autre des définitions de la pauvreté n'épuise pourtant pas le problème des choix méthodologiques de la quantification de la pauvreté.

Généralement, la quantification consiste à déterminer un seuil (en terme de conditions de vie ou de revenus) en deçà duquel les ménages sont considérés comme pauvres. Deux types de problèmes se posent alors : comment classer les ménages et comment déterminer où commence la pauvreté.

La première étape consiste à établir une échelle pour comparer les situations des ménages. Or, les éléments pris en compte sont essentiels pour déterminer la position relative des ménages. En ce qui concerne le seuil de pauvreté absolu, une des questions prépondérantes est la pertinence des consommations prises en compte pour déterminer le minimum (débat sur les besoins physiologiques exacts) mais aussi celle des coefficients faisant passer de la consommation alimentaire à l'ensemble de la consommation.

---

<sup>25</sup> Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes, Stéfan Lollivier et Daniel Verger in *Économie et Statistiques* N°308/309/310 ; Paul Dickes étaient parvenu en 1992 à la même conclusion : *Pauvretés en termes de conditions d'existence*, Nancy ADEPS, commenté par Yannick Lemel, La lettre du CGR, décembre 1992.

En ce qui concerne la distribution des revenus (utilisée pour le calcul du taux de pauvreté relative, pauvreté légale, pauvreté subjective) se posent :

- la question du type de revenus à prendre en compte : doit-on intégrer les revenus du capital et comment les comptabiliser ? doit-on prendre en compte les loyers fictifs<sup>26</sup> ?
- la question de l'échelle d'équivalence utilisée pour comparer les revenus de ménages de composition différente. Un récent cahier de recherche du CRÉDOC <sup>27</sup> montre ainsi que le mode de calcul d'une telle échelle utilise nécessairement un indicateur dont le choix est normatif (fondé par exemple sur les dépenses en vêtement adultes, ou sur le coefficient budgétaire de l'alimentation, ou encore sur la perception subjective du niveau de vie). Le choix de l'indicateur utilisé est en général pertinent en population générale, mais ne l'est plus en ce qui concerne les populations dont les revenus sont éloignés de la moyenne<sup>28</sup>. Autrement dit, l'échelle d'équivalence utilisée est peu valide pour les personnes en situation de pauvreté,....

En ce qui concerne les approches en terme de conditions de vie, se pose la question des indicateurs à intégrer dans la mesure - ne pas pouvoir partir en vacances est-il un signe pertinent ?- ; de l'importance relative de chacun de ces indicateurs - la privation d'un bien particulièrement fréquent dans la population est-il plus significative que la privation d'un bien plus rare (l'eau courante plutôt que les vacances) - et comment en tenir compte dans le classement des ménages<sup>29</sup> ?

En outre, même si la forme des questions prend en compte cette objection (il est demandé aux ménages s'ils ont dû se priver de tel ou tel item pour des questions financières), la question des arbitrages (on peut imaginer que certains ménages préfèrent partir en vacances plutôt que d'avoir les toilettes dans leur logement) est extrêmement difficile à intégrer<sup>30</sup>. Un cahier de recherche précédent<sup>31</sup> montrait une diversité de réponses des ménages en face de problèmes financiers. Les personnes âgées et les jeunes par exemple n'emploient pas les mêmes stratégies, en ne se restreignant pas sur les mêmes postes.

---

<sup>26</sup> Les loyers fictifs sont les loyers que paieraient les propriétaires de logement s'ils en étaient locataires, il s'agit en quelque sorte d'estimer le revenu en nature constitué par le fait d'être propriétaire.

<sup>27</sup> *Le mode de calcul du quotient familial dans les logiques locales*, Audrey Daniel, Christine Olm, cahier de recherche du CRÉDOC n°164, novembre 2001.

<sup>28</sup> Voir par exemple Olivia Eckert Jaffé, *Le coût de l'enfant, des résultats qui varient selon les types de familles et les hypothèses formulées*, Solidarité Santé n°2-3, 1998.

<sup>29</sup> Sophie Ponthieux, op. cit. utilise une pondération : les manques concernant des éléments très répandus dans la population du pays concerné sont affectés d'un poids plus grand que les manques relativement fréquents.

<sup>30</sup> Sur la question du choix personnel, Marc Fleurbaey, Nicolas Herpin, Michel Martinez, Daniel Verger : *Mesurer la pauvreté ?* in *Économie et statistiques* n° 308/309/310.

<sup>31</sup> Michel Legros : *Pauvreté, précarité, capacités, vers une recherche d'indicateurs*, in *Pauvretés, ruptures et politiques sociales*, Cahier de recherche n°76 sur des articles publiés en 1994 et 1995.

La seconde étape est la définition du seuil en deçà duquel les ménages sont dits pauvres. Se pose ici la question de la norme retenue pour catégoriser les pauvres.

Pour ce qui concerne la pauvreté relative le problème du revenu de référence fait partie de cette question. Le revenu moyen, on le sait, est plus sensible aux revenus extrêmes de la population (présence par exemple de quelques individus ayant des revenus très importants) que le revenu médian, qui a été choisi pour référence. La pertinence de ce choix est pourtant conditionnée à la distribution des revenus dans la société<sup>32</sup>.

D'une façon générale, le seuil de pauvreté est défini par un point arbitraire de la distribution des revenus, et il est toujours surprenant de comparer les taux de pauvreté selon le niveau du seuil ; ainsi, si le seuil monétaire de pauvreté relative est porté à 40% du revenu moyen, alors 3% des ménages sont considérés comme pauvres, s'il est porté à 60%, alors 14% des ménages sont considérés comme pauvres. Le seuil de pauvreté en termes de conditions de vie est porté à un niveau qui donne un résultat proche du taux de pauvreté monétaire (en l'occurrence, cumul de 8 difficultés), ce qui est tautologique : on calcule un taux de pauvreté à partir d'un seuil qui correspond à un certain niveau de taux de pauvreté.

En outre se pose toujours le problème de l'effet même de seuil. Il reste contestable qu'un ménage gagnant mensuellement 3479F (530€) en 1996 soit pauvre, quand un ménage gagnant mensuellement 3480F (531€) ne l'est pas. Cette focalisation sur le seuil ne permet pas d'appréhender la profondeur de la pauvreté : l'indicateur ne permet pas de mesurer à quel point la population pauvre se situe sous le seuil de pauvreté. Par ailleurs, l'effet de seuil peut provoquer des résultats différents en termes de qualification de la population pauvre selon le montant choisi.

Enfin, pour conclure sur les principaux problèmes qui ont fait débat dans les discussions sur la quantification de la pauvreté est souvent tenu à l'écart le problème de la durabilité des situations. Cette dimension, très complexe à prendre en compte, est pourtant essentielle : il n'est pas identique pour le bien-être matériel de percevoir un revenu faible durant quelques mois ou plusieurs années<sup>33</sup>. Le nombre de ménages pauvres est influencé par la prise en compte de la dimension temporelle : si, sur la période 1994 / 1996, on compte environ 11% de ménages pauvres parmi la population vivant en logement ordinaire, ce nombre est ramené à 8% en tenant compte du revenu annuel et non du revenu à un moment donné<sup>34</sup>.

---

<sup>32</sup> Si cette distribution est très polarisée, alors le revenu médian ne traduit pas un niveau de vie « courant ».

<sup>33</sup> En ce qui concerne les étudiants, la pauvreté est souvent temporaire ; on peut considérer qu'il s'agit d'une période d'investissement.

<sup>34</sup> Nadine Legendre, *Les conditions de vie des pauvres*, Données sociales, INSEE, 1999.

### III LES CONTOURS FLOUS DE LA PAUVRETE

Conséquences de ces problèmes de définition et de quantification, la pauvreté apparaît bien insaisissable : les différentes définitions n'apportent pas les mêmes conclusions en terme d'évolution de la pauvreté, ni de caractéristiques de la population pauvre.

#### III.1 UNE ÉVOLUTION CONTRASTÉE

Tout d'abord, le taux de pauvreté en fonction des différentes mesures n'est pas exactement le même<sup>35</sup>, et l'évolution des différents taux peut être divergente.

Tableau n° 1  
Nombre de ménages pauvres selon les différentes mesures

Pauvreté relative monétaire (seuil de 50%)	Pauvreté légale : nombre de bénéficiaires de minima sociaux	Pauvreté en termes de conditions de vie (8 difficultés sur 27)
7% en 1997 <sup>36</sup>	3 090 800 allocataires, 5 580 500 personnes concernées <sup>37</sup> soit un taux d'environ 9,5% fin 2000	11,5% en 2001 <sup>38</sup>

Depuis les années 1970, le **taux de pauvreté relative monétaire** est globalement en chute<sup>39</sup>, alors que le seuil de pauvreté est en hausse. Plus précisément, ces dernières années (1997 à 2001), si le **taux de pauvreté est stationnaire**, le pouvoir d'achat du seuil de pauvreté augmente, ainsi que le niveau de vie des ménages pauvres. En 2000, les ménages pauvres disposent en moyenne d'un revenu annuel de 35 000F (5 300 €) par unité de consommation, soit le tiers du niveau de vie des autres ménages

<sup>35</sup> Il peut être le même par construction ; voir le taux de pauvreté en termes de conditions de vie.

<sup>36</sup> Chiffre INSEE-DGI, *Travaux de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale* op. cit. Les données issues de l'enquête PCV donne un pourcentage plus élevé, de l'ordre de 11% en 2000.

<sup>37</sup> Données CNAF

<sup>38</sup> Chiffre de l'enquête PCV *Travaux de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, op. cit. Sophie Ponthieux trouve un chiffre proche pour la France. Ce chiffre est proche de la moyenne de la zone Euro.

<sup>39</sup> *Évolution de la pauvreté monétaire*, Revenus et patrimoine des ménages 2000/2001, INSEE, mars 2001, *Travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, 2002.

En ce qui concerne la **pauvreté en termes de conditions de vie**, si l'on prend le seuil de 8 difficultés sur 27, entre 1997 et 2001 (mai pour les deux années) le taux est **en recul**, passant de 13,1% à 11,6%. Les restrictions les plus courantes (impossibilité de racheter des meubles, de partir en vacances) sont le plus fortement en recul, alors que les manques en matière de besoins élémentaires diminuent moins rapidement. En outre, si l'on fait la différence entre les ménages dont les problèmes sont plus nombreux et les ménages dont les problèmes sont moins nombreux, on remarque une **diminution** du nombre de problèmes. La persistance des difficultés en terme de conditions de vie concerne environ la moitié des ménages pauvres selon cette approche.

La **pauvreté légale**, décrite par le nombre d'allocataires de minima sociaux, qui avait connu une progression ralentie en 1998 et en 1999, connaît une légère **décroissance**. Cette évolution est liée à la progression du revenu monétaire quand, sur la période, le seuil de pauvreté légal ne varie pas.

***Ces trois types de pauvreté ne décrivent donc pas une évolution univoque.***

La situation qui produit les effets de stabilisation ou d'amélioration de la situation des ménages pauvres entre 1997 et 2000 - amélioration du marché de l'emploi- n'est du reste pas non plus sans ambiguïté. Le lien entre ces deux éléments est en effet plus complexe qu'il n'y paraît : pour seulement la moitié des personnes pauvres, le chômage est un des déterminants de l'entrée dans la pauvreté et la sortie du chômage est une garantie de la sortie de la pauvreté ; tous les ménages où se trouve un chômeur ne sont pas pauvres et tous les ménages pauvres ne comprennent pas un chômeur. Les travaux sur les travailleurs pauvres soulignent en 1996 l'existence d'environ 1 million de personnes parmi les personnes actives ayant travaillé au moins un mois dans l'année vivant dans un ménage pauvre <sup>40</sup>.

### III.2 QUI SONT LES PAUVRES ? DE LA QUANTIFICATION À LA QUALIFICATION DE LA PAUVRETÉ

Une fois calculé le taux de pauvreté, il s'agit de connaître les caractéristiques de la population pauvre ainsi déterminée. Pour cela, ont été comparés les taux de pauvreté des catégories socio-démographiques habituellement utilisées en sociologie. Il est troublant de remarquer que les différentes approches ne dessinent pas les mêmes contours de la pauvreté.

---

<sup>40</sup> Christine Lagarenne, Nadine Legendre *Les "travailleurs pauvres"* Insee Première n°745, octobre 2000.

♦ Situation professionnelle

La pauvreté dépend du nombre d'apporteurs de ressources ; elle atteint un maximum quand le ménage ne comprend pas d'actif <sup>41</sup>. Elle dépend aussi du statut professionnel : les ménages d'indépendants sont deux fois plus nombreux à être en situation de pauvreté que les ménages de salariés ou de chômeurs (14,2% contre 7,1% en 1996). Les retraités quant à eux sont presque deux fois moins souvent en situation de pauvreté que la moyenne (4,3% à la même date). En outre, les ménages pauvres sont d'autant plus nombreux que la catégorie socio-professionnelle se situe au bas de l'échelle. Les ménages dont le chef de famille est peu diplômé, est ouvrier ou employé, ont plus de risque d'être pauvres que les autres.

Sur ce critère, les résultats (en terme d'ordre) sont concordants pour les différentes approches de la pauvreté.

Tableau n° 2

Taux de pauvreté monétaire et pauvreté en termes de conditions de vie

	Taux de pauvreté monétaire, 1997 <sup>42</sup>	Pauvreté en termes de conditions de vie, 2001 <sup>43</sup>
Agriculteurs	23,2%	
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	11,3%	
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1,9%	3%
Professions intermédiaires	2,8%	6%
Employés	9,1%	15%
Ouvriers	8,1%	16%
Inactifs	28,4%	

♦ La situation familiale

Les différentes approches de la pauvreté ne dressent toutes pas le même tableau pour ce qui concerne la situation familiale: Paul Dickes en 1992 montre que la pauvreté *subjective* concerne plus largement les familles monoparentales et les familles nombreuses, la pauvreté *relative* les familles avec enfants, la pauvreté en terme de *conditions de vie* des personnes seules, âgées ou étrangères<sup>44</sup>. **Ces publics, désignés par ces différents modes de calcul, connaissent certainement une forme de pauvreté. La divergence de leurs caractéristiques montre à quel point la pauvreté peut renvoyer à différentes situations.**

<sup>41</sup> pour un ménage composé d'un couple avec deux enfants, le taux de pauvreté relatif monétaire s'il n'y a pas d'actif s'élève à 48%.

<sup>42</sup> *Travaux de l'observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, enquête INSEE /DGI.

<sup>43</sup> Baudouin SEYS, Jean-Michel HOURRIEZ, Jean-Pierre HAYS, Sylvie DUMARTIN, op. cit.

♦ L'âge

La pauvreté est plus importante chez les jeunes que chez les personnes âgées<sup>45</sup>. Le taux de pauvreté monétaire relatif atteint ainsi 20,5% parmi les ménages dont la personne de référence a entre 15 et 24 ans, 7,5% pour les 40 à 44 ans et seulement 4% entre 65 et 74 ans ; ce taux remonte légèrement en fin de vie. Cette situation est nouvelle : en 1970, le taux de pauvreté était croissant avec l'âge. Toutefois, les écarts entre les jeunes et les âgés ne sont pas identiques selon les différents modes de calculs.

♦ La localisation

Le taux de pauvreté n'est pas identique sur l'ensemble du territoire<sup>46</sup> ; certaines zones, qui ont subi un déclin économique ou qui ont des caractéristiques défavorables en terme de population sont plus touchées que d'autres par la pauvreté. **Les différentes approches de la pauvreté ne dessinent pourtant pas la même géographie du territoire** : par exemple, les bas revenus touchent une plus grande partie de la population du Sud-Ouest et du Nord, les problèmes de logement une plus grande partie de la population du Nord-Est.

**Ces approches sont aussi divergentes quand aux comparaisons inter-communes** : si le taux de pauvreté relatif monétaire décroît globalement avec la taille de l'agglomération<sup>47</sup>, la pauvreté en terme de conditions de vie ne suit pas la même règle, et certains items (liés au logement, par exemple) progressent même plutôt.

*L'étude des caractéristiques de la population pauvre souligne la difficulté à définir les contours de cette population : selon la définition et les modes de calcul retenus, la population pauvre change de visage.*

---

<sup>44</sup> Y. Lemel, *commentaire de Pauvretés en termes de conditions d'existence*. Paul Dickes, Nancy Adeps 1992 in La lettre du GDR Modes de vie déc-92.

<sup>45</sup> *Travaux de l'observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, op. cit.

<sup>46</sup> *Un essai de cartographie de la pauvreté*. Laurent Deveziez et Emre Krosu, in Les travaux de l'Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale, op. cit.

<sup>47</sup> *La géographie du niveau de vie : évolutions récentes*. Christine Chambaz et Bernard Legris, INSEE Première n°548, septembre 1997. Une critique est couramment faite sur ces chiffres, consistant à remarquer que le coût moyen des biens n'est pas identique dans les petites communes et dans les grandes agglomérations ; il faudrait donc calculer un seuil de pauvreté adapté, le taux de pauvreté de la région parisienne serait alors plus élevé : 10,2% au lieu de 5.1% pour le taux de pauvreté monétaire relatif en 1995

## ÉTUDE DE DIFFÉRENTES POPULATIONS

---

### I PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

Le préambule de ce cahier de recherche a montré la difficulté de calculer un taux de pauvreté et de déterminer quelles sont les populations pauvres. Les différents modes de calcul utilisés sont tous fondés sur des choix normatifs : revenus pris en compte, indicateur de niveau de vie pour le calcul des échelles d'équivalence dans le cas des approches monétaires, indicateurs de condition de vie dans le cas des approches par conditions de vie, sont fixés par le chercheur. Or, ces choix sont effectués à partir de l'observation des comportements en **population générale**. Or, certains indicateurs ne sont pas pertinents si l'on descend à un niveau plus fin d'analyse, au niveau de sous-populations. On peut donc s'interroger sur les conséquences que l'appartenance à une sous population donnée peut avoir sur les conditions de vie des ménages définis comme étant en « situation de pauvreté monétaire ».

La démarche de ce cahier de recherche consiste d'une part à souligner l'hétérogénéité des conditions de vie sous un même seuil de pauvreté, et d'autre part à montrer que cette hétérogénéité peut être le reflet d'une hétérogénéité **au sein** de l'ensemble de la population. Pour cela, seront comparées différentes catégories de populations, ainsi que leur fraction pauvre, sur différents items. Cette comparaison systématique entre sous-populations et entre sous-populations pauvres permettra de mettre en exergue l'influence réciproque de la pauvreté ou d'une appartenance à un groupe.

Plus précisément, après une description succincte des caractéristiques essentielles de plusieurs populations, seront comparées chaque fois que cela est possible, pour l'ensemble de la population concernée et pour sa fraction pauvre :

- **la situation financière** (dispersion des revenus en dessous du seuil de pauvreté, composition des revenus, autres ressources que celles entrant dans la définition de ces revenus, perception subjective de sa situation financière) et le **patrimoine du ménage** (patrimoine mobilier ou immobilier, endettement, épargne), ainsi que la **perception** de son revenu dans le temps ;

- **les modes de vie** (structure de la consommation, conditions de logement, équipement, activité professionnelle).

Autrement dit, il s'agit d'étudier à la fois des variables se référant aux deux définitions de la pauvreté (monétaire et en termes de condition de vie), et des variables pouvant indiquer les caractéristiques en termes de situation dans le temps de la pauvreté.

Cette partie a une vocation *descriptive*. Il s'agit donc de réaliser des constats par comparaisons:

- de la population considérée et de la population globale
- de la partie pauvre de la population considérée et de l'ensemble des ménages pauvres
- de la partie pauvre de la population considérée et de l'ensemble de la population considérée

La lecture des tableaux peut toutefois poser des problèmes d'interprétation : il est parfois difficile de comprendre à quel effet (pauvreté ? appartenance à une population ?) imputer une divergence entre deux catégories comparées. Une tentative de détermination des effets purs sera l'objet de la partie suivante, via l'utilisation d'outils statistiques appropriés (régressions logistiques).

## I.1 POPULATIONS RETENUES

Trois facteurs, dont nous avons pu constater qu'ils avaient un lien avec le taux de pauvreté, ont été retenus : la situation familiale, l'âge, la localisation de l'habitat.

Au sein de ces facteurs de variation ont été sélectionnées des populations qui remplissent plusieurs conditions.

- Ce sont des populations qui ont des caractéristiques spécifiques et connues en matière de conditions de vie (des enfants, un mode de vie tourné vers l'extérieur etc.);
- Leurs conditions de vie, contraintes et ressources, apparaissent relativement *homogènes* ;
- Enfin, nous avons évité de sélectionner des populations se *recoupant* trop étroitement, ainsi, alors qu'étaient traités les personnes âgées et les jeunes, n'ont pas été retenus les ménages composés d'une personne.

Le croisement de toutes ces contraintes nous amène aux six catégories suivantes :

- **situation familiale** : familles nombreuses, familles monoparentales
- **âge** : jeunes et personnes âgées
- **localisation de l'habitat** : communes rurales et communes de plus de 100 000 habitants, hors agglomération parisienne.

## I.2 CHOIX MÉTHODOLOGIQUES CONCERNANT LA PAUVRETÉ

Cette étude suppose d'isoler les populations pauvres, et donc d'effectuer des choix en matière de définition de la pauvreté. Le choix a été fait d'utiliser une définition **monétaire** de la pauvreté (ce choix est cohérent avec l'objectif d'étudier les conditions de vie de ménages ayant des caractéristiques financières équivalentes).

Le **revenu disponible** pris en compte est celui utilisé pour le calcul des échelles d'équivalence. Ces dernières partent des données de consommation, le revenu pris en compte est donc le plus proche possible du revenu disponible pour la consommation (en considérant l'épargne comme une forme de consommation). Il s'agit donc du revenu après impôt, intégrant les pensions alimentaires obligatoires. Par contre, les revenus sujets à la variabilité (pensions non obligatoires, ressources exceptionnelles ne sont pas pris en compte.

**L'échelle d'équivalence** utilisée est celle déterminée par l'INSEE, qui semble être la plus adaptée aux modes de vie actuels. Elle accorde un poids de 1 au premier adulte du ménage, de 0,5 aux autres adultes, de 0,3 aux enfants de moins de 14 ans.

Sur la base de cette définition de revenu, un **seuil** fixé à 50% de la médiane fournit un taux de pauvreté relativement faible par rapport à d'autres travaux utilisant les mêmes données (9,3%). Il ne permet pas d'isoler suffisamment de familles nombreuses pauvres pour permettre une étude précise de leurs conditions de vie. Le choix a donc été fait d'utiliser un seuil de pauvreté à 55% de la médiane. Le taux de pauvreté est alors de 11,7%.

Cette définition permet d'isoler, avant redressement, les effectifs suivants de personnes pauvres par catégorie dans les données de l'enquête budget des familles de 1995 :

- 108 familles nombreuses (familles biparentales, ayant au moins 3 enfants de moins de 25 ans au foyer) ;
- 106 familles monoparentales (familles composées d'un parent et d'au moins un enfant de moins de 25 ans) ;
- 311 jeunes (ménages dans lesquels le chef de famille est âgé de moins de 30 ans) ;

- 428 ménages âgés (ménages dans lesquels le chef de famille est âgé de plus de 60 ans) ;
- 416 ménages habitant dans une commune rurale ;
- 434 ménages habitant dans une ville de plus de 100 00 habitants (hors Paris et son agglomération).

### I.3 RÉFLEXIONS À PROPOS DES REVENUS

L'introduction a montré que la définition de la pauvreté utilisée ne permet pas de tenir compte de « **l'intensité** » de la pauvreté : un ménage disposant de ressources peu inférieures au seuil de pauvreté ne rencontre pourtant pas les mêmes difficultés qu'un ménage dont les ressources sont très inférieures au même seuil.

Par ailleurs, la définition du **revenu disponible** généralement utilisée ne prend pas en compte l'ensemble des ressources du ménage, ou l'ensemble des facteurs pouvant permettre de pallier dans une certaine mesure une situation financière difficile. Or on sait<sup>48</sup> par exemple que les jeunes sont aidés par leur famille, ou encore que l'auto-consommation peut être importante en milieu rural.

Enfin, au-delà du revenu lui-même, la **perception** subjective de sa situation financière peut apporter des enseignements sur le vécu de la pauvreté dans les différentes sous-populations étudiées.

Ces éléments seront donc considérés comme faisant partie d'une façon large du revenu, entendu comme moyens dont dispose (ou a l'impression de disposer) le ménage.

En outre, les indicateurs de pauvreté utilisent des données à un instant précis du parcours des ménages. Si mesurer la pauvreté à un instant donné a bien entendu un sens, la réalité vécue et les conséquences de la pauvreté sur les modes de vie dépendent d'une certaine « **temporalité** » de cette pauvreté. Par exemple, des ménages connaissant une pauvreté « conjoncturelle », récente, peuvent disposer d'une épargne accumulée lors d'une période de revenus plus importants, d'un patrimoine, d'un équipement du ménage convenable. Au contraire, des ménages connaissant une pauvreté persistante peuvent cumuler les difficultés financières actuelles, à un fort taux d'endettement, une absence d'épargne, un équipement obsolète. En outre, le vécu de la pauvreté peut être très différent selon l'espoir de voir ou non la situation s'améliorer à court ou moyen terme.

---

<sup>48</sup> *Les jeunes*, INSEE, Contours et caractères, *Les campagnes et leurs villes*, INSEE, Contours et caractères.

Quelques études, utilisant les données du Panel Européen ou du Panel Lorrain ou encore les enquêtes de conjoncture auprès des ménages, ont tenté de différencier la pauvreté structurelle de la pauvreté conjoncturelle. Elles aboutissent au constat que la pauvreté est en grande partie, pour une proportion qui serait proche du tiers, conjoncturelle. Mais elles se heurtent à des problèmes méthodologiques n'ayant par permis d'étudier plus précisément ce phénomène<sup>49</sup>.

Il semble donc intéressant de détenir des informations sur la persistance de la pauvreté. Hélas, les données de l'enquête budget des familles ne permettent pas d'étudier la temporalité. Il s'agit par définition d'une enquête apportant des éléments détaillés sur la situation des ménages l'année d'interrogation. Seront pourtant traitées des variables pouvant être la conséquence de situation structurelle de pauvreté (absence de patrimoine, d'épargne, endettement important), mais également provenir des caractéristiques de chacune des sous populations étudiées. Dans ce dernier cas, il s'agirait alors de facteurs pouvant améliorer les conditions de vie des ménages en situation de pauvreté.

#### I.4 INDICATEURS CONCERNANT LES MODES DE VIE

Les modes de vie des ménages pauvres sont bien entendu contraints par leur situation de pauvreté. L'idée qu'il existe des paniers de biens dont doivent en partie se priver les ménages pauvres, ou encore des conditions de vie défavorables qu'ils doivent accepter, a d'ailleurs présidé à l'élaboration des indicateurs de pauvreté en termes de conditions de vie.

Cependant, au delà même de la situation financière, les conditions de vie, les biens possédés ou consommés dépendent de choix en termes de modes de vie. Ces choix peuvent être déterminés autant par des caractéristiques communes à une sous-population, que par une situation de pauvreté.

Plus précisément, trois types d'indicateurs sont étudiés ici pour fournir des indications à la fois sur les contraintes budgétaires, sur les choix en termes de mode de vie et sur les conditions de vie.

- L'étude de la **structure de la consommation** est particulièrement intéressante dans ce cadre. En effet, les budgets des ménages sont en partie contraints, dans la mesure où certaines consommations sont incompressibles : elles ne peuvent descendre en

---

<sup>49</sup> En l'absence de résultats précis, ce paragraphe s'inspire en grande partie de l'introduction au numéro 308-309-310 d'économie et statistiques.

dessous d'un certain seuil, quels que soient les choix en termes de modes de vie. Il s'agit par exemple de l'alimentation, ou encore du logement (loyer et charges, chauffage notamment). Mais le budget des ménages reflète également les choix effectués en termes de mode de vie, par exemple celui d'accorder plus de poids au confort du logement (charges de chauffage, importance des loyers et charges, équipement, ...), ou au contraire, plus de poids à certaines consommations considérées comme « de confort » (loisirs, vacances, beauté, ...).

- L'étude de **l'équipement du ménage**, et des achats effectués au cours de la dernière année fournit également des indications au sujet des contraintes budgétaires et des choix effectués. Elle peut en particulier montrer quels sont, pour les différentes catégories de ménage, les biens durables estimés indispensables, ou au contraire, peu courants parmi les populations pauvres ;
- Enfin, **les conditions de logement** sont un bon indicateur de conditions de vie. Il est utilisé en particulier (comme d'ailleurs certains équipements du ménage) pour le calcul des taux de pauvreté en termes de conditions de vie.

## II LA SITUATION FAMILIALE

La situation familiale est le premier facteur de distinction que nous examinerons. Seront étudiées ici plus précisément deux catégories de population réputées pour être, plus souvent que les autres, en situation de pauvreté : les familles nombreuses et les familles monoparentales.

**Une famille nombreuse** est une famille comportant trois enfants ou plus ; au-delà de 5 enfants, la famille est dite très nombreuse. Les enfants de ces familles peuvent être issus de l'union en cours et / ou d'une précédente union<sup>50</sup>.

**Une famille monoparentale** est un ménage composé d'une personne adulte et d'un ou plusieurs de ses enfants. Ce statut peut être transitoire, avant un remariage qui formera une famille recomposée.

---

<sup>50</sup> Il est relativement complexe de comptabiliser ce dernier type de familles, dites familles recomposées ; on l'évalue à 660 000 familles en 1990. Ce phénomène concernerait environ 1,6 millions d'enfants.

## II.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES POPULATIONS ÉTUDIÉES<sup>51</sup>

Les différents recensements nous permettent de mesurer une évolution considérable dans la structure des ménages. En trente ans, la proportion de ménages composés de personnes seules a été multipliée par 1,5, la proportion de familles monoparentales par deux. Pendant le même temps, les ménages sans famille<sup>52</sup> ont vu leur importance déjà faible diminuer, et les familles avec enfants ne représentent plus qu'un tiers des ménages.

Tableau n° 3  
Évolution de la structure des ménages entre 1968 et 1999

	1968 <sup>53</sup>		1999	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Une personne seule	3 198 240	20%	7 380 109	31%
Autre ménage sans famille	861 060	5%	485 594	2%
Famille dont un couple sans enfant	4 186 400	27%	6 205 280	26%
Famille dont un couple avec enfant(s)	6 874 040	44%		33%
<i>Famille dont un couple avec 1 enfant</i>			3 198 654	13%
<i>Famille dont un couple avec 2 enfants</i>			3 008 053	13%
<i>Famille dont un couple avec 3 enfants ou + (famille nombreuse)</i>			1 618 822	7%
Famille monoparentale	658 280	4%	1 911 560	8%
<b>Ensemble</b>	<b>15 778 020</b>	<b>100%</b>	<b>23 808 072</b>	<b>100%</b>

Source : Recensements, INSEE

<sup>51</sup> On pourra se référer à : *Les familles nombreuses*, INSEE, Contours et Caractères, 1989 ; *Les familles monoparentales*, INSEE, Contours et Caractères, 1994 ; Enquête *Budget de Famille* 1995 et Recensement 1999.

<sup>52</sup> Ménages composés de membres n'ayant pas de lien d'alliance ou de filiation.

<sup>53</sup> Ancienne définition des enfants des familles ; la limite d'âge de 25 ans pour les enfants a été supprimée lors du recensement de 1990. Cette modification entraîne une augmentation du nombre de familles avec enfants ; nos conclusions n'en sont que renforcées.

### II.1.1 Évolution numérique

Les **familles nombreuses** sont en décroissance numérique : elles représentaient, au recensement de 1982, 23% des familles comprenant au moins un enfant de moins de 25 ans, soit 2 millions ; elles constituent, au recensement de 1999, 17% des familles avec enfant (sans limite d'âge), soit 1,6 millions de familles. Ces familles sont plus fréquentes parmi les ménages dont le chef de famille est de nationalité étrangère (12,5% des familles françaises sont nombreuses, 25% des familles étrangères), avec de grandes disparités en fonction du pays d'origine.

Avec le développement du divorce (depuis 1970) au contraire, les **familles monoparentales** (tout comme les familles recomposées), sont en fort développement : on compte, en 1999, 1 911 560 familles monoparentales, chiffre qui a été multiplié par trois en trente ans. Ces familles représentent aujourd'hui 8% des ménages, et 20% des familles avec enfant, contre 9% en 1968. 3 054 873 enfants vivent dans une famille monoparentale. Par ailleurs, cette évolution a modifié la structure de cette population : naguère essentiellement composée de veuf(ves), elle est aujourd'hui plutôt composée de divorcés (37%), le nombre de veufs ayant diminué et représentant le même pourcentage que les célibataires (environ un quart)<sup>54</sup>. Cette évolution entraîne un rajeunissement des familles. La plupart (85%) sont des femmes avec enfants. Ces familles ont moins d'enfants (1,54) que les couples avec enfants (1,88).

### II.1.2 Des familles peu favorisées

#### ◆ Des familles populaires ?

Les **familles nombreuses**, et plus encore les familles très nombreuses, sont *plus fréquentes dans les milieux populaires* ; elles ont, plus souvent que la moyenne, un chef de famille ouvrier ou agriculteur. De façon moins marquée, on trouve dans les familles de trois ou quatre enfants une plus forte proportion de chefs de famille cadres / professions intellectuelles ou artisans, commerçant, chef d'entreprise.

Les **familles monoparentales** existent dans toutes les catégories socio-professionnelles, à l'exception des milieux d'agriculteurs (ancien conjoint ou père agriculteur), milieu parmi lequel le divorce est encore moins fréquent que dans l'ensemble de la population. Elles sont surreprésentées parmi les ménages ayant pour personne de référence un employé, par rapport aux ménages ayant pour personne de référence un ouvrier (ce qui correspond à la répartition des CSP féminines). Une étude qualitative de la CNAF auprès de femmes divorcées avec

---

<sup>54</sup> la structure dépend aussi de la région : dans les régions de tradition industrielle, agricole ou catholique, on trouve plus souvent des personnes veuves ; dans le sud de la France, on trouve plus de femmes divorcées.

enfants distingue ainsi les familles assistées (dont les ressources dépendent de l'aide publique), les familles dépendantes (dont l'insertion est précaire), les familles intermédiaires (dont la mère est active), les familles favorisées (dont la mère a une situation professionnelle confortable).

Tableau n° 4

Répartition des familles nombreuses et monoparentales et part des familles nombreuses et monoparentales selon les catégories socio-professionnelles

	% parmi les CSP		Répartition par CSP	
	Familles nombreuses	Familles monoparentales	Familles nombreuses	Familles monoparentales
Agriculteurs exploitants	15%	3%	3%	1%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	11%	5%	7%	3%
Cadres et professions intellectuelles	11%	5%	13%	6%
Professions intermédiaires	9%	8%	15%	15%
Employés	9%	23%	13%	33%
Ouvriers	16%	5%	39%	11%
Retraités	1%	4%	3%	15%
Inactifs	6%	15%	6%	16%
<b>Ensemble</b>	<b>7%</b>	<b>8%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : recensement INSEE

◆ Un niveau d'étude faible

Globalement, le niveau d'étude des parents de **famille nombreuse** est inférieur à celui de l'ensemble des parents. Le destin scolaire des enfants issus de famille nombreuse est moins brillant que celui des enfants issus de familles restreintes. Cela semble lié à deux éléments : l'origine sociale, en moyenne moins élevée des familles nombreuses, ainsi qu'une moindre réussite, à catégorie sociale égale, des enfants de familles nombreuses.

En 1994, les femmes personnes de référence des **familles monoparentales** sont plus nombreuses à avoir de faibles diplômes que les femmes en couple : 45% n'ont aucun diplôme ou un CAP (39% pour les femmes en couple). Les femmes divorcées sont plutôt plus diplômées, les veuves (plus âgées) plutôt moins. Pour un enfant, le fait de vivre dans une famille monoparentale est plutôt néfaste pour la poursuite d'études longues ; les parents étant moins incitatifs que dans les familles vivant en couple.

◆ Peu d'actifs

Le *taux d'activité* de la mère diminue lorsque la **taille de la famille** croît ; ainsi, parmi les couples de moins de 40 ans, le taux d'activité féminin est de 85% en l'absence d'enfants de 0 à 18 ans ; il chute à 54% pour les couples ayant 3 enfants ou plus de 0 à 18 ans. Non linéaire (avec un enfant, le taux d'activité est de 88%), cette relation pourrait en partie être liée à un choix de départ des femmes qui souhaitent avoir beaucoup d'enfants, d'être au foyer. Quand elles travaillent, ces femmes sont plus souvent à temps partiel.

En outre, dans les familles nombreuses, le *taux de chômage*, et tout particulièrement celui du père, est plus important que parmi le reste de la population. Finalement, le nombre de ménages comportant deux actifs est donc moins important parmi les familles nombreuses que parmi les familles restreintes : 60% des familles comportant un couple avec deux enfants comptent deux actifs occupés, seulement 43% des familles comportant un couple avec trois enfants ou plus.

Parmi les **familles monoparentales**, la configuration d'activité la plus courante est une personne active dans le ménage (59% des familles monoparentales contre 33% de l'ensemble des ménages). Le *taux d'activité* des femmes, personnes de référence des familles monoparentales, est d'ailleurs largement supérieur au taux d'activité des femmes en couple : il est de 81% contre 74% dans les couples mariés. Le *chômage* touche plus souvent les familles monoparentales que l'ensemble des ménages.

Tableau n° 5  
Nombre de ménages selon le nombre de chômeurs

	Effectifs	Part de ménages comportant	
		1 chômeur	2 chômeurs ou plus
Couples 3 enfants et plus	1 618 822	18%	5%
Famille monoparentale	1 911 560	20%	3%
<b>Ensemble des ménages</b>	<b>23 808 072</b>	<b>11%</b>	<b>1%</b>

Source : INSEE, recensement 1999

## II.2 PAUVRETÉ ET REVENUS SELON LA SITUATION FAMILIALE

### II.2.1 Un taux de pauvreté élevé

Le niveau de revenu et de consommation des familles pâtit du nombre d'enfants. Le revenu avant impôt des **familles nombreuses** est légèrement plus élevé que celui des autres familles. Mais le nombre de personnes vivant sur ces revenus étant plus élevé, le revenu par unité de consommation moyen diminue avec le nombre d'enfants. Cette diminution des revenus par unité de consommation avec le nombre d'enfants est moins nette dans les catégories aisées. Ces revenus sont composés pour une grande part de transferts sociaux (29%, contre 13% pour l'ensemble des ménages), essentiellement des allocations familiales et d'aides au logement. Les allègements d'impôts contribuent également à améliorer le niveau de vie des familles nombreuses.

Tableau n° 6  
Revenu annuel moyen et revenu mensuel par unité de consommation  
selon le nombre d'enfants

	Revenu total moyen annuel	Revenu mensuel par unité de consommation <sup>55</sup>
Familles de 1 enfant	213 000 F	8 522 F
Familles de deux enfants	227 000 F	7 858 F
Familles nombreuses	233 000 F	6 822 F

Source : INSEE, Enquête budget des familles 1995.

On remarque aussi l'évolution du taux de pauvreté avec le nombre d'enfants : de 7% parmi les couples avec un enfant, il passe à **12%** pour les **couples avec 3 enfants ou plus** (8% pour l'ensemble des ménages avec enfants, 12%<sup>56</sup> pour l'ensemble des ménages métropolitains). Depuis 1985, la différence entre les couples à deux et trois enfants et plus s'est réduite.

Le revenu total des **familles monoparentales**, de 116 000 F par an en 1995, est plus faible que celui de l'ensemble des ménages (167 000 F). Le revenu par unité de consommation est également moins élevé (8 985 F en moyenne mensuelle, contre 8 985 F pour l'ensemble des

<sup>55</sup> Ces chiffres sont calculés sur la base d'un revenu après impôt, ce qui correspond au choix fait pour la deuxième partie de ce rapport, choix justifié en introduction de cette deuxième partie.

<sup>56</sup> Taux calculé selon les données de l'enquête budget des familles de 1995.

ménages). Les revenus sont plus souvent des revenus sociaux (31% contre 13%). Une allocation spécifique leur est d'ailleurs destinée : l'Allocation aux Parents Isolés, qui compte, au 31 décembre 2000, 156 800 allocataires.

Pour ces familles, la même enquête donne des taux de pauvreté monétaire de 18% pour l'ensemble des familles monoparentales, contre 11% pour l'ensemble des ménages avec enfants<sup>57</sup>.

Par ailleurs, l'enquête permanente sur les conditions de vie apporte des éléments sur le pourcentage de familles supportant des contraintes budgétaires, des retards de paiement, des restrictions de consommation ou des problèmes de logement.

En matière de contrainte budgétaire :

- pour les familles nombreuses, ces indicateurs de contrainte budgétaire révèlent l'importance du recours à l'emprunt, au découvert bancaire. En outre, plus du quart de ces couples estiment que leurs revenus ne permettent pas de couvrir les dépenses courantes, près de 40% n'a pas d'épargne.
- pour les familles monoparentales, les indicateurs indiquent une gestion du budget familial souvent difficile : presque la moitié de ces ménages ne peut épargner, plus du tiers pense que financièrement, ils y arrivent difficilement et que les revenus sont insuffisants, plus du quart a dû puiser dans ses économies cette année.

---

<sup>57</sup> en 1996, le taux de pauvreté monétaire des familles monoparentales féminines calculé à partir des revenus corrigés était de près de 20% pour l'ensemble des familles monoparentales, de 24% pour les familles inactives selon *Les familles monoparentales et la pauvreté*. Raymonde Séchet, Olivier David, Philippe Quintin. In les travaux de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale

Tableau n° 7  
Contraintes budgétaires en 2001<sup>58</sup>

	Couples avec 3 enfants et plus	Familles monoparentales	Ensemble des ménages
Part du revenu mensuel consacrée à des remboursements d'emprunt dépasse un tiers.	8%	5%	3%
Une personne au moins est "très souvent" (au moins une fois par mois) en découvert bancaire.	14%	12%	8%
L'ensemble des revenus est insuffisant pour couvrir toutes les dépenses courantes	26%	36%	17%
Aucune épargne	39%	45%	27%
Ont puisé dans leurs économies pour équilibrer leur budget au cours des 12 derniers mois	21%	27%	22%
Pensent que financièrement "ils y arrivent difficilement" ou qu'"ils ne peuvent y arriver sans faire de dettes"	25%	37%	19%

Source : INSEE, Enquête PCV 2001

Les retards de paiement sont aussi significatifs d'un budget serré : les familles nombreuses, comme les familles monoparentales sont deux fois plus souvent confrontées à des retards que l'ensemble de la population

Tableau n° 8  
Part des couples ayant 3 enfants et plus ayant payé leurs factures en retard en 2001, en raison de problèmes d'argent

Retards à plusieurs reprises au cours des 12 derniers mois en raison de problèmes d'argent pour payer :	Couples avec trois enfants et plus	Familles monoparentales	Ensemble des ménages
• des factures d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone	10%	12%	5%
• des loyers et charge	4%	6%	2%
• des impôts	2%	2%	1%

Source : INSEE, Enquête PCV 2001

<sup>58</sup> Indicateurs de niveau de Vie – Indicateurs sociaux annuel de 1996 à 2001, Emmanuelle Crenner, Sylvie Dumartin et Catherine Taché, INSEE, janvier 2002. Traitement de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages.

On remarque ainsi que les restrictions de consommation ne sont pas spécifiquement courantes parmi les **familles nombreuses**. En revanche, elles sont particulièrement importantes pour les **familles monoparentales** sur les postes de loisir ou de renouvellement (vacances, meubles, réception, cadeaux) sont tout particulièrement importantes ; elles restent deux fois supérieures à la moyenne pour les vêtements, la nourriture. Une autre façon d'appréhender les restrictions de consommation est aussi de comparer les loisirs des femmes chef de famille monoparentale aux femmes en couple : elles invitent moins à déjeuner ou dîner, disposent moins souvent d'un jardin, plus souvent d'un animal domestique, elles regardent moins la télévision mais écoutent plus la radio, elles lisent moins souvent un quotidien, possèdent moins de livres pratiques, sont moins souvent adhérentes à une association, vont moins souvent au restaurant, moins souvent au ski mais plus souvent au cinéma. Si elles partent moins souvent en vacances, les séjours sont plus longs.

Tableau n° 9  
Part ménages s'imposant des restrictions en 2001

Pas les moyens de :	Couples avec trois enfants et plus	Familles monoparentales	Ensemble des ménages
• maintenir leur logement à bonne température	10%	16%	11%
• se payer une semaine de vacances en dehors de chez eux une fois par an	39%	52%	30%
• remplacer des meubles hors usage	38%	52%	31%
• acheter des vêtements neufs	10%	15%	8%
• manger de la viande, du poulet ou du poisson tous les deux jours	5%	8%	5%
• recevoir des parents ou amis, pour boire un verre ou pour un repas au moins une fois par mois.	8%	20%	9%
• offrir des cadeaux à la familles ou aux amis au moins une fois par an	10%	18%	9%
• posséder deux paires de bonnes chaussures pour chaque adulte du ménage	10%	8%	5%
Il arrive qu'une personne passe une journée sans prendre au moins un repas complet par manque d'argent au cours des deux dernières semaines	2%	7%	3%

Source : INSEE, Enquête PCV 2001

Les indicateurs de condition de vie soulignent qu'en matière de logement, hormis sur la dimension de la taille du logement, les **familles nombreuses** sont aussi bien loties que le reste des ménages ; sur certains items, les familles nombreuses sont même avantagées par rapport à l'ensemble des ménages (équipement).

Le logement des **familles monoparentales** en revanche paraît aussi satisfaisant que celui de l'ensemble de la population ; certains items, comme le chauffage central, sont mêmes plus courants dans cette catégorie de ménage ; les seuls éléments plus défavorables que dans l'ensemble de la population concernent les opinions sur le logement. La sur-représentation du logement social pour cette catégorie de population peut justifier une telle répartition des indicateurs.

Tableau n° 10  
Caractéristique des logements des couples ayant 3 enfants et plus en 2001

	Couples avec trois enfants et plus	Familles monoparentales	Ensemble des ménages
Logement a un nombre de pièces insuffisant pour toutes les personnes qui l'occupent.	23%	14%	9%
Logement ne possède pas de salle de bain à l'intérieur	0%	3%	3%
Logement ne possède pas de toilettes à l'intérieur	0%	3%	2%
Logement ne possède pas d'eau chaude courante	0%	2%	1%
Logement ne possède pas de système de chauffage central ou électrique	11%	9%	11%
Estiment que leur logement est trop petit ou n'a pas assez de pièces	34%	24%	20%
Estiment que leur logement est difficile ou trop coûteux à bien chauffer	25%	33%	25%
Estiment que leur logement est trop humide	18%	20%	14%
Estiment que leur logement est trop bruyant	22%	32%	22%
Ne possèdent aucun ou un seul des trois biens suivants : réfrigérateur, lave-linge ou télévision couleur.	0%	2%	3%

Source : INSEE, Enquête PCV 2001

## II.2.2 La distribution des revenus par unité de consommation

La distribution des revenus par unité de consommation des familles nombreuses et des familles monoparentales en situation de pauvreté est comparable.

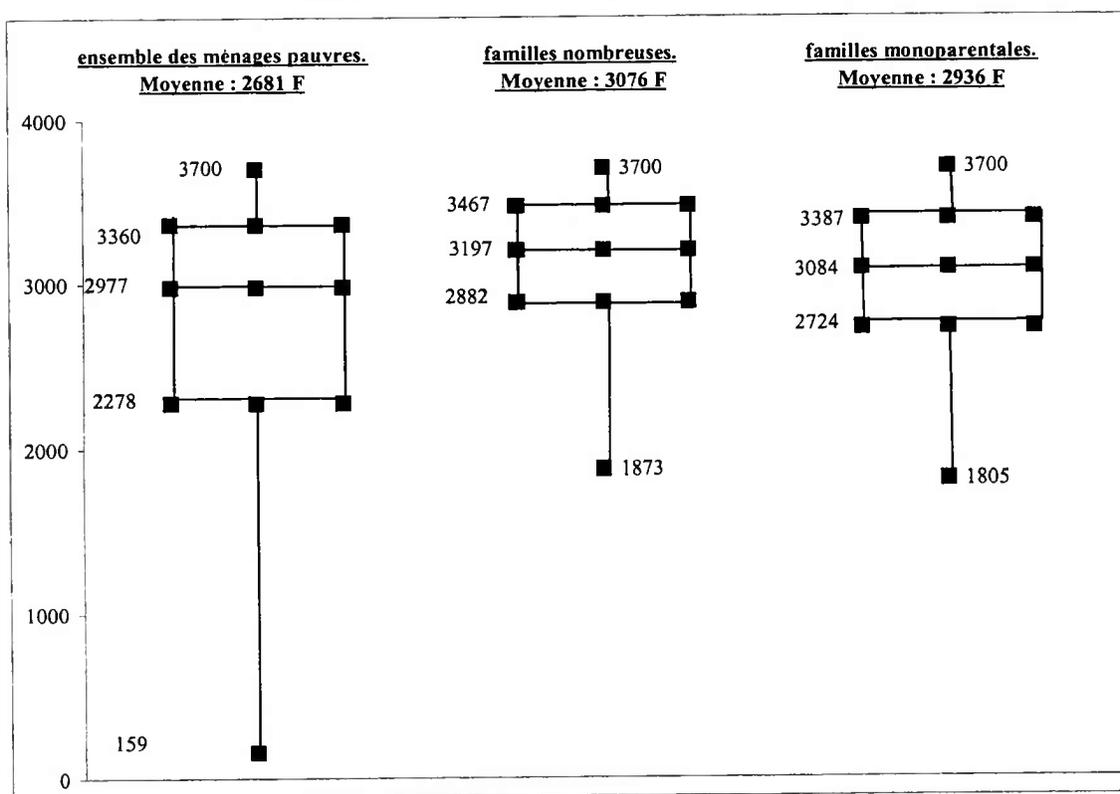
Ces deux types de ménages tendent à bénéficier d'une situation financière proche, meilleure que celle de l'ensemble des ménages pauvres.

La moyenne comme la médiane des revenus par unité de consommation sont plus élevées, la dispersion des revenus est moindre : les quartiles, et notamment le quartile inférieur, sont supérieurs, l'intervalle interquartile est faible, la valeur inférieure adjacente beaucoup plus élevée<sup>59</sup>. Les familles ayant des revenus fortement inférieurs au seuil de pauvreté sont moins nombreuses parmi les familles monoparentales et les familles nombreuses que parmi l'ensemble des ménages pauvres.

Les familles nombreuses tendent à avoir des revenus par unité de consommation en moyenne plus élevés, et en général plus proches du seuil, que les familles monoparentales. Les différences observées sont cependant peu significatives au regard de la faiblesse des effectifs.

Graphique n° 1

Comparaison des revenus par unité de consommation des ménages pauvres, selon la situation familiale (boîte à moustaches)



source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

guide de lecture : ce graphique représente les « boîtes à moustache » de la distribution des revenus par unité de consommation. Le trait central de la boîte donne la médiane (2977 F pour l'ensemble des ménages pauvres). Le trait inférieur représente le quartile inférieur (2278 F pour l'ensemble des ménages pauvres), le trait supérieur le quartile supérieur (3360 F pour l'ensemble des ménages pauvres). Les traits verticaux (les « moustaches ») représentent l'écart entre les quartiles et les valeurs adjacentes. Ici, Les valeurs adjacentes supérieures sont de 3700 F, qui est le seuil de pauvreté correspondant aux choix effectués dans ce cahier de recherche

<sup>59</sup> La médiane est la valeur d'une variable quantitative telle que la moitié des observations prennent une valeur plus importante. Le quartile inférieur est la valeur telle que les trois quarts des observations ont une valeur plus grande, le quartile supérieur est la valeur telle que le quart en ont une valeur plus grande. L'intervalle interquartile est la différence entre les deux quartiles. Plus il est important, plus la distribution est dispersée. La valeur adjacente inférieure est la plus grande valeur supérieure à un seuil donnée par  $Q1 + 2 * (Q3 - Q1)$  ( $Q3$  et  $Q1$  représentant respectivement les quartiles supérieur et inférieur). Ici, plus cette valeur et plus le quartile inférieur sont élevés, plus les revenus sont dans l'ensemble proches du seuil de pauvreté.

## II.2.3 La composition des revenus

Les revenus des familles nombreuses et des familles monoparentales se caractérisent par :

- l'importance des **revenus d'activité**, et la faiblesse des revenus de retraite. Ce constat est lié aux caractéristiques socio-démographiques des chefs de familles monoparentales et de familles nombreuses, qui sont en âge d'exercer une activité professionnelle
- l'importance des **revenus sociaux**, qui représentent en moyenne environ 30% des revenus de ces familles. Il s'agit en particulier des prestations familiales, et dans le cas des familles nombreuses, de l'aide au logement.

Ces différences dans la composition des revenus entre ceux de l'ensemble des familles nombreuses et monoparentales d'une part, de l'ensemble des ménages d'autre part, se retrouvent dans la composition des revenus des familles pauvres des mêmes populations. Ainsi, par rapport à l'ensemble des ménages pauvres :

- les revenus d'activités des familles nombreuses représentent en moyenne une part plus importante des revenus totaux. Ce n'est pas le cas en revanche pour les familles monoparentales. Les études effectuées sur des trajectoires de pauvreté montrent en particulier le lien entre rupture à un moment donné et pauvreté<sup>60</sup>. Le risque de pauvreté augmente à certains moments de la vie (comme lors de ruptures familiales), et des facteurs de fragilité comme le chômage font basculer la situation. La faiblesse particulière des revenus d'activités des familles monoparentales pauvres par rapport à l'ensemble des familles monoparentales explique ce lien.
- Les revenus sociaux sont particulièrement importants : ils représentent les deux tiers des revenus des familles nombreuses pauvres et des familles monoparentales pauvres, pour le tiers des revenus de l'ensemble des ménages pauvres. Il s'agit en particulier des prestations familiales (le tiers des revenus des familles nombreuses pauvres, le quart de ceux des familles monoparentales), et, pour les familles monoparentales, de l'aide aux logements et de l'aide sociale, sans doute en particulier de l'Allocation Parent Isolé.

---

<sup>60</sup> Conseil économique et social régional d'Auvergne, *Précarité et pauvreté en Auvergne*, 1998. Voir aussi la présentation générale du numéro 308-309-310 d'économie et statistiques, Nicolas Herpin et Daniel Verger, INSEE, 1997.

Tableau n° 11

Composition des revenus, selon la situation familiale et la situation par rapport à la pauvreté

	Familles nombreuses		Familles monoparentales		Ensemble des ménages	
	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble
Revenus d'activités	36% <sup>+</sup>	68%	31%	63%	30%	53%
Retraite	3% <sup>-</sup>	1%	3% <sup>-</sup>	4%	30%	29%
Revenus sociaux hors retraites	65% <sup>+</sup>	29%	65% <sup>+</sup>	31%	34%	13%
<i>Chômage</i>	10%	3%	10%	5%	7%	3%
<i>Prestations familiales</i>	34% <sup>+</sup>	19%	24% <sup>+</sup>	13%	8%	4%
<i>Aide au logement</i>	13%	5%	18% <sup>+</sup>	9%	12%	3%
<i>Invalité</i>	1%	1%	4%	2%	2%	2%
<i>RMI, aides sociales</i>	4%	1%	10% <sup>+</sup>	2%	5%	1%
Revenus du patrimoine	2% <sup>-</sup>	2%	2% <sup>-</sup>	2%	5%	5%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

*guide de lecture* : les signes plus et moins indiquent l'existence de différences significatives entre les réponses données par l'ensemble des personnes pauvres ayant la caractéristique de la colonne, et l'ensemble des ménages pauvres.

## II.2.4 Les autres formes de revenus

La présence d'autres revenus ou aides dépend de la situation familiale. Par rapport à l'ensemble des ménages, les familles monoparentales sont plus nombreuses à bénéficier **d'aides financières régulières** hors pensions alimentaires, mais également à recevoir des **cadeaux** en nature (appareils électroménagers offerts, aides pour les vacances, la garde des enfants, ...). Seule l'autoconsommation est plus faible.

Au contraire, les familles nombreuses dans leur ensemble sont moins nombreuses à recevoir des aides financières ou en nature. Elles bénéficient également moins souvent que l'ensemble des ménages d'un logement gratuit, ou encore d'auto-consommation.

Pour les ménages pauvres, l'influence de la situation familiale est sensiblement différente. Ainsi, si dans leur ensemble, les ménages pauvres bénéficient plus souvent d'une aide financière ou en nature, d'auto-consommation ou d'un logement gratuit que l'ensemble des ménages, ce constat ne se vérifie ni pour les familles nombreuses, ni pour les familles monoparentales.

Finalement, les familles monoparentales pauvres ne sont pas plus nombreuses que les autres ménages pauvres à compléter leurs revenus par une aide de leur proche. Elles sont moins nombreuses à disposer d'une auto-consommation, d'un logement gratuit, ou d'une aide financière en nature.

De telles aides apparaissent marginales parmi les familles nombreuses pauvres, qui sont finalement moins nombreuses à pouvoir bénéficier d'aide financière ou en nature ou d'un logement gratuit, que l'ensemble des ménages, pauvres ou non pauvres.

Ces résultats sont par ailleurs cohérents avec les différents travaux de l'INSEE sur les aides entre les ménages. Ce sont les ménages les plus aisés qui aident le plus leur entourage, les familles les plus démunies bénéficient plus rarement d'aides. Ainsi, les aides financières ou en nature, peuvent permettre d'échapper à la pauvreté, à condition bien sûr d'avoir dans son entourage des personnes pouvant apporter une telle aide. Or ce sont surtout les ménages en situation « transitoire » de pauvreté qui peuvent en bénéficier, plus que ceux dont la pauvreté est plus structurelle.<sup>61</sup>

Tableau n° 12  
Autres formes de revenus,  
selon la situation familiale et la situation par rapport à la pauvreté

	Familles nombreuses		Familles monoparentales		Ensemble des ménages	
	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble
Aides financières (autres que pensions régulières)	1% <sup>-</sup>	2%	10%	8%	16%	4%
<i>plus de 6000 F par an</i>	0% <sup>-</sup>	1%	7% <sup>+</sup>	7%	14%	3%
Cadeaux, aides diverses	11% <sup>-</sup>	13%	24%	24%	30%	16%
<i>Plus de 6000 F par an</i>	7% <sup>-</sup>	3%	4% <sup>-</sup>	5%	16%	5%
Autoconsommation, dons alimentaires	25% <sup>-</sup>	18%	21% <sup>-</sup>	15%	35%	23%
Logement gratuit	2% <sup>-</sup>	2%	8% <sup>-</sup>	5%	15%	7%

source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

*guide de lecture :* les signes plus et moins indiquent l'existence de différences significatives entre les réponses données par l'ensemble des personnes pauvres ayant la caractéristique de la colonne, et l'ensemble des ménages pauvres.

<sup>61</sup> Voir par exemple Chantal de Barry, Denise Eneau, Jean-Michel Hourriez, *Les aides financières entre ménages*, INSEE première n°441, 1996, ou Serge Paugam, Jean-Paul Zoyem *Le soutien financier de la famille, une forme essentielle de solidarité*, Économie et Statistiques n° 308-309-310, INSEE, 1997.

## II.2.5 Patrimoine, emprunt et crédits

Par rapport à l'ensemble des ménages, les ménages pauvres sont aussi nombreux à être **propriétaires** de leur logement, mais moins nombreux à accéder à la propriété. Ils sont également moins nombreux à détenir un patrimoine financier, et à rembourser des crédits.

Ce constat dépend cependant beaucoup de la situation familiale.

Les **familles monoparentales** se caractérisent par un **faible patrimoine** et par un **taux d'endettement** (crédit) important. Elles sont très peu nombreuses à posséder leur logement, et sont également moins nombreuses que l'ensemble des ménages à détenir un patrimoine financier ou mobilier. En revanche, le tiers d'entre elles remboursent des crédits, pour moins du quart de l'ensemble des ménages.

Beaucoup de **familles nombreuses** remboursent également un **crédit**. Les mensualités peuvent être d'autant plus lourdes, qu'elles sont souvent accédantes à la propriété. Par ailleurs, la proportion de familles nombreuses détenant un patrimoine mobilier ou financier est proche de celle observée sur l'ensemble des ménages.

Ces éléments ont une grande influence sur le comportement des ménages pauvres de ces catégories en termes d'épargne et d'endettement. Ainsi, les familles monoparentales pauvres sont très nombreuses, autant que les familles monoparentales dans leur ensemble, à rembourser des crédits. Le taux de propriétaires parmi ces familles est très faible, ainsi que la proportion de celles détenant un patrimoine mobilier ou financier.

De même, les familles nombreuses en situation de pauvreté apparaissent fortement **endettées** : le tiers remboursent des crédits, 20% remboursant plus de 750 F par mois. Le quart sont accédant à la propriété. La possession d'un patrimoine financier concerne moins du quart, taux équivalent à celui constaté sur l'ensemble des ménages pauvres, et 3% détiennent un patrimoine mobilier.

Finalement, si les personnes en situation de pauvreté se caractérisent par de faibles taux en matière d'endettement et de possession de patrimoine, les familles nombreuses ou monoparentales sont fortement endettées pour des taux de possession restant faibles. Le recours à des crédits ou à des prêts d'accession à la propriété dans le cas des familles nombreuses, renvoie à des comportements observés sur l'ensemble de ces familles qui

s'expliquent sans doute par des besoins en consommation ou en équipement du logement important, sans apporter d'éclaircissement sur la temporalité des situations de pauvreté.

Ces constats montrent cependant une certaine **vulnérabilité** de ces familles, dans la mesure où elles ne possèdent pas de sécurité financière pour assumer une situation qui perdurerait.

Tableau n° 13  
Patrimoine, emprunts et crédits,  
selon la situation familiale et la situation par rapport à la pauvreté

	Familles nombreuses		Familles monoparentales		Ensemble des ménages	
	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble
Propriétaire	<b>12%-</b>	10%	<b>16%-</b>	12%	<b>31%</b>	32%
Accédant	<b>23%+</b>	53%	<b>6%</b>	21%	<b>8%</b>	24%
<i>Mensualité ≤ 3 000 F</i>	<b>18%+</b>	22%	<b>4%</b>	11%	<b>6%</b>	12%
<i>Mensualité &gt; 3 000 F</i>	<b>5%+</b>	32%	<b>2%</b>	10%	<b>2%</b>	12%
Patrimoine financier	<b>23%</b>	51%	<b>15%-</b>	37%	<b>23%</b>	54%
<i>Plus de 20 000 F</i>	<b>9%</b>	32%	<b>9%</b>	19%	<b>16%</b>	38%
Patrimoine mobilier	<b>3%</b>	10%	<b>3%</b>	5%	<b>6%</b>	10%
Rembourse des crédits	<b>34%+</b>	41%	<b>32%+</b>	35%	<b>14%</b>	22%
<i>Mensualité &gt; 750 F</i>	<b>20%+</b>	24%	<b>13%+</b>	17%	<b>5%</b>	12%

source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

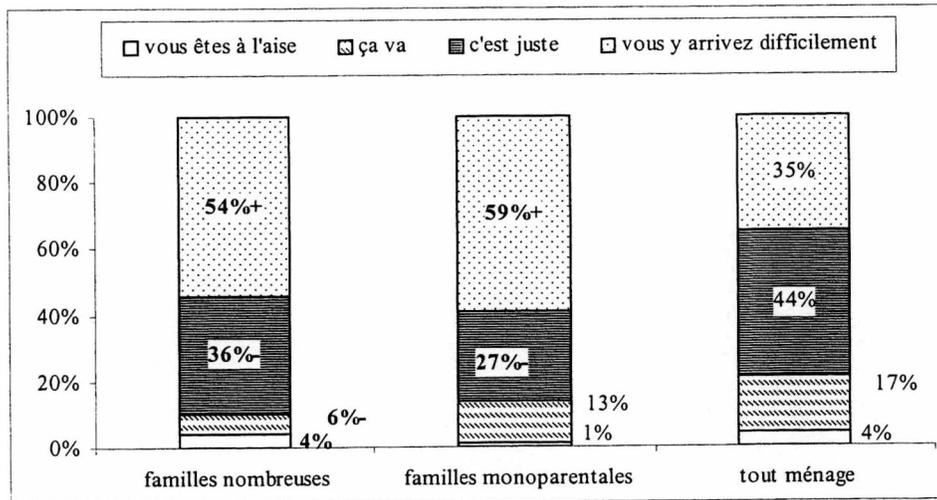
*guide de lecture :* les signes plus et moins indiquent l'existence de différences significatives entre les réponses données par l'ensemble des personnes pauvres ayant la caractéristique de la colonne, et l'ensemble des ménages pauvres.

## II.2.6 La perception de la situation financière

**Malgré des revenus par unité de consommation plus élevés, les familles monoparentales et les familles nombreuses pauvres ont une perception plus dégradée de leur situation financière que l'ensemble des ménages en situation de pauvreté.** En particulier, 59% des premières, 54% des secondes déclarent « y arriver difficilement », contre seulement le tiers de l'ensemble des ménages pauvres.

Graphique n° 2  
La perception de la situation financière du ménage  
selon la situation familiale, ménages en situation de pauvreté

Proposition qui convient le mieux, selon lui, au budget du ménage



Source : INSEE, Enquête budget des familles 1995.

## II.2.7 Opinions sur l'évolution de la situation financière

L'opinion sur l'évolution de la situation financière apporte des éléments subjectifs sur la temporalité de la pauvreté. Ainsi, il existe peu de différences entre l'opinion sur l'évolution du niveau de vie de l'ensemble des ménages pauvres et celle de l'ensemble des ménages. Les premiers sont cependant un peu plus nombreux, 21% contre 13%, à estimer que leur situation s'est beaucoup détériorée. Plus de la moitié estiment que leur situation s'est améliorée ou maintenue, ce qui indiquerait que ces ménages vivent une situation structurelle de pauvreté. Bien entendu, ce constat, qui s'appuie sur des données subjectives, doit être considéré avec précaution.

Par ailleurs, le tiers des ménages pauvres pensent que leur situation devrait s'améliorer dans les cinq prochaines années.

Les **familles nombreuses** ont une perception de l'évolution de leur niveau de vie proche de celle de **l'ensemble** des ménages. Les **familles monoparentales** sont nombreuses, 29%, à estimer que leur niveau de vie s'est **beaucoup détérioré**. Ces familles ont souvent connu une rupture qui a pu se produire au cours des cinq dernières années, ce qui explique ce chiffre.

Les familles monoparentales en situation de pauvreté estiment pour la plupart que leur niveau de vie s'est détérioré au cours des cinq dernières années, et plus du tiers pensent qu'il s'est beaucoup détérioré. A contrario, elles sont très nombreuses, 53%, à s'attendre à une amélioration de leur situation dans les cinq prochaines années.

Les familles nombreuses en situation de pauvreté sont aussi particulièrement nombreuses, 36%, à déclarer que leur niveau de vie s'est beaucoup détérioré au cours des cinq dernières années. Par ailleurs, 30% pensent qu'il va s'améliorer durant les cinq prochaines années.

Finalement, les familles nombreuses comme les familles monoparentales pauvres se caractérisent par rapport aux autres ménages en situation de pauvreté par une grande **variabilité** perçue du niveau de vie. En particulier, leur situation de pauvreté serait plus récente et leur espoir d'amélioration, plus important.

Tableau n° 14

Perception du revenu dans le temps, selon la situation familiale et la situation par rapport à la pauvreté

Depuis 5 ans, le niveau de vie du ménage s'est

	Familles nombreuses		Familles monoparentales		Ensemble des ménages	
	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble
Beaucoup amélioré	3%	10%	8%+	4%	3%	6%
Un peu amélioré	16%+	21%	12%	15%	10%	16%
Maintenu	22%-	30%	19%-	23%	36%	36%
Un peu détérioré	23%	25%	21%	26%	23%	25%
Beaucoup détérioré	36%+	14%	38%+	29%	21%	13%
Sans objet	0%	0%	2%	3%	7%	4%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

D'ici 5 ans, le niveau de vie du ménage va

	Familles nombreuses		Familles monoparentales		Ensemble des ménages	
	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble
Beaucoup s'améliore	1%-	5%	13%	8%	10%	6%
Un peu s'améliorer	29%	27%	48%+	35%	24%	20%
Se maintenir	40%	39%	24%-	36%	42%	47%
Un peu se détériorer	17%	20%	8%-	13%	15%	19%
Beaucoup se détériorer	7%	5%	1%-	3%	4%	4%
Ne sait pas	6%	4%	6%	5%	5%	4%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

*guide de lecture* : les signes plus et moins indiquent l'existence de différences significatives entre les réponses données par l'ensemble des personnes pauvres ayant la caractéristique de la colonne, et l'ensemble des ménages pauvres.

*Les familles nombreuses et les familles monoparentales se distinguent de la population par un taux de pauvreté important ; sous le seuil de pauvreté, la distribution de leurs revenus est en revanche plus proche du seuil. Sur le plan monétaire, ces familles ont en commun l'importance des revenus d'activité et des revenus sociaux, ainsi que l'importance de leur endettement. Sous le seuil de pauvreté, les deux types de familles perçoivent peu de revenus complémentaires (aides) et ont finalement une vision dégradée de leur situation financière. Quelques divergences apparaissent entre ces deux populations :*

- *les familles monoparentales sont plutôt plus nombreuses à recevoir de l'aide (aide financière, cadeaux en nature), sauf quand elles sont pauvres*
- *les familles nombreuses sont plus nombreuses à détenir un patrimoine financier ou à être accédantes à la propriété*
- *parmi les ménages pauvres, les revenus d'activité sont relativement plus importants dans les familles nombreuses que dans l'ensemble de la population ou dans les familles monoparentales*

## II.3 CONDITIONS DE VIE SELON LA SITUATION FAMILIALE

### II.3.1 La structure de la consommation

L'étude de la structure de la consommation est difficile, dans la mesure où elle dépend à la fois des contraintes budgétaires, des choix en termes de modes de vie, et de la structure du ménage. Les modalités selon lesquelles ces paramètres interagissent sont différentes selon les postes de consommation. Ainsi :

- *La taille du ménage* n'a pas la même influence selon les types de consommation. Les différents postes budgétaires sont plus ou moins élastiques au nombre de personnes présentes dans le ménage, autrement dit, les économies d'échelle lorsque cette taille augmente peuvent être très différentes. Selon les traitements de l'INSEE<sup>62</sup>, les économies d'échelle les plus importantes sont réalisées sur le logement et sur le poste « transports-télécommunication » : à « revenu égal », ces postes sont les moins sensibles à une augmentation de la taille du ménage. Les économies d'échelle les moins importantes concernent l'habillement et les loisirs.
- *Les contraintes budgétaires* provoquent a priori une augmentation du poids des postes les plus nécessaires (logement, alimentation), au détriment des postes « de confort » (équipement, vacances, loisirs, ...)

Dans ce contexte, les choix en termes de mode de vie sont difficiles à appréhender. Par exemple, un poids élevé du logement dans le budget de certains types de ménages pauvres peut montrer à la fois l'existence des contraintes budgétaires, mais également de modes de vie tournés vers la cellule familiale par exemple, et privilégiant un certain confort, une certaine taille, du logement.

Ces différents constats se traduisent nettement sur la consommation de l'ensemble des ménages pauvres : trois postes ont un poids particulièrement important, ce qui correspond à des dépenses incompressibles .

---

<sup>62</sup> Jean-Michel Hourriez, Lucile Olier, *Niveau de vie et taille du ménage : estimation d'une échelle d'équivalence*, Économie et Statistiques n° 308-309-310, INSEE, 1997.

C'est le cas de :

- *L'alimentation*, les différences les plus nettes concernant les céréales, les produits laitiers et la viande ;
- *Le logement*, et en particulier le loyer et charges, ainsi que les dépenses de chauffage.
- *Les dépenses d'équipement et les travaux*, qui ont plus un caractère de confort, ont par contre un poids plus faible ;
- *Les dépenses scolaires*.

A l'inverse, trois postes ont un faible poids relatif dans la consommation des ménages pauvres par rapport à celle de l'ensemble des ménages :

- *la santé et l'hygiène*,
- *les transports et télécommunication*,
- *le poste divers*, avec en particulier un poids faible des départs en vacances, des dons à d'autres ménages (les études à ce sujet montre que le poids de l'aide donnée sur les budgets des ménages dépend à la fois de l'âge et du revenu), ou encore des dépenses pour la garde d'enfants (les ménages pauvres comportant plus souvent au moins un parent inactif).

Par rapport à l'ensemble des ménages, les consommations des **familles monoparentales** sont déterminées par la taille du ménage. C'est ainsi que les consommations les moins élastiques ont un poids relativement faible (en particulier l'alimentation, la santé, les dépenses diverses comme notamment les vacances), alors que les consommations très élastiques ont un poids très important (comme les vêtements, les loyers et charges, le scolaire). Par ailleurs, le poids important des dépenses en loisirs peut s'expliquer en partie par le caractère urbain de l'habitat des familles monoparentales, de même que le poids faible des dépenses en chauffage. Enfin, la garde des enfants a un poids important, les travaux un poids faible (les familles monoparentales sont rarement propriétaires).

La composition de la consommation des **familles monoparentales pauvres** est le reflet à la fois de leur situation de pauvreté, et de leur structure familiale spécifique. En ce sens, la marge de manœuvre en termes de choix des familles monoparentales en situation de pauvreté apparaît très réduite.

- Le poids de l'alimentation est plus faible que pour l'ensemble des ménages pauvres, ce qui s'explique par la structure familiale. Il reste plus important que pour l'ensemble des ménages, ce qui est significatif des faibles revenus. Le poids des repas à l'extérieur est particulièrement faible, ce qui montre une certaine restriction en termes de loisirs, de sociabilité extérieure ;

- De même, les dépenses diverses sont particulièrement faibles, ce qui provient à la fois d'un effet revenu (postes compressibles), et d'un effet structure du ménage (peu d'économie d'échelle). Les familles monoparentales pauvres, contrairement à l'ensemble des ménages en situation de pauvreté, sont cependant contraintes d'accorder un poids très important aux dépenses de garde des enfants. Ce constat provient bien sûr de la présence d'enfants, mais également du fait, souligné en première partie, que les familles monoparentales sont pour la plupart actives, alors que sur l'ensemble des ménages en situation de pauvreté, la situation la plus fréquente est un parent au moins inactif ;
- Le poids des dépenses scolaires est également particulièrement élevé.
- Le poids des charges de logement est très important, car il s'agit d'une dépense à la fois incompressible (et donc ayant un poids important dans le revenu des ménages pauvres), et très élastique (et donc ayant un poids d'autant plus important, que la taille du ménage est faible).
- Par ailleurs, alors que les dépenses en vêtements pour femme ont un poids relatif important dans le budget de l'ensemble des familles monoparentales, ce n'est pas le cas de celles en situation de pauvreté, ce qui montre une restriction sans doute plus importante pour les femmes de ces ménages, que pour l'ensemble des femmes de ménages pauvres.

Le budget des **familles nombreuses** est moins facile à interpréter. En particulier, la taille du ménage devrait avoir pour conséquence un poids relativement faible des dépenses à fortes économies d'échelle, notamment du logement. Or le logement a un poids plus important dans le budget des familles nombreuses par rapport à l'ensemble du budget des ménages. Ce constat peut trouver alors des explications en termes notamment de modes de vie. Ainsi :

- Les familles nombreuses sont rarement propriétaires, mais sont fréquemment accédants, avec des remboursements de prêts pouvant être important.
- Le calcul des élasticités des différents postes budgétaires ne tient pas compte des effets de seuil. Or ceux-ci seraient importants lors du passage de deux à trois enfants, qui exigerait une surface plus importante. Peu de parents estimerait ainsi acceptables que trois enfants partagent une même chambre, alors que deux enfants dans une même chambre seraient plus courant (cette situation est par exemple acceptée dans les critères de surpeuplement de l'INSEE, si toutefois les deux enfants sont de même sexe).

Par ailleurs :

- Le poids de l'alimentation n'est pas particulièrement important, notamment parce qu'il y a un certain transfert des consommations « coûteuses », en particulier la viande, vers des consommations primordiales, notamment pour les enfants (céréales, produits laitiers).
- Les dépenses les moins sensibles aux économies d'échelles, notamment les vêtements enfants, ou les loisirs, sont particulièrement importantes.
- Bien entendu, les autres dépenses destinées aux enfants, telles que les dépenses scolaires, les dépenses en modes de garde et une partie des loisirs, ont également un poids élevé au regard de la structure de consommation de l'ensemble des ménages.

La consommation des **familles nombreuses en situation de pauvreté** se caractérise par un poids très important des postes à faibles économies d'échelle et incompressible, un poids faibles des consommations compressibles, notamment adultes. Ainsi :

- Par rapport à l'ensemble des ménages pauvres, le poids de l'alimentation est très important. Le rééquilibrage entre les consommations en viande et les consommations en céréales ou lait ne peut dépasser un certain seuil, et donc le poids des consommations en viande est aussi important pour les familles nombreuses en situation de pauvreté que pour l'ensemble des ménages pauvres, alors que le poids des consommations en céréales et en lait reste très grand.
- Les dépenses en loyer sont élevées, mais ne le sont pas plus que celles de l'ensemble des ménages pauvres. L'effet de seuil décrit ci-dessus n'est pas observé ici. Un paragraphe suivant montrera que la conséquence en est des situations de surpeuplement fréquentes.
- Les dépenses « enfants » ont un poids très élevé, à l'exception de la garde des enfants (la première partie a montré le fort taux d'inactivité des mères de familles nombreuses).
- Les postes compressibles, notamment adultes, ont un poids faible.

***Enfin, le budget des familles monoparentales et des familles nombreuses en situation de pauvreté est très contraint, à la fois par leur situation familiale et par la faiblesse des revenus :***

- ***Pour les familles monoparentales, la conséquence en est un poids important du poste logement, un poids relativement faible du poste alimentation. Les comportements de restriction adultes sont cependant moindres que dans le cas des familles nombreuses, avec notamment des consommations adultes restant aussi importantes que pour l'ensemble des ménages pauvres (vêtements adultes, loisirs)***

- **Pour les familles nombreuses, le poids de l'alimentation est très élevé, de même que le poids des postes de dépenses enfants. Les consommations adultes semblent être marquées par des restrictions très importantes.**

Tableau n° 15  
la structure de la consommation,  
selon la situation familiale et la situation par rapport à la pauvreté

	Familles nombreuses		Familles monoparentales		Ensemble des ménages	
	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble
Alimentation	<b>25,6%+</b>	19%	<b>20,2%-</b>	16,1%-	<b>23,3%+</b>	19%
Céréales	<b>4,3%+</b>	3%+	<b>3,3%</b>	2,5%	<b>3,6%+</b>	2,6%
Fruits	<b>1,5%</b>	1,1%-	<b>1,3%</b>	1%-	<b>1,5%+</b>	1,3%
Viande	<b>8,7%</b>	6,4%-	<b>6,7%-</b>	5,4%-	<b>7,9%+</b>	6,6%
lait	<b>3,2%+</b>	2,5%+	<b>2,5%</b>	2,1%	<b>2,7%+</b>	2,2%
Repas extérieurs	<b>2,5%</b>	3,2%	<b>2,3%-</b>	3,3%	<b>3,1%</b>	3,3%
Vêtements	<b>5%</b>	5,6%+	<b>5%</b>	5,6%+	<b>4,9%</b>	4,9%
Vêtements homme	<b>1,4%</b>	1,5%	<b>0,2%-</b>	0,9%-	<b>1,4%</b>	1,4%
Vêtements femme	<b>1,4%-</b>	1,9%-	<b>2,7%</b>	3%+	<b>2,5%</b>	2,3%
Vêtements enfant	<b>1,9%+</b>	1,9%+	<b>1,6%+</b>	1,4%+	<b>0,6%</b>	0,7%
Logements	<b>30,9%</b>	30,2%+	<b>35,3%+</b>	32,9%+	<b>30,4%+</b>	29%
Loyers et charges	<b>20,3%</b>	19,2%+	<b>23,8%+</b>	22,2%+	<b>17,4%+</b>	15,9%
Chauffage	<b>5,2%-</b>	3,8%-	<b>6%</b>	4,5%-	<b>6,8%+</b>	5%
Équipement	<b>4,4%</b>	4,8%	<b>5,1%</b>	4,4%-	<b>4,1%-</b>	5%
Travaux	<b>1,1%-</b>	2,4%-	<b>0,5%-</b>	1,8%-	<b>2,1%-</b>	3,1%
Santé, hygiène	<b>4,3%-</b>	5,6%-	<b>6,2%</b>	6,3%-	<b>6%-</b>	6,7%
Hygiène, beauté	<b>1,6%</b>	1,9%-	<b>1,8%</b>	2,3%	<b>1,9%-</b>	2,2%
Santé	<b>2,7%-</b>	3,7%-	<b>4,4%</b>	4%-	<b>4,1-</b>	4,6%
Transports et télécommunication	<b>10,6%</b>	12,6%	<b>11,7%</b>	11,6%	<b>10,6%-</b>	12,2%
Cultures et loisirs	<b>8,2%</b>	8,9%+	<b>8,7%</b>	9,3%+	<b>7,5%+</b>	6,9%
Loisirs	<b>5,7%-</b>	6,5%+	<b>6,6%</b>	7,1%+	<b>6,3%</b>	6,1%
Scolaire	<b>2,5%+</b>	2,4%+	<b>2,2%+</b>	2,2%+	<b>1,1%+</b>	0,7%
Divers	<b>12,9%</b>	15%-	<b>10,5%-</b>	15%-	<b>14,3%-</b>	18,1%
Vacances	<b>2,2%</b>	2,7%	<b>1%-</b>	2,4%-	<b>1,9%-</b>	2,9%
dons	<b>1,1%-</b>	1,2%-	<b>0,5%-</b>	1,2%-	<b>1,8%-</b>	3,2%
Garde d'enfants	<b>0,1%</b>	0,6%+	<b>0,6%+</b>	0,8%+	<b>0,1%-</b>	0,4%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

guide de lecture : l'utilisation des signes plus et moins permet de comparer :

la consommation moyenne des ménages pauvres avec celle de l'ensemble des ménages (deux colonnes de droite)

la consommation moyenne des familles nombreuses et monoparentales avec celle de l'ensemble des ménages (colonnes en caractères non gras)

la consommation moyenne des familles nombreuses et monoparentales en situation de pauvreté avec celle de l'ensemble des ménages en situation de pauvreté (colonnes en caractères gras)

le seuil de significativité pour les tests de comparaison des moyennes est de 0,01.

## II.3.2 Équipement du ménage

La présence d'enfants a pour conséquence un équipement important des familles monoparentales et surtout des familles nombreuses en appareils électro-ménagers comme audiovisuels. Des équipements comme le lave-linge ou l'aspirateur sont présents dans la quasi-totalité des familles nombreuses, acquérant un statut d'équipement indispensable.

Tableau n° 16

Équipement du ménage, achat dans les 12 derniers mois  
selon la situation familiale et la situation de pauvreté

	Familles nombreuses		Familles monoparentales		Ensemble des ménages	
	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble
Réfrigérateur	98%	99%	100%	99%	96%	98%
Congélateur	61%+	71%	33%	40%	38%	49%
Lave-linge	94%+	98%	93%+	95%	73%	88%
Lave-vaisselle	23%+	56%	22%	36%	13%	35%
Four à micro-ondes	36%	58%	40%+	51%	25%	43%
Sèche-linge	20%+	46%	16%+	21%	8%	20%
Aspirateur	72%	92%	80%	88%	68%	88%
Achat d'électro-ménager dans les 12 derniers mois	26%+	33%	28%+	28%	17%	25%
Téléviseur	98%	98%	96%	94%	89%	95%
Magnétoscope	69%+	85%	61%+	64%	33%	57%
Caméscope	12%+	25%	5%	5%	4%	12%
Chaîne hi-fi	57%+	79%	64%+	69%	37%	58%
Micro-ordinateur	4%	26%	6%	14%	6%	14%
Achat d'audio-visuel dans les 12 derniers mois	22%+	26%	14%	20%	13%	19%
Pas de voiture	23%-	5%	42%	24%	45%	20%
Une voiture	55%	47%	53%	64%	45%	50%
Deux ou plus	22%+	48%	5%-	12%	10%	30%

source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

guide de lecture : les signes plus et moins indiquent l'existence de différences significatives entre les réponses données par l'ensemble des personnes pauvres ayant la caractéristique de la colonne, et l'ensemble des ménages pauvres.

Il en résulte que si l'équipement des ménages pauvres est plus faible que celui des ménages dans leur ensemble, ces comportements de restrictions sur la possession de certains biens sont très rares pour les familles nombreuses et monoparentales. ***Le taux d'équipement des familles nombreuses en situation de pauvreté est ainsi équivalent à celui de l'ensemble des ménages, y compris non pauvres.*** Les familles nombreuses comme les familles monoparentales sont d'ailleurs particulièrement nombreuses à avoir effectué des achats d'électro-ménager y compris audio-visuels au cours des douze mois précédents l'enquête. Cependant, le tableau précédent a montré que le poids des dépenses d'équipement de ces familles reste limité : les achats effectués par les familles concernées sont probablement moins importants (en quantité et très certainement en qualité) que ceux réalisés par l'ensemble des ménages.

### **II.3.3 Confort du logement**

Schématiquement, les **familles monoparentales** sont locataires dans des appartements en ville. 39% sont locataires dans le parc social (18% pour l'ensemble de la population) et 25% dans le parc privé (20%). Le logement des familles monoparentales se caractérise par de rares situations de manque de confort, des situations de surpeuplement relativement fréquentes, un habitat en immeuble, souvent HLM. Les familles en situation de pauvreté sont plus souvent concernées par ces caractéristiques. Il en résulte que leur situation par rapport au logement tendrait à être plus dégradée que celle de l'ensemble des ménages en situation de pauvreté (dont surpeuplement). La conséquence positive du recours au logement HLM est la rareté du manque de confort<sup>63</sup>.

Une grande part des **familles nombreuses** est locataire, souvent en HLM (23% contre 15% de l'ensemble des ménages). Près de la moitié vivent en situation de surpeuplement, mais en général, disposent de tout le confort. Pour les trois quarts, l'habitat est une maison individuelle. Les familles nombreuses en situation de pauvreté se caractérisent par un taux très important de situation de surpeuplement : une telle situation concernerait 70% de ces familles, pour 28% de l'ensemble des ménages pauvres. Les logements des familles nombreuses restent relativement confortables. Comme pour l'ensemble des ménages pauvres, le type de logement est pour moitié un immeuble, et pour moitié une maison individuelle. L'enquête du CRÉDOC sur la grande pauvreté<sup>64</sup> souligne le fait qu'être en famille protège relativement de devenir sans abri, en particulier, la présence d'enfants facilite l'accès au parc de logements social ; en revanche, une grande part des logements de fortune sont habités par des familles.

---

<sup>63</sup> Les exploitations de l'enquête logement faites par l'INSEE montrent que les logements HLM disposent de ce confort minimal, ce qui a pour conséquence une diminution des logements sans confort pour les populations ayant les revenus les plus faibles.

Tableau n° 17  
Confort du logement  
selon la situation familiale et la situation de pauvreté

	Familles nombreuses		Familles monoparentales		Ensemble des ménages	
	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble
Surpeuplement	<b>70%+</b>	42%	<b>36%</b>	21%	<b>28%</b>	13%
Cuisine indépendante	<b>96%</b>	98%	<b>98%</b>	97%	<b>88%</b>	95%
Baignoire ou douche	<b>93%</b>	99%	<b>98%</b>	99%	<b>88%</b>	96%
Eau chaude	<b>93%</b>	99%	<b>99%</b>	99%	<b>93%</b>	98%
WC à l'intérieur	<b>95%</b>	99%	<b>99%</b>	100%	<b>91%</b>	97%
Manque au moins un élément de confort	<b>12%-</b>	4%	<b>6%-</b>	4%	<b>24%</b>	9%
Logement HLM	<b>38%+</b>	19%	<b>40%+</b>	32%	<b>19%</b>	15%
Maison individuelle	<b>53%</b>	73%	<b>35%-</b>	39%	<b>52%</b>	58%
Immeuble de 2 logements	<b>4%</b>	3%	<b>6%</b>	5%	<b>4%</b>	4%
Immeuble comprenant plus de 2 logements	<b>43%</b>	24%	<b>59%+</b>	56%	<b>44%</b>	38%

source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

guide de lecture : les signes plus et moins indiquent l'existence de différences significatives entre les réponses données par l'ensemble des personnes pauvres ayant la caractéristique de la, et l'ensemble des ménages pauvres.

***Du point de vue des conditions de vie, les familles monoparentales et les familles nombreuses révèlent divergences que convergences :***

- ***sur le budget : alors que, dans les familles monoparentales, et plus encore pour leur fraction pauvre, les consommations les moins élastiques ont un poids faible et les plus élastiques un poids élevé, la situation est plus complexe pour les familles nombreuses, en raison des effets combinés des économies d'échelle et des effets de seuil***
- ***sur l'équipement : dans les deux cas, la présence d'enfants rend indispensable certains équipements, plus encore dans les familles nombreuses, même pauvres***
- ***sur le logement : les familles monoparentales sont plus souvent en appartement, les familles nombreuses en maison individuelle, mais les deux types de familles sont plus souvent en HLM, ce qui induit un niveau de confort satisfaisant, à l'exception de la dimension surpeuplement (très prégnante dans les familles nombreuses pauvres).***

<sup>64</sup> Marie-Odile SIMON, Michel LEGROS, op.cit..

### III L'ÂGE

#### III.1 PRÉSENTATION DES POPULATIONS<sup>65</sup>

L'évolution de la population de la France en termes d'âge ne révèle pas la même réalité si l'on observe les ménages ou les personnes. Entre 1968 et 1999, la structure par ménage n'a que peu évolué : les plus jeunes représentent environ 10% des ménages, les plus âgés un tiers. L'évolution de la population ne reflète pas la même stabilité : entre ces mêmes dates, la part relative des plus jeunes a fortement décliné, celle des plus âgés s'est fortement accrue.

Tableau n° 18

Évolution de la population de la France en fonction de l'âge entre 1968 et 1999

Âge du chef de famille	Ménages				Population plus de 15 ans	
	1968		1999		1999	
	<i>Effectif</i>	%	<i>Effectif</i>	%	<i>Effectif</i>	%
15 à 30 ans	1 614 424	10%	2 709 760	11%	11 825 431	25%
30 à 45 ans	4 497 900	29%	6 858 289	29%	12 816 768	27%
45 à 60 ans	4 178 464	27%	6 339 143	27%	10 951 278	23%
Plus de 60 ans	5 471 720	35%	7 900 880	33%	12 474 900	26%
<b>Ensemble</b>	<b>15 762 508</b>	<b>100%</b>	<b>23 808 072</b>	<b>100%</b>	<b>48 068 377</b>	<b>100%</b>

Source : recensement de la population, INSEE

Si l'on définit les **jeunes** comme les personnes qui, tout en n'étant plus enfants, n'ont pas encore franchi toutes les étapes menant à l'âge adulte (schématiquement : départ du domicile parental, accession à un emploi stable, vie en union stable, voire premier enfant), étapes dont l'ordre et l'enchaînement varient, alors on comprend la difficulté des sociologues à déterminer les âges définissant la jeunesse. En outre, cette période est probablement une des étapes de la vie qui a subi les mutations les plus intenses au cours des vingt dernières années. Et si<sup>66</sup>, il y a vingt ans, on pouvait considérer que, après 24 ans, la grande majorité de la population avait accédé aux statuts adultes, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Une insertion professionnelle plus longue et une norme d'accès aux statuts adultes basée sur le principe de l'essai-erreur (et non plus sur l'identification) ont allongé la période de transition entre l'adolescence et l'âge adulte.

<sup>65</sup> On pourra se reporter pour plus de précisions à *Les jeunes, Portrait social*, Contours et Caractères, INSEE, 2000, Olivier Galland, *Sociologie de la Jeunesse*, Armand Collin, 1997.

<sup>66</sup> Olivier Galland, *Qu'est-ce que la jeunesse ?* in *Les jeunes*, op. cit.

Nous utiliserons donc ici pour définir la catégorie des jeunes les limites qui paraissent les moins contestées : 15 ans à 29 ans<sup>67</sup>.

Il est classique de définir les personnes âgées comme les personnes **de plus de 60 ans**. Cette convention a été critiquée, au motif de l'ineptie qu'il y a à comparer les personnes de 60 ans du début du 20<sup>ème</sup> siècle, usées par le travail et ayant une espérance de vie de quelques années à nos jeunes et fringants retraités actuels<sup>68</sup>. Sans entrer dans ce débat sur l'âge de la vieillesse, ce cahier de recherche propose de traiter d'une catégorie, les "plus de 60 ans", dont la principale caractéristique au regard des revenus est la disparition des revenus professionnels, 60 ans étant l'âge le plus fréquent de la cessation d'activité. Certes, le seuil de passage est aujourd'hui moins net, avec des personnes conservant plus longtemps leur activité, d'autres étant dès 55 ans au chômage ou (puis) en pré-retraite<sup>69</sup>, mais ce seuil reste symbolique d'une modification des revenus et des modes de vie (accroissement du temps libre).

### III.1.1 Évolution numérique : moins de jeunes, plus de plus de 60 ans

Les **personnes de 15 à 29 ans** représentent environ un quart de la population, en décroissance. L'effectif, après avoir augmenté entre 1962 et 1977, conséquence du baby boom, s'est stabilisé par la suite, puis a décliné en raison de la chute de la natalité.

Les jeunes sont inégalement répartis sur le territoire : ils représentent une part importante de la population du Nord, une part nettement moins importante dans le Sud. Les jeunes sont plus souvent implantés dans les villes que dans les campagnes.

Le **nombre de personnes de plus de 60 ans** en revanche augmente sans cesse. Ce phénomène est lié essentiellement à la progression de l'espérance de vie qui est passée entre 1900 et 1990 pour les femmes de 49,5 ans à 80,9 ans et pour les hommes de 45,9 ans à 72,2 ans<sup>70</sup>. On compte ainsi aujourd'hui 1250 000 personnes de plus de 85 ans, et 8 000 centenaires<sup>71</sup>. De plus, la population vieillit, cette catégorie prenant de plus en plus d'importance relative dans la population : en 1999, plus d'un habitant sur 5 a plus de 60 ans (21,3%), cette progression est très rapide (le taux était de 18,5% en 1982).

Les plus de 60 ans ne sont pas uniformément répartis sur le territoire : plus nombreux dans le Sud de la France, ils sont aussi surreprésentés dans les communes rurales et les petites agglomérations.

---

<sup>67</sup> Cette limite supérieure correspond à l'âge moyen de la première naissance chez les femmes.

<sup>68</sup> Patrick Bourdelais *L'âge de la vieillesse* PUF 1994.

<sup>69</sup> Anne Marie Guillemard *Entre travail, retraite et vieillesse, le grand écart* avec Jacques Légaré, Pierre Ansart L'Harmattan 1995.

<sup>70</sup> INSEE, *données sociales 1990*.

<sup>71</sup> Enquête Novartis / Fondation Nationale de Gérontologie dans Impact Médecine, janvier 2001.

### III.1.2 Deux populations peu actives

◆ Les jeunes : des études longues, une insertion professionnelle difficile.

Alors que la première "explosion scolaire", durant les années 1960, a provoqué l'accès d'un plus grand nombre d'élèves au baccalauréat, la seconde, dans les années 1990, voit l'allongement des études supérieures. L'âge médian de fin d'étude passe de 18 à 21 ans entre 1982 et 1999<sup>72</sup>. Si l'on considère les sortants du système éducatif, en 1977, on comptait 16% de personnes ayant un diplôme supérieur, et plus spécifiquement 7% de titulaires d'une licence, maîtrise, doctorat, diplôme d'une grande école ; ces chiffres sont respectivement de 39% et 22% en 1997. A l'autre extrémité, 28% des jeunes sortaient en 1997 du système éducatif sans diplôme, ils sont aujourd'hui 13%.

Par ailleurs, **l'insertion professionnelle** des jeunes est aujourd'hui difficile et les jeunes multiplient durant plusieurs années les périodes de chômage, d'emplois "aidés" (Contrats emploi-solidarité, contrats de qualification, emplois jeunes, etc.) ou à durée déterminée, avant de trouver un poste stable. Ainsi en 1999, 96% des jeunes actifs sont salariés (81% des plus de 30 ans), dont 66 % en Contrat à Durée Indéterminée (78% des plus de 30 ans). La part de CDI est en régression depuis 1990.

L'âge médian **d'obtention d'un emploi** est ainsi passé entre 1982 et 1999 de 20 ans à 23 ans, de 22 à 25 ans si l'on considère l'emploi stable.

**Au total**, les jeunes de 15 à 29 ans sont le plus souvent étudiants ou élèves, puis actifs ayant un emploi, puis chômeurs. Les femmes sont, plus souvent que les hommes, inactives ou chômeuses<sup>73</sup>. Cette répartition évolue naturellement entre 15 et 29 ans, les plus jeunes étant plus souvent étudiants, les plus âgés actifs et ... au chômage. En 2001, alors que le taux de chômage de la population totale est de 8,8%, celui des 15 à 24 ans atteint 18,7%, et celui des 25 à 29 ans 11,3%, les taux étant encore plus élevés parmi les femmes. Entre 1990 et 1999, le taux d'activité des jeunes a continué à décroître, passant par exemple pour les hommes de 20 à 24 ans de 67% à 57% et pour les femmes du même âge de 60% à 48%<sup>74</sup>.

---

<sup>72</sup> *Une Jeunesse qui dure*, Louis Dirn in Sciences Humaines, Hors série septembre/octobre 1999.

<sup>73</sup> Chômage des femmes 7,4% contre 6,9% pour les hommes, inactivité des femmes 8,3% contre 5,3% pour les hommes selon l'enquête emploi de mars 2001, INSEE.

<sup>74</sup> Source recensement INSEE.

Tableau n° 19  
Statut professionnel des jeunes de 15 à 29 ans

	Effectif	%	Part des		
			15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans
Actifs ayant un emploi	4 640 580	39%	6%	37%	72%
Chômeurs	1 179 978	10%	2%	13%	14%
Militaires du contingents	85 623	1%	0%	2%	0%
Étudiants, élèves	5 391 526	46%	90%	43%	6%
Autres inactifs	527 724	4%	1%	5%	7%
<b>Ensemble</b>	<b>11 825 431</b>	<b>100%</b>	<b>3 936 469</b>	<b>3 711 848</b>	<b>4 177 114</b>

Source : recensement de la population

Lorsqu'ils ont un **emploi**, les jeunes de 15 à 29 ans sont plus souvent employés et ouvriers que l'ensemble des actifs occupés, moins souvent agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise. Les professions intermédiaires sont elles aussi plus importantes parmi les jeunes. Les diplômes plus élevés permettent d'économiser quelques années d'expérience professionnelle et la répartition évolue donc en fonction de l'âge. Parmi les jeunes, ceux qui sont actifs le plus tôt sont aussi les moins diplômés.

Tableau n° 20  
Répartition des jeunes actifs occupés

	Part des				Ensemble
	% 15 à 29 ans	% 15 à 19 ans	% 20 à 24 ans	% 25 à 29 ans	
Agriculteurs exploitants	0%	0%	0%	1%	2%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2%	1%	1%	3%	5%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	8%	0%	2%	11%	10%
Professions intermédiaires	18%	2%	10%	23%	14%
Employés	20%	9%	16%	22%	11%
Ouvriers	27%	10%	19%	32%	19%
Inactifs	24%	79%	51%	9%	9%
<b>Ensemble</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	

Source : recensement de la population, INSEE, 1999

◆ Les plus de 60 ans : des retraités

La plupart des plus de 60 ans sont **retraités** ; seuls 4% sont encore actifs. Il est intéressant de comparer la structure des anciennes professions de ces retraités et la structure des professions exercées par les actifs actuels. Cette comparaison reflète l'évolution de la structure professionnelle nationale : la proportion d'agriculteurs a diminué, la proportion de cadres et de professions intermédiaires a crû<sup>75</sup>.

Tableau n° 21  
Activité professionnelle des plus de 60 ans

	Plus de 60 ans			ensemble hors retraités
	Effectif	%		%
Actifs	519 098	4%		
Anciens agriculteurs	1 067 613	9%	Agriculteurs exploitants	2%
Anciens artisans commerçants, chefs d'entreprise	912 862	7%	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7%
Anciens cadres et professions intellectuelles	699 074	6%	Cadres et professions intellectuelles	14%
Anciens professions intermédiaires	1 365 209	11%	Professions intermédiaires	20%
Anciens employés	2 964 443	24%	Employés	16%
Anciens ouvriers	3 001 613	24%	Ouvriers	28%
Autres inactifs	1 944 988	16%	Inactifs	13%

Source : recensement de la population, 1999, INSEE

Les plus de 60 ans sont nettement **moins diplômés** que les générations plus jeunes. Ainsi, 30% n'ont aucun diplôme et seulement 14% ont le bac ou un diplôme supérieur (à comparer aux 50% de moins de 30 ans). L'illettrisme est plus important parmi les populations les plus âgées.

<sup>75</sup> Il faut toutefois comparer les deux colonnes avec précaution : les plus de 60 ans actifs ont probablement un profil atypique, parmi lesquels les cadres et professions intellectuelles sont plus importants que parmi les retraités.

### III.1.3 ..... Moins de couples parmi les moins de 30 ans. Plus parmi les plus de 60

#### ♦ Les jeunes : une vie en couple repoussée

Comme le premier emploi, l'installation en **couple** et la **naissance** du premier enfant sont repoussés.

L'âge médian de formation d'un couple est passé de 23 à 25 ans de 1982 à 1999<sup>76</sup>, avec une plus grande précocité des filles. Cette période de vie seul(e) est plus fréquente parmi les jeunes ayant fait des études longues. Si les situations masculines sont assez homogènes, on trouve parmi les femmes deux modèles, un modèle caractérisant les femmes peu diplômées, tôt en couple, et un caractérisant les femmes diplômées, dont les modalités se rapprochent du modèle masculin (mise en couple plus tardive). En outre, la mise en couple se fait sans **mariage** : si seulement 10% des nouveaux couples en 1965 cohabitaient avant de se marier, en 1990, c'est le cas de 90% des couples<sup>77</sup>. L'âge du mariage en est décalé d'autant et, malgré la chute du lien entre le mariage et la naissance des enfants<sup>78</sup>, la première naissance est plus tardive que naguère. Ainsi, l'âge médian auquel naît le premier enfant passe de 26 ans à 29 ans entre 1982 et 1999<sup>79</sup>. A l'instar de la mise en couple, on peut distinguer deux modèles féminins : le modèle "peu diplômé" précoce et le modèle "diplômé" tardif.

Cette situation, d'allongement de la durée des études, de la phase d'insertion professionnelle et de l'installation matrimoniale, provoque une évolution des modes de cohabitation des jeunes, qui dépend de l'âge (voir infra), du sexe, les filles étant plus précoces que les garçons, et de l'activité : les actifs occupés sont moins souvent chez leurs parents (32%) que les chômeurs (52%), et encore moins que les étudiants (82%), la répartition étant inversement proportionnelle pour tous les autres modes de cohabitation. Le **départ de chez les parents** est plus tardif aujourd'hui que naguère ; l'âge médian de l'autonomie résidentielle est passé de 21,9 ans pour les hommes et 19,8 pour les femmes pour les jeunes nés entre 1958 et 1962 à 23,9 pour les hommes et 21,9 pour les femmes nés entre 1968 et 1972.

---

<sup>76</sup> Louis Dirn in Sciences Humaines, Hors série septembre / octobre 1999.

<sup>77</sup> INSEE, Enquêtes emploi.

<sup>78</sup> Progression des naissances hors mariage, surtout pour les premiers enfants.

<sup>79</sup> Louis Dirn op.cit.

Tableau n° 22 Mode de cohabitation des jeunes selon l'âge

	1990	1999			
		15 à 29 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans
Chez les parents	55%	57%	93%	59%	22%
A l'extérieur, pas en couple	16%	17%	7%	24%	22%
En couple non marié	11%	15%	0%	13%	30%
En couple marié	18%	11%	0%	3%	27%

Source : enquêtes emplois INSEE

Si l'âge de départ du domicile parental semble avoir atteint un maximum, l'âge d'accès à un logement autonome continue de croître<sup>80</sup>. L'accès à l'indépendance résidentielle a été de plus en plus précoce jusqu'à la génération 1957, puis s'est faite de plus en plus tardive. Ainsi, l'âge médian du premier départ stagne entre 1992 et 1997 aux alentours de 22 ans pour les hommes et 20,5 ans pour les femmes, mais l'âge médian d'acquisition de l'indépendance résidentielle évolue pour atteindre quasiment 24 ans pour les hommes et 22 ans pour les femmes en 1997. Entre la cohabitation parentale et le logement autonome se développent des situations intermédiaires : logement payé par les parents (1/5 des premiers départs), départ puis retour (1/5 des premiers départs), double résidence (1/10 des premiers départs)...

◆ Les plus de 60 ans : des femmes, mais aussi plus de couples

Les plus de 60 ans sont plutôt des **femmes** ; la répartition évolue considérablement en fonction de l'âge, puisque elle est quasiment à part égale pour la tranche d'âge 60 à 64 ans, mais que le ratio est de 1/3 d'hommes pour 2/3 de femmes pour les plus de 80 ans.

Tableau n° 23 Répartition des plus de 60 ans selon le sexe

Âge	Part de		Ensemble	
	Hommes	Femmes	%	Effectifs
Plus de 60 ans	42%	58%	100%	12 474 900
60 à 64 ans	48%	52%	100%	2 725 620
65 à 69 ans	46%	54%	100%	2 753 647
70 à 74 ans	44%	56%	100%	2 493 829
75 à 79 ans	40%	60%	100%	2 167 922
plus de 80 ans	32%	68%	100%	2 333 882

Source : recensement de la population, INSEE, 1999

<sup>80</sup> L'indépendance résidentielle correspond au fait de payer son propre logement Catherine Villeneuve – Golzalp *Le départ de chez les parents : définitions d'un processus complexe* Économie & Statistiques, n°304-305 1997.

La **situation familiale** elle aussi dépend de l'âge et du sexe. De 60 à 64 ans, les trois quarts des personnes vivent en couple, avec ou sans enfant ; moins d'un tiers des personnes de plus de 80 ans sont dans cette situation. La proportion de personnes seules augmente dans le même temps. Les hommes ayant une espérance de vie plus brève sont par ailleurs plus souvent en couple que les femmes, qui leur survivent. Au total, parmi les personnes de plus de 80 ans, les hommes sont pour 59% en couple, alors que ce n'est le cas que de 15% des femmes. Avec le rattrapage de l'espérance de vie des hommes et des femmes, ce déséquilibre est en cours de réduction.

Tableau n° 24  
Situation familiale selon le sexe et de l'âge des plus de 60 ans

	Ensemble		Femmes	Hommes	60 à 64 ans	Plus de 80 ans
	Effectifs	%	%	%	%	%
Enfant d'une famille	33181	0%	0%	0%	1%	0%
Dans un couple sans enfant	6 391 037	51%	42%	64%	58%	27%
Dans un couple avec enfant	1 035 662	8%	6%	12%	17%	2%
Dans une famille monoparentale	394 470	3%	5%	1%	3%	4%
Personne seule	3 378 262	27%	36%	15%	16%	42%
Personne vivant hors famille dans un ménage de plusieurs personnes	663 764	5%	7%	4%	3%	10%
Personnes vivant hors ménage	578 524	5%	6%	3%	1%	16%
<b>Ensemble</b>	<b>12 474 900</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : recensement de la population INSEE 1999

En outre, on remarque<sup>81</sup> parmi les personnes de plus de 60 ans un nombre croissant de remises en couple, à l'issue d'un divorce ou d'un veuvage, remise en couple ne s'accompagnant pas nécessairement d'un remariage, ni même d'une cohabitation.

### III.1.4 Allongement et séquençage de la jeunesse et de la retraite

Globalement, on peut définir les évolutions qui traversent jeunesse comme retraite par un allongement de la période (extension de la phase entre l'adolescence et la complète autonomie pour les jeunes, allongement de la vie pour les plus âgés) et une multiplication des étapes de passage.

<sup>81</sup> Vincent Caradec Les formes de la vie conjugale des "jeunes" couples "âgés", Population 4-5, 1996.

Ainsi, pour les plus de 60 ans, l'allongement de la vie s'accompagne d'un allongement de la période de vie sans incapacité<sup>82</sup>, et donc de la phase "active" de la retraite, qui n'est plus simplement une période de déclin. En témoignent notamment l'implication des grands-parents vis à vis de leurs petits-enfants<sup>83</sup>, ou leur participation à des associations (en 1997 – 1998, 40%<sup>84</sup> des 60 et plus sont adhérents d'au moins une association). Durant cette phase (qui s'étend jusqu'à 75 ans), les ménages sont encore très souvent en couple ; les personnes sont en bonne santé. Ils sont la génération "pivot" de la famille, très sollicités pour s'occuper à la fois de leurs petits-enfants et de leurs propres parents. Cette période est éventuellement un moment choisi pour changer de vie (remises en couples, voir supra).

La seconde phase (après 75 ans) est plus proche de ce qu'était auparavant les plus de 60 ans. En effet, retardée, la période de dépendance existe pourtant : 20 à 30% des plus de 75 ans connaissent une dépendance "forte". A cette période, les femmes sont très majoritaires et vivent donc seules, entourées de leurs enfants<sup>85</sup>.

On peut enfin souligner que, pour les jeunes, ce passage à l'âge adulte ne se fait pas selon les mêmes modalités selon que l'on appartient à un milieu plutôt favorisé, que l'on fait des études, ou que l'on souhaite s'insérer rapidement dans la vie professionnelle<sup>86</sup>. On aurait, de plus en plus, un phénomène de **polarisation** de la jeunesse, entre les jeunes diplômés qui choisissent un mode de vie par essai-erreurs, et les non diplômés, qui vivent "la galère".

---

<sup>82</sup> Claudine Attias-Donfut. *Génération et âges de la vie*, PUF 1991. Voir aussi Jean-Marie Robine 1996 cité par Claudine Attias-Donfut et Martine Ségalen, *Grands-parents : la famille à travers les générations*. Odile Jacob, 1998. pour les femmes comme pour les hommes, le gain d'espérance de vie s'accompagne d'une baisse ou d'une stagnation du temps passé en incapacité.

<sup>83</sup> Delphine Chauffaut, *L'évolution des relations entre générations dans un contexte de mutation du cycle de vie*, cahier de recherche du CREDOC, 2001.

<sup>84</sup> Bertrand Chokrane et Georges Hatchuel *Enquête CREDOC, Condition de vie et aspirations des Français* paru dans *Consommation et modes de vie* N° 135, mai 99.

<sup>85</sup> Sylvie Renaut et Alain Rozentier *Les familles à l'épreuve de la dépendance* in Claudine Attias-Donfut, *Les solidarités entre générations*, op. cit.

<sup>86</sup> Si l'on prend l'exemple de la décohabitation du foyer parental étudié par Olivier Galland, trois modèles existent ainsi, selon le niveau de diplôme et le sexe du jeune : la *cohabitation* concerne les jeunes peu diplômés, restant malgré eux longtemps après la fin de leurs études au domicile parental dans l'attente d'un emploi stable ; la *décohabitation* concerne les jeunes filles peu diplômées, qui quittent précocement le domicile parental pour vivre en couple ; la *recohabitation* concerne les jeunes diplômés, qui quittent leurs parents pour étudier (ils sont alors aidés par les parents), et reviennent ensuite dans l'attente d'un emploi.

## III.2 AGE ET REVENUS

### III.2.1 ..... Age et taux de pauvreté.

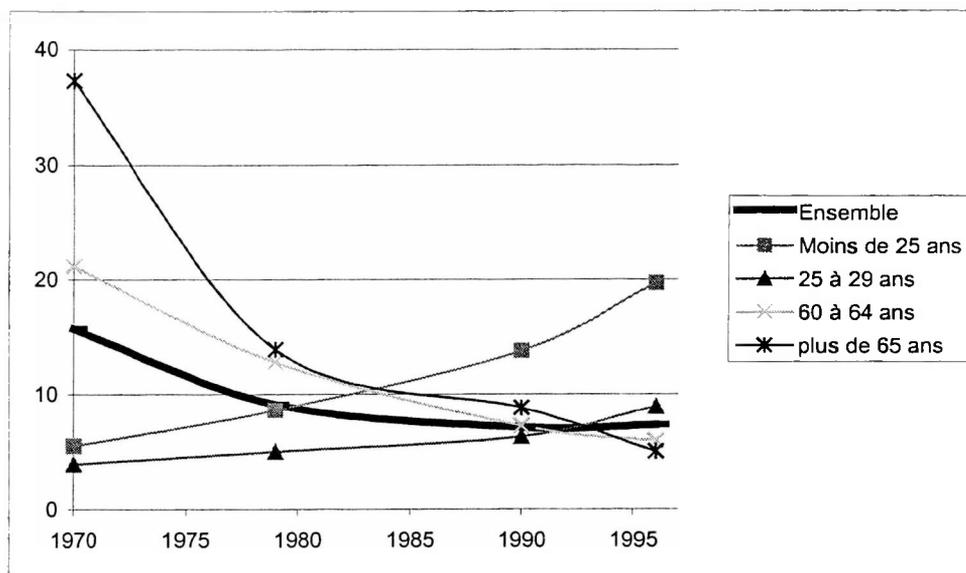
En 1995, le revenu moyen des **ménages jeunes** (chef de famille de moins de 30 ans) était de 113 000 F (contre 168 000 F pour l'ensemble des ménages). Malgré la faible taille de ces ménages, le revenu par unité de consommation est également plus faible que celui de l'ensemble des ménages (6 162 F contre 7 782 F). Les revenus comprennent une part importante de transferts sociaux (22% contre 13% de l'ensemble des ménages).

Le revenu annuel moyen des **ménages âgés de plus de 60 ans** reste inférieur à celui de l'ensemble de la population (134 000 F en 1995, contre 167 000 F pour l'ensemble des ménages). Le revenu par unité de consommation est également en moyenne légèrement plus faible (7 413 F contre 7 782 F). Les revenus sont essentiellement composés de retraite (80%). Les autres revenus sociaux sont rares (en moyenne, ils représentent 5% de l'ensemble des revenus des ménages âgés, contre 13% pour l'ensemble des ménages).

Le **taux de pauvreté** parmi les ménages **jeunes** est très élevé : il est de 25% selon les données de l'enquête budget des familles, contre 12% pour l'ensemble des ménages. En revanche, le taux de pauvreté parmi les ménages âgés de **plus de 60 ans** est de 12%, il est équivalent à celui observé sur l'ensemble des ménages.

Cette situation est nouvelle ; en 1970, le taux de pauvreté était croissant avec l'âge : les plus âgés étaient les plus pauvres. Cette évolution est liée à une amélioration relative de la situation des retraités, dont les revenus ont progressé avec l'extension des retraites plus que ceux de l'ensemble de la population. Ces générations sont en effet les premières à avoir profité de bonnes conditions de travail et de retraite : chômage faible, couples bi-actifs, retraites complètes ... Parallèlement, les ménages jeunes ont subi une détérioration relative de leur situation, avec une dégradation de l'insertion professionnelle sur la période. Toutefois, si les retraités sont moins nombreux à être en situation de pauvreté, 1 350 000 ont encore besoin du Fond National de Solidarité en 1990 (2 500 000 en 1969) ce sont surtout des personnes isolées

Graphique n° 3  
Évolution de la pauvreté monétaire



Source : Revenus et patrimoine des ménages 2000/2001, INSEE, mars 2001

Les indicateurs de contrainte budgétaire reflètent une moindre inquiétude des jeunes : les remboursements pèsent sur le budget de la même façon que pour l'ensemble des ménages, mais, alors que le pourcentage d'épargnants est plus faible et le pourcentage de personnes en découvert bancaire plus élevé, les jeunes sont moins nombreux à penser qu'ils ne peuvent pas y arriver. Ces mêmes indicateurs reflètent pour les plus de 60 ans une situation financière plutôt favorable: les découverts bancaires sont rares, peu de ménages pensent y arriver difficilement.

Tableau n° 25  
Contraintes budgétaires en 2001

	Jeunes	Plus de 60 ans	Ensemble des ménages
Part du revenu mensuel consacrée à des remboursements d'emprunt dépasse un tiers.	3%	1%	3%
Une personne au moins est "très souvent" (au moins une fois par mois) en découvert bancaire.	12%	1%	8%
L'ensemble des revenus est insuffisant pour couvrir toutes les dépenses courantes	21%	10%	17%
Aucune épargne	34%	20%	27%
Ont puisé dans leurs économies pour équilibrer leur budget au cours des 12 derniers mois	24%	20%	22%
Pensent que financièrement "ils y arrivent difficilement" ou qu'"ils ne peuvent y arriver sans faire de dettes"	14%	11%	19%

Source : INSEE, Enquête PCV 2001

A l'exception des impôts, les ménages jeunes sont presque deux fois plus nombreux à avoir subi des retards de paiement que l'ensemble des ménages. Ces retards sont rares, voir inexistants, parmi les ménages de plus de 60 ans.

Tableau n° 26

Part des ménages ayant payé leurs factures en retard en 2001, en raison de problèmes d'argent

Retards de paiement à plusieurs reprises au cours des 12 derniers mois en raison de problèmes d'argent	Ensemble des ménages	Jeunes	Plus de 60 ans
• des factures d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone	5%	9%	1%
• des loyers et charge	2%	4%	0%
• des impôts	1%	1%	0%

Source : INSEE, Enquête PCV 2001

Aucune restriction de consommation n'est propre aux jeunes, qui ont même moins souvent que l'ensemble de la population des problèmes financiers pour recevoir des amis.

Pour les ménages de plus de 60 ans, les restrictions de consommation correspondent à la moyenne nationale sur tous les postes, à l'exception (anecdotique ?) de la détention de deux paires de chaussures.

Tableau n° 27

Part des jeunes s'imposant des restrictions en 2001

N'a pas les moyens	Ensemble des ménages	Jeunes	Plus de 60 ans
• maintenir leur logement à bonne température	11%	11%	11%
• se payer une semaine de vacances en dehors de chez eux une fois par an	30%	31%	30%
• remplacer des meubles hors usage	31%	35%	29%
• acheter des vêtements neufs	8%	6%	7%
• manger de la viande, du poulet ou du poisson tous les deux jours	5%	6%	4%
• recevoir des parents ou amis, pour boire un verre ou pour un repas au moins une fois par mois.	9%	5%	9%
• offrir des cadeaux à la familles ou aux amis au moins une fois par an	9%	8%	10%
• posséder deux paires de bonnes chaussures pour chaque adulte du ménage	5%	3%	8%
Il arrive qu'une personne passe une journée sans prendre au moins un repas complet par manque d'argent au cours des deux dernières semaines	3%	4%	2%

Source : INSEE, Enquête PCV 2001

En matière d'indicateurs de conditions de vie liés au logement, la seule caractéristique négative des ménages jeunes par rapport à l'ensemble de la population est le surpeuplement ; leur habitat plutôt urbain est en partie à incriminer. Les plus de 60 ans n'ont visiblement pas de problème de place au sein de leur logement, un grand nombre ayant conservé après le départ de leurs enfants le même logement, devenu surdimensionné. Les problèmes de confort sont légèrement plus fréquents que dans l'ensemble de la population, mais les plus de 60 ans sont aussi satisfaites que l'ensemble de la population de l'environnement de leur logement, et même plutôt plus des conditions sonores, alors qu'elles sont souvent logées dans de petites agglomérations, voire dans le monde rural.

Tableau n° 28  
Caractéristique des logements jeunes en 2001

	Ensemble des ménages	Jeunes	Plus de 60 ans
Logement a un nombre de pièces insuffisant pour toutes les personnes qui l'occupent.	9%	26%	4%
Logement ne possède pas de salle de bain à l'intérieur	3%	3%	5%
Logement ne possède pas de toilettes à l'intérieur	2%	3%	2%
Logement ne possède pas d'eau chaude courante	1%	0%	2%
Logement ne possède pas de système de chauffage central ou électrique	11%	10%	15%
Estiment que leur logement est trop petit ou n'a pas assez de pièces	20%	34%	7%
Estiment que leur logement est difficile ou trop coûteux à bien chauffer	25%	28%	25%
Estiment que leur logement est trop humide	14%	22%	12%
Estiment que leur logement est trop bruyant	22%	29%	18%
Ne possèdent aucun ou un seul des trois biens suivants : réfrigérateur, lave-linge ou télévision couleur.	3%	12%	2%

Source : INSEE, Enquête PCV 2001

### III.2.2 La distribution des revenus par unité de consommation

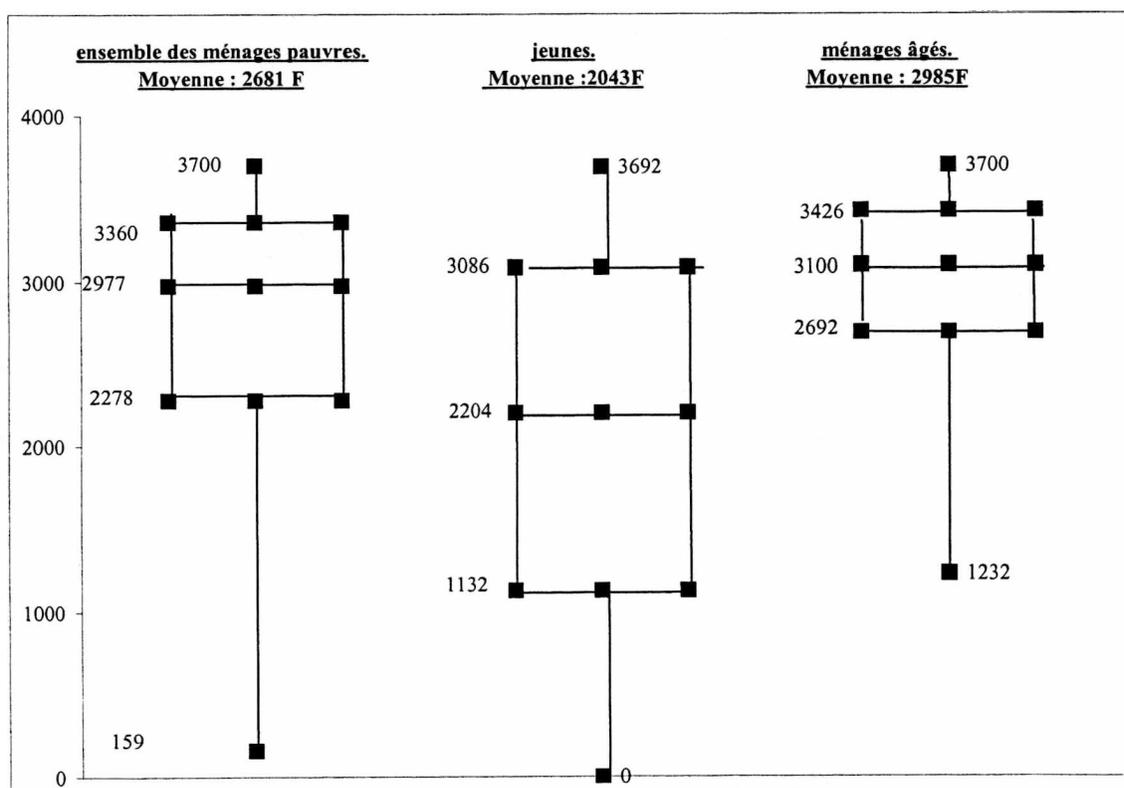
La distribution des revenus par unité de consommation des ménages jeunes et des ménages âgés en situation de pauvreté est sensiblement différente.

Les ménages jeunes disposent de revenus par unité de consommation spécialement faibles. Les différents indicateurs de position (médiane, moyenne, quartiles) sont tous très inférieurs à ceux observés sur l'ensemble des ménages pauvres. La dispersion est très grande, l'intervalle interquartile est important, la valeur adjacente inférieure très faible. Les revenus par unité de consommation des jeunes apparaissent donc en général éloignés ou très éloignés du seuil de pauvreté.

Au contraire, les revenus par unité de consommation des ménages âgés sont en moyenne plus élevés que ceux de l'ensemble des ménages pauvres. La médiane est également plus élevée, de même que les quartiles. Ces revenus sont très peu dispersés et sont dans l'ensemble proches du seuil de pauvreté.

Graphique n° 4

Comparaison des revenus par unité de consommation des ménages pauvres, selon l'âge



source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

### III.2.3 ..... La composition des revenus

Par rapport aux revenus de l'ensemble des ménages, les revenus des ménages jeunes se différencient bien sûr par une part importante de revenus d'activité, les revenus des retraites étant nuls, mais surtout, par une part en moyenne élevée des revenus sociaux, notamment l'aide au logement. Les revenus des ménages âgés sont par contre essentiellement composés de retraite, la part de l'aide sociale étant très faible.

Parmi les ménages jeunes en situation de pauvreté, la part des revenus d'activité reste plus importante que celle observée sur l'ensemble des ménages pauvres, mais là encore, cette différence s'explique par l'absence de retraite. La part des revenus sociaux est donc particulièrement élevée, en moyenne 47% des revenus des ménages jeunes. En particulier, l'aide au logement représente en moyenne 27% de ces revenus.

La composition des revenus des ménages retraités pauvres est très spécifique, dans la mesure où elle ne se différencie qualitativement pas de celle de l'ensemble des ménages âgés. Les revenus de transferts sociaux hors retraites ne représentent en moyenne que 8% du revenu des ménages âgés pauvres, contre 34% de ceux de l'ensemble des ménages.

Tableau n° 29 Composition des revenus, selon l'âge et la situation par rapport à la pauvreté

	Moins de 30 ans		Plus de 60 ans		Ensemble des ménages	
	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble
Revenus d'activités	46% <sup>+</sup>	75%	3% <sup>-</sup>	8%	30%	53%
Retraite	0% <sup>-</sup>	0%	83% <sup>+</sup>	80%	30%	29%
Revenus sociaux hors retraites	47% <sup>+</sup>	22%	8% <sup>-</sup>	5%	34%	13%
<i>Chômage</i>	5% <sup>-</sup>	5%	1% <sup>-</sup>	1%	7%	3%
<i>Prestations familiales</i>	12% <sup>+</sup>	6%	0% <sup>-</sup>	0%	8%	4%
<i>Aide au logement</i>	27% <sup>+</sup>	9%	2% <sup>-</sup>	1%	12%	3%
<i>invalidité</i>	1% <sup>-</sup>	1%	2%	2%	2%	2%
<i>RMI, aides sociales</i>	3% <sup>-</sup>	1%	3% <sup>-</sup>	1%	5%	1%
Revenus du patrimoine	7%	3%	6%	8%	5%	5%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

*guide de lecture* : les signes plus et moins indiquent l'existence de différences significatives entre les réponses données par l'ensemble des personnes pauvres ayant la caractéristique de la colonne, et l'ensemble des ménages pauvres.

### III.2.4 Les autres formes de revenus

Comme il l'a été souligné précédemment, les **ménages jeunes** sont particulièrement aidés financièrement : 20% contre 8% de l'ensemble des ménages bénéficient d'une aide financière régulière, 45% contre 23% d'aides en nature. L'autoconsommation ou l'aide en nourriture est comparable à celle observée sur l'ensemble des ménages. Disposer d'un logement gratuit est légèrement plus fréquent.

D'autres études fournissent des compléments d'information sur cette aide : 2/3<sup>87</sup> des jeunes partis durant leurs études, et 1/3 des jeunes partis après ont été aidés. Cette aide, de plus en plus répandue, dure plus de 4 ans en moyenne. Elle permet de resserrer l'éventail des revenus des jeunes ménages, les étudiants étant spécialement aidés. Elle revêt essentiellement trois formes<sup>88</sup>. *Le prêt d'un logement*, rare, est parfois fourni par les grands-parents. Les *dons*, en argent ou en nature, sont particulièrement fréquents : un tiers des moins de 25 ans et la moitié des étudiants en bénéficient. Les *services matériels* de toutes sortes sont très répandus : services domestiques (lessive, repassage etc.), caution pour obtention d'un logement, prêts de meubles...

Cette solidarité se manifeste différemment selon les milieux sociaux et le niveau d'étude des enfants. Il s'agit plutôt parmi les catégories aisées d'une aide à l'acquisition d'autonomie pour des enfants diplômés, et parmi les catégories défavorisées d'une aide de subsistance pour des enfants non diplômés.

Les aides ou les facteurs favorisant le niveau de vie sont sensiblement différents parmi les **ménages de plus de 60 ans**. Très peu bénéficient d'une aide financière ou matérielle, mais la proportion de ceux pratiquant l'autoconsommation ou disposant d'un logement gratuit est comparable.

Les ménages jeunes en situation de pauvreté sont majoritairement aidés financièrement ou en nature, ce qui relativise fortement la notion de pauvreté pour ces ménages. Ainsi, plus de la moitié reçoivent une aide financière régulière et plus des deux tiers une aide en nature. Disposer d'auto consommation ou d'un logement gratuit est aussi fréquent que parmi l'ensemble des ménages pauvres.

Pour les ménages de plus de 60 ans en situation de pauvreté, recevoir de l'aide n'est pas, ou peu, plus fréquent que parmi l'ensemble des ménages âgés. Par contre, l'auto-consommation est très répandue : elle concerne près de la moitié des ménages âgés en situation de pauvreté-, et bénéficier d'un logement gratuit est plus courant que parmi l'ensemble des ménages pauvres.

---

<sup>87</sup> Georges Hatchuel et Anne-Delphine Kowalski. *La reconnaissance de l'aide parentale Consommations et modes de vie* 1995 n°97.

Tableau n° 30  
Autres formes de revenus, selon l'âge et la situation par rapport à la pauvreté

	Moins de 30 ans		Plus de 60 ans		Ensemble des ménages	
	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble
Aides financières (autres que pensions obligatoires)	<b>53%<sup>+</sup></b>	20%	<b>1%<sup>-</sup></b>	1%	<b>16%</b>	4%
<i>plus de 6000 F par an</i>	<b>45%<sup>+</sup></b>	16%	<b>1%<sup>-</sup></b>	1%	<b>14%</b>	3%
Cadeaux, aides diverses	<b>69%<sup>+</sup></b>	45%	<b>14%<sup>-</sup></b>	9%	<b>30%</b>	16%
<i>Plus de 6000 F par an</i>	<b>52%<sup>+</sup></b>	23%	<b>2%<sup>-</sup></b>	1%	<b>16%</b>	5%
Autoconsommation	<b>35%</b>	21%	<b>43%<sup>+</sup></b>	24%	<b>35%</b>	23%
Logement gratuit	<b>18%<sup>+</sup></b>	10%	<b>21%<sup>+</sup></b>	9%	<b>15%</b>	7%

source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

*guide de lecture :* les signes plus et moins indiquent l'existence de différences significatives entre les réponses données par l'ensemble des personnes pauvres ayant la caractéristique de la colonne, et l'ensemble des ménages pauvres.

### III.2.5 Patrimoine, emprunt et crédits

Il a déjà été remarqué une différence dans les comportements relatifs à la gestion financière et à l'épargne des ménages de plus de 60 ans et des jeunes : les jeunes sont particulièrement nombreux à recourir au découvert bancaire et à ne pas avoir d'épargne. A l'inverse, les personnes de plus de 60 ans n'ont pas recours au découvert, ne sont pas endettées, et sont nombreuses à posséder une épargne.

Ce contraste se traduit aussi dans les constats suivants :

- Le taux de propriétaires parmi les 60 ans ou plus est très important, de 62%. Par ailleurs, les ménages âgés sont plus nombreux à détenir un patrimoine mobilier et sont très peu nombreux à rembourser des crédits.
- Les ménages jeunes ont des caractéristiques inverses : ils sont très peu nombreux à être propriétaires ou accédants, ou à détenir un patrimoine mobilier. La proportion de ménages jeunes remboursant des crédits est la même que celle observée sur l'ensemble de la population.

<sup>88</sup> Claudine Attias-Donfut *Les solidarités entre les générations.*

Les ménages âgés en situation de pauvreté ont des caractéristiques en termes de patrimoine et d'endettement équivalentes à celles de l'ensemble des ménages âgés. Ils sont souvent propriétaires ou détenteurs d'un patrimoine mobilier. Très rares sont ceux qui remboursent des crédits ou des prêts. La situation financière de ces ménages résulte de comportements accumulés au cours de l'ensemble de la vie active. Quelle que soit la situation de pauvreté actuelle, elle n'a pas eu d'influence importante sur ces détentions de patrimoine qui résulte du long terme.

Dans une logique très comparable, les ménages jeunes en situation de pauvreté sont moins nombreux que l'ensemble des ménages pauvres à détenir du patrimoine. L'épargne financière est de plus faible et le taux de personnes remboursant des crédits comparable à celui observé sur l'ensemble des ménages pauvres. Les ménages jeunes n'ont pas eu le temps d'accumuler du patrimoine, quelle que soit leur situation par rapport à la pauvreté. Les ménages pauvres retardent de plus leur investissement et sont ainsi moins nombreux à être accédants.

Tableau n° 31

Patrimoine, emprunts et crédits, selon l'âge et la situation par rapport à la pauvreté

	Moins de 30 ans		Plus de 60 ans		Ensemble des ménages	
	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble
Propriétaire	<b>3%-</b>	2%	<b>61%+</b>	62%	<b>31%</b>	32%
Accédant	<b>2%-</b>	10%	<b>3%-</b>	5%	<b>8%</b>	24%
<i>Mensualité &lt;=3 000 F</i>	<b>2%</b>	4%	<b>2%</b>	4%	<b>6%</b>	12%
<i>Mensualité &gt;3 000 F</i>	<b>0%</b>	6%	<b>1%</b>	1%	<b>2%</b>	12%
Patrimoine financier	<b>28%</b>	47%	<b>26%</b>	50%	<b>23%</b>	54%
<i>Plus de 20 000 F</i>	<b>12%-</b>	26%	<b>16%</b>	40%	<b>16%</b>	38%
Patrimoine mobilier	<b>1%-</b>	2%	<b>12%+</b>	17%	<b>6%</b>	10%
Rembourse des crédits	<b>13%</b>	27%	<b>4%-</b>	9%	<b>14%</b>	22%
<i>Mensualité &gt; 750 F</i>	<b>3%</b>	13%	<b>1%-</b>	5%	<b>5%</b>	12%

source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

*guide de lecture :* les signes plus et moins indiquent l'existence de différences significatives entre les réponses données par l'ensemble des personnes pauvres ayant la caractéristique de la colonne, et l'ensemble des ménages pauvres.

### III.2.6 La perception de la situation financière

Malgré une situation financière divergente, la perception que ces deux catégories ont de leur situation financière est cependant proche, globalement meilleure que celle déclarée par l'ensemble des ménages pauvres. Ainsi :

- le tiers des jeunes estiment « être à l'aise » ou que « ça va », contre 21% de l'ensemble des ménages pauvres, alors que seuls 22% pensent « y arriver difficilement ».
- 24% des ménages pauvres de plus de 60 ans contre 35% de l'ensemble des ménages pauvres estiment « y arriver difficilement »

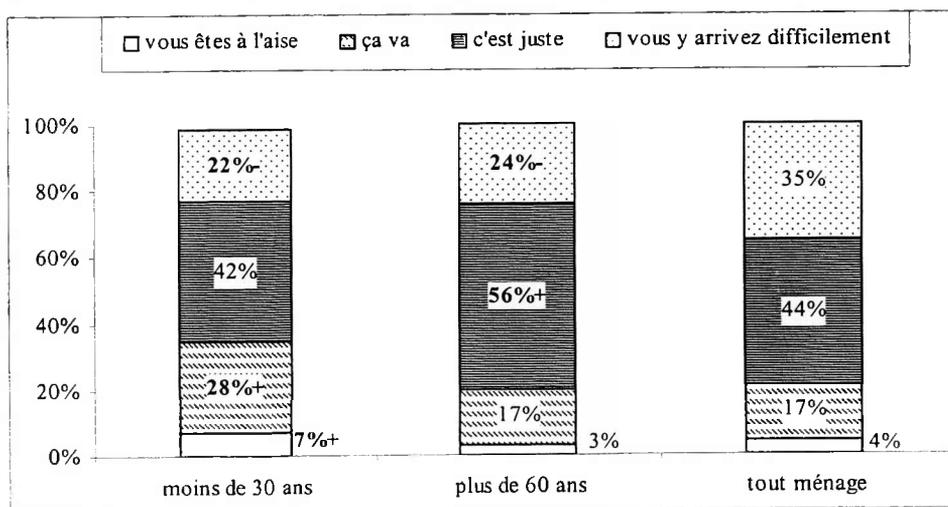
Dans le cas des ménages jeunes, cette relative bonne perception de sa situation financière peut s'expliquer en partie par l'aide importante reçue, qui, nous l'avons vu, peut leur permettre d'échapper à la pauvreté.

Dans le cas des ménages âgés, la différence avec les réponses de l'ensemble des ménages pauvres, est plus difficile à expliquer. Elle peut provenir de l'auto-consommation et de la gratuité du logement, de besoins qui peuvent être moins importants (mais les différentes études sur le troisième âge montrent qu'une telle affirmation est de moins en moins vraie), ou encore d'une certaine stabilité des revenus qui provoquerait une perception différente du niveau de vie que dans le cas d'une pauvreté liée à une rupture importante.

Graphique n° 5

Perception de la situation financière du ménage selon l'âge, ménages en situation de pauvreté

Proposition qui convient le mieux, selon lui, au budget du ménage



source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

### **III.2.7 Opinions sur l'évolution de la situation financière**

Dans leur ensemble, les ménages âgés perçoivent une grande stabilité des revenus, qu'ils s'agissent des revenus sur les cinq dernières années ou des revenus futurs. En ce qui concerne le futur, ils sont également un peu plus nombreux que l'ensemble des ménages à s'attendre à une légère dégradation. Ce constat peut s'expliquer en partie par la présence de ménages encore en activité et partant à la retraite dans les cinq prochaines années.

L'opinion des ménages jeunes sur l'évolution de leurs revenus au cours des cinq dernières années n'est pas comparable avec celle de l'ensemble des ménages. En effet, cette période a été caractérisée pour cette tranche d'âge par des modifications dans la composition du ménage (décohabitation d'avec les parents, mise en couple, ...) et la question est souvent sans objet. La perception de l'évolution future est marquée par une forte attente d'amélioration des revenus. L'attente de l'insertion professionnelle ou d'une augmentation de salaire à une période du cycle professionnel ou de telles augmentations sont rapides, peut expliquer ce constat.

L'opinion des ménages pauvres, qu'il s'agisse des ménages jeunes ou âgés, sur l'évolution de leur situation financière est la même que celle de l'ensemble des ménages respectivement jeunes et âgés : les ménages âgés en situation de pauvreté sont souvent dans cette situation depuis au moins cinq ans et ne s'attendent pas à une évolution importante. Les ménages jeunes au contraire, estiment pour la plupart que leur situation devrait s'améliorer dans les cinq prochaines années.

Tableau n° 32

Perception du revenu dans le temps, selon l'âge et la situation par rapport à la pauvreté

Depuis 5 ans, le niveau de vie du ménage s'est

	Moins de 30 ans		Plus de 60 ans		Ensemble des ménages	
	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble
Beaucoup amélioré	7%	17%	1%-	1%	3%	6%
Un peu amélioré	18%+	20%	3%-	6%	10%	16%
Maintenu	27%-	19%	57%+	55%	36%	36%
Un peu détérioré	12%-	12%	28%	28%	23%	25%
Beaucoup détérioré	9%-	7%	12%-	10%	21%	13%
Sans objet	27%+	25%	0%-	0%	7%	4%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

D'ici 5 ans, le niveau de vie du ménage va

	Moins de 30 ans		Plus de 60 ans		Ensemble des ménages	
	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble
Beaucoup s'améliorer	29%+	23%	0%-	0%	10%	6%
Un peu s'améliorer	39%+	38%	7%-	5%	24%	20%
Se maintenir	20%+	28%	63%+	63%	42%	47%
Un peu se détériorer	5%-	6%	24%+	24%	15%	19%
Beaucoup se détériorer	2%	1%	3%	4%	4%	4%
Ne sait pas	5%	3%	3%	4%	5%	4%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

*guide de lecture :* les signes plus et moins indiquent l'existence de différences significatives entre les réponses données par l'ensemble des personnes pauvres ayant la caractéristique de la colonne, et l'ensemble des ménages pauvres.

*Les ménages jeunes et les ménages de plus de 60 ans se différencient donc fortement, que ce soit par le niveau de revenus de leur fraction pauvre (plus faibles que l'ensemble des ménages en situation de pauvreté pour les jeunes, comparables mais globalement plus proches du seuil pour les ménages âgés), par la composition des revenus (revenus d'activité pour les jeunes, revenus d'activité et revenus sociaux pour les jeunes pauvres, retraites pour les ménages âgés, y compris en situation de pauvreté), des compléments possibles (aides financières ou en nature pour les jeunes, logement gratuit et autoconsommation pour les plus de 60 ans) ou encore du patrimoine (fort endettement et pas de patrimoine pour les jeunes, existence d'un patrimoine et endettement rare pour les plus de 60 ans). Les fractions pauvres de ces deux catégories se rejoignent sur une perception relativement positive de leur situation financière, avec une vision toutefois plus optimiste pour les jeunes, en période d'insertion professionnelle.*

### III.3 AGE ET CONDITIONS DE VIE

#### III.3.1 La structure de la consommation

Bien que les ménages soient souvent de taille équivalente, la structure de la consommation des ménages jeunes et celle des ménages de plus de 60 ans sont très différentes. L'influence du mode de vie est ici prépondérante. Ainsi :

- La consommation des personnes âgées se caractérise par un poids très important de l'alimentation, de la santé et de l'hygiène, du postes divers et notamment, des dons à des personnes extérieures aux ménages. Par contre, le poste logement est très faible, ce qui s'explique par le taux important de propriétaires. Le poste chauffage reste élevé, ce qui correspond à la fois à un choix de confort du logement pour des plus de 60 ans ayant un mode de vie tourné vers l'intérieur, et à un certain mode d'habitat (maisons individuelles). Les postes correspondant à la sociabilité, aux loisirs, aux repas extérieurs, aux vacances, aux transports, aux vêtements, ont un poids beaucoup plus faible que celui observé sur l'ensemble des ménages ;
- Au contraire, la consommation des jeunes est le reflet d'un mode de vie tourné vers l'extérieur. Le poids de l'alimentation est très faible, à l'exception du poste « repas extérieur », au contraire particulièrement élevé. Par contre, les postes vêtements, loisirs, transports et télécommunication, ont un poids très élevé. Le poste logement est aussi important, les jeunes étant souvent locataires.

La consommation des ménages pauvres, jeunes et âgés, est le reflet de ces modes de vie : si dans les deux cas, il y a des restrictions, elles ne s'effectuent pas sur les mêmes postes. Ainsi :

- Les plus de 60 ans en situation de pauvreté se caractérisent par un poids très important de l'alimentation (après valorisation de l'auto-consommation), très faible du logement. Comme nous le verrons, avec les ruraux pauvres, il s'agit d'une des rares catégories pour lesquelles le logement a un poids moins important que l'alimentation. Les postes vêtements, loisirs, vacances, transports et télécommunications sont particulièrement faibles. Les dons à des personnes extérieures aux ménages restent élevés ;
- Pour les jeunes en situation de pauvreté, le poste incompressible est le logement. Son poids pèse très lourd sur leur budget. Le choix effectué par les jeunes est de sacrifier le poste alimentation (sauf les repas extérieurs), ou encore le chauffage du logement, à des dépenses de loisirs, de vêtements, de vacances.

Tableau n° 33  
Structure de la consommation selon l'âge et la situation par rapport à la pauvreté

	Moins de 30 ans		Plus de 60 ans		Ensemble des ménages	
	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble
Alimentation	<b>13,7%-</b>	13%-	<b>29,5%+</b>	23,8%+	<b>23,3%+</b>	19%
<i>Céréales</i>	<b>2,3%-</b>	2,1%-	<b>4,3%+</b>	3,1%+	<b>3,6%+</b>	2,6%
<i>Fruits</i>	<b>0,8%-</b>	0,7%-	<b>2,2%+</b>	1,8%+	<b>1,5%+</b>	1,3%
<i>Viande</i>	<b>4,2%-</b>	4,1%-	<b>10%+</b>	8,4%+	<b>7,9%+</b>	6,6%
<i>lait</i>	<b>1,8%-</b>	1,7%-	<b>3,4%+</b>	2,6%+	<b>2,7%+</b>	2,2%
<i>Repas extérieurs</i>	<b>5,1%+</b>	5%+	<b>2%-</b>	2,1%-	<b>3,1%</b>	3,3%
Vêtements	<b>6,6%+</b>	5,6%+	<b>3,9%-</b>	4%-	<b>4,9%</b>	4,9%
<i>Vêtements homme</i>	<b>2,1%</b>	1,9%+	<b>1,2%</b>	1,2%-	<b>1,4%</b>	1,4%
<i>Vêtements femme</i>	<b>3,8%+</b>	2,7%+	<b>2,2%</b>	2,2%-	<b>2,5%</b>	2,3%
<i>Vêtements enfant</i>	<b>0,4%</b>	0,7%	<b>0,1%-</b>	0,2%-	<b>0,6%</b>	0,7%
Logements	<b>33%+</b>	32,3%+	<b>26,6%-</b>	26,5%-	<b>30,4%+</b>	29%
<i>Loyers et charges</i>	<b>25,8%+</b>	23,5%+	<b>8,1%-</b>	9,9%-	<b>17,4%+</b>	15,9%
<i>chauffage</i>	<b>3,3%-</b>	3,2%-	<b>9,9%+</b>	7,1%+	<b>6,8%+</b>	5%
<i>équipement</i>	<b>3,6%</b>	4,8%	<b>4,7%</b>	5,1%	<b>4,1%-</b>	5%
<i>travaux</i>	<b>0,4%-</b>	0,9%-	<b>3,9%+</b>	4,3%+	<b>2,1%-</b>	3,1%
Santé, hygiène	<b>4,7%-</b>	4,9%-	<b>8,1%+</b>	8,8%+	<b>6%-</b>	6,7%
<i>Hygiène, beauté</i>	<b>1,7%</b>	1,9%-	<b>2,1%</b>	2,5%+	<b>1,9%-</b>	2,2%
<i>Santé</i>	<b>3%-</b>	3%-	<b>6,1%+</b>	6,3%+	<b>4,1-</b>	4,6%
Transports et télécommunication	<b>12,8%+</b>	14,8%+	<b>9,1%-</b>	9,8%-	<b>10,6%-</b>	12,2%
Cultures et loisirs	<b>11,5%+</b>	8,8%+	<b>4,4%-</b>	4,9%-	<b>7,5%+</b>	6,9%
<i>Loisir</i>	<b>9,3%+</b>	8%+	<b>4,3%-</b>	4,8%-	<b>6,3%</b>	6,1%
<i>Scolaire</i>	<b>2,2%+</b>	0,8%	<b>0,1%-</b>	0,1%-	<b>1,1%+</b>	0,7%
Divers	<b>12,7%-</b>	15,6%-	<b>16,6%+</b>	20,1%+	<b>14,3%-</b>	18,1%
<i>Vacances</i>	<b>3,7%+</b>	3,3%+	<b>1,2%-</b>	2,7%-	<b>1,9%-</b>	2,9%
<i>dons</i>	<b>0,7%-</b>	1,3%-	<b>2,6%+</b>	4,7%+	<b>1,8%-</b>	3,2%
<i>garde</i>	<b>0%</b>	0,7%+	<b>0%-</b>	0%-	<b>0,1%-</b>	0,4%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

guide de lecture : l'utilisation des signes plus et moins permet de comparer :

la consommation moyenne des ménages pauvres avec celle de l'ensemble des ménages (2 colonnes de droite)

la consommation moyenne des ménages jeunes et âgés avec celle de l'ensemble des ménages (colonnes en caractères non gras)

la consommation moyenne des ménages jeunes et âgés en situation de pauvreté avec celle de l'ensemble des ménages en situation de pauvreté (colonnes en caractères gras)

le seuil de significativité pour les tests de comparaison des moyennes est de 0,01.

### III.3.2 Équipement du ménage

L'équipement des ménages dépend fortement de l'âge :

- Les ménages de plus de 60 ans sont en général bien équipés en électroménager, du moins en biens les plus courants. La détention d'une automobile est aussi fréquente que dans l'ensemble de la population, sauf pour la partie la plus âgée de la population, devenue incapable de conduire. Leur taux d'équipement en biens moins répandus, tels que le sèche-linge, le micro-onde, le lave-vaisselle est par contre plus faible. Ils tendent à être moins équipés en appareils audiovisuels et en appareils de technologie plus récente (téléphone portable, ordinateur) que l'ensemble des ménages ;
- Au contraire, les plus jeunes détiennent moins de biens durables que l'ensemble de la population. Ils sont particulièrement sous-équipés en congélateur, en lave-vaisselle, en lave-linge et en sèche-linge. Ils sont équipés de façon comparable en audiovisuel que l'ensemble des ménages. En revanche, certains produits de loisir ou technologiques sont plus souvent détenus par les jeunes : chaîne Hi-fi, répondeur, téléphone portable, ordinateur. Les jeunes ménages avec enfants sont mieux équipés que les autres. Par ailleurs, les ménages de moins de 30 ans sont en cours d'équipement, et la proportion de ceux ayant acheté des appareils électroménagers ou audiovisuels au cours de l'année précédant l'enquête est plus élevée que sur l'ensemble des ménages.

Le taux d'équipement des ménages en situation de pauvreté est fortement conditionné par leur âge.

- Les ménages âgés, attachant une grande importance aux équipements électroménagers, restent bien équipés en congélateur, réfrigérateur, lave-linge, et dans une moindre mesure, aspirateurs, même lorsqu'ils sont en situation de pauvreté. Les biens plus récents, moins indispensables et moins répandus parmi les ménages âgés, tels que le sèche-linge, le lave-vaisselle, le micro-onde ne sont pas nécessairement perçus comme indispensables, de même que les appareils audiovisuels (sauf le téléviseur). Les achats au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête sont marginaux ;
- Les priorités des ménages de moins de 30 ans en situation de pauvreté sont sensiblement différentes. L'équipement en lave-vaisselle, sèche-linge, congélateur est marginal, celui en lave-linge est nettement plus faible que parmi l'ensemble des ménages pauvres. Par contre, le taux d'équipement en fours micro-onde est plus

élevé que parmi l'ensemble des ménages en situation de pauvreté, ce qui est représentatif d'un certain mode de vie et d'alimentation. Le taux d'équipement en chaîne hi-fi est également important, alors que la prévalence de la télévision est plus faible parmi les ménages jeunes pauvres que parmi les autres ménages à faibles revenus. Les comportements d'achats sont beaucoup plus fréquents que parmi l'ensemble de la population en situation de pauvreté.

Tableau n° 34  
Équipement du ménage, et achat dans les 12 derniers mois  
selon l'âge et la situation de pauvreté

	Moins de 30 ans		Plus de 60 ans		Ensemble des ménages	
	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble
Réfrigérateur	<b>96%</b>	98%	<b>95%</b>	98%	<b>96%</b>	98%
Congélateur	<b>13%-</b>	25%	<b>46%+</b>	46%	<b>38%</b>	49%
Lave-linge	<b>41%-</b>	71%	<b>80%+</b>	88%	<b>73%</b>	88%
Lave-vaisselle	<b>6%-</b>	13%	<b>11%</b>	25%	<b>13%</b>	35%
Four à micro-ondes	<b>34%+</b>	45%	<b>11%-</b>	25%	<b>25%</b>	43%
Sèche-linge	<b>3%-</b>	14%	<b>4%-</b>	8%	<b>8%</b>	20%
Aspirateur	<b>66%</b>	79%	<b>66%</b>	86%	<b>68%</b>	88%
Achat d'électro-ménager dans les 12 derniers mois	<b>22%+</b>	31%	<b>10%-</b>	17%	<b>17%</b>	25%
Téléviseur	<b>76%-</b>	86%	<b>92%</b>	97%	<b>89%</b>	95%
Magnétoscope	<b>31%</b>	56%	<b>10%-</b>	32%	<b>33%</b>	57%
Caméscope	<b>2%</b>	9%	<b>1%</b>	5%	<b>4%</b>	12%
Chaîne hi-fi	<b>53%+</b>	70%	<b>9%-</b>	29%	<b>37%</b>	58%
Micro-ordinateur	<b>15%+</b>	15%	<b>0%-</b>	3%	<b>6%</b>	14%
Achat d'audio-visuel dans les 12 derniers mois	<b>17%+</b>	23%	<b>10%-</b>	12%	<b>13%</b>	19%
Pas de voiture	<b>48%</b>	22%	<b>58%-</b>	36%	<b>45%</b>	20%
Une voiture	<b>45%</b>	59%	<b>34%-</b>	50%	<b>45%</b>	50%
Deux ou plus	<b>7%-</b>	19%	<b>8%</b>	14%	<b>10%</b>	30%

source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

*guide de lecture* : les signes plus et moins indiquent l'existence de différences significatives entre les réponses données par l'ensemble des personnes pauvres ayant la caractéristique de la colonne, et l'ensemble des ménages pauvres.

### III.3.3 Confort du logement

Plus souvent que l'ensemble de la population, les **plus de 60 ans** sont en logement individuel. Leur habitat est fréquemment en sous-peuplement, quand les ménages ont gardé après le départ des enfants l'habitation destinée à l'ensemble de la famille. En revanche, leurs logements, plus vétustes, manquent plus souvent du confort élémentaire. Parmi les ménages de plus de 60 ans, l'essentiel habite chez lui. La cohabitation entre plusieurs générations augmente après 60 ans : la proportion de personnes hébergés par leurs enfants est de 3% entre 70 et 80 ans, de 10% au-delà de 80 ans ; cette pratique est pourtant en décroissance (en 1984, les chiffres sont respectivement de 8% et 19%)<sup>89</sup>. Cette cohabitation est plus fréquente dans les zones rurales, dans le Sud-Ouest.

Le nombre de placements en institution a augmenté avec le nombre de personnes très âgées, mais l'âge d'entrée a été retardé. En 1999, 4,5% des plus de 60 ans vivent dans une collectivité, mais ce n'est le cas que de 1% des 60 à 64 ans, contre 13% des plus de 75 ans.

Au contraire, les **ménages jeunes** habitent généralement dans un immeuble, sont particulièrement concernés par les situations de surpeuplement et par le manque de confort. Ce dernier constat doit cependant être relativisé car il semble relever plus d'un effet de choix de mode de vie, que d'un réel manque de confort. Ainsi, il provient du fait que les ménages jeunes sont particulièrement nombreux à ne pas disposer d'une cuisine indépendante. Or les cuisines dites « à l'américaine », intégrées à la pièce principale, peuvent être également un choix d'aménagement, lié à la faible taille du logement. Le taux de propriétaires parmi les jeunes est particulièrement faible : 10,6% parmi les moins de 30 ans en 1996, contre 54,3% pour l'ensemble de la population. Ce taux est plutôt décroissant, ce qui signifie un accès à la propriété retardé. Le statut le plus courant est celui de la location dans le parc privé (50,7% contre 20,5% pour l'ensemble de la population).

Les ménages de plus de 60 ans en situation de pauvreté bénéficient en général de bonnes conditions de logement, tendant à être meilleures que celles de l'ensemble des personnes pauvres. Il s'agit le plus souvent de maisons individuelles, les situations de surpeuplement restent limitées. Seuls le confort peut laisser à désirer. En particulier, 19% des ménages de plus de 60 ans en situation de pauvreté contre 12% de l'ensemble des ménages pauvres ne disposent ni de baignoire, ni de douche dans leur logement.

Au contraire, les ménages de moins de 30 ans en situation de pauvreté bénéficient de conditions de logement a priori dégradées, dans la mesure où près de la moitié connaissent

---

<sup>89</sup> *De l'histoire individuelle à la structure des ménages*, Insee Première 649 mai 99, Anne Flip, David Le Blanc, Anne Laferrère. *Les étapes de la vie familiale* Insee Première 1993.

une situation de surpeuplement et le tiers une situation de manque de confort qui doit là encore être relativisée. Enfin, ces ménages vivent presque tous dans un immeuble.

Tableau n° 35  
Confort du logement selon la l'âge et la situation de pauvreté

	Moins de 30 ans		Plus de 60 ans		Ensemble des ménages	
	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble
Surpeuplement	<b>43%+</b>	24%	<b>10%-</b>	5%	<b>28%</b>	13%
Cuisine indépendante	<b>67%-</b>	82%	<b>95%</b>	96%	<b>88%</b>	95%
Baignoire ou douche	<b>95%</b>	98%	<b>81%-</b>	93%	<b>88%</b>	96%
Eau chaude	<b>98%</b>	99%	<b>89%</b>	96%	<b>93%</b>	98%
WC à l'intérieur	<b>95%</b>	97%	<b>87%</b>	96%	<b>91%</b>	97%
Manque au moins un élément de confort	<b>37%+</b>	20%	<b>25%</b>	11%	<b>24%</b>	9%
Logement HLM	<b>21%</b>	23%	<b>7%-</b>	10%	<b>19%</b>	15%
Maison individuelle	<b>11%-</b>	24%	<b>77%+</b>	66%	<b>52%</b>	58%
Immeuble de 2 logements	<b>3%</b>	5%	<b>5%</b>	5%	<b>4%</b>	4%
Immeuble comprenant plus de 2 logements	<b>86%+</b>	71%	<b>18%-</b>	29%	<b>44%</b>	38%

source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

*guide de lecture* : les signes plus et moins indiquent l'existence de différences significatives entre les réponses données par l'ensemble des personnes pauvres ayant la caractéristique de la colonne, et l'ensemble des ménages pauvres.

A première vue, la situation des jeunes en matière de pauvreté est préoccupante : les taux de chômage et de pauvreté des ménages de moins de 30 ans sont élevés, leur situation par rapport au logement est de plus en plus défavorable, certains indicateurs de conditions de vie sont problématiques. Toutefois, il semble que la situation des jeunes est mal cernée par les indicateurs classiques. En premier lieu, on se contente souvent de traiter des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans ; or, la plupart des jeunes vivent dans un confort plus important chez leurs parents ; les caractéristiques des jeunes ne seraient probablement pas identiques si l'on tenait compte de la population et non des ménages jeunes. En outre, ne sont souvent pas prises en compte les aides des parents, qui peuvent représenter une somme substantielle. On peut aussi considérer<sup>90</sup> que la jeunesse est une période d'investissement pendant laquelle est accepté provisoirement un niveau de vie inférieur, un endettement ou une

dépendance à sa famille. Enfin, une partie des sur ou sous-consommations des jeunes ménages sont liés à leur mode de vie, tourné vers l'extérieur et le loisir plutôt que le confort du foyer. Il est donc difficile de repérer les jeunes vraiment défavorisés, sur les seuls critères habituels de mesure de la pauvreté.

D'une façon générale, on peut remarquer que les modes de vie des ménages jeunes et des ménages plus âgés sont très différents.

Le mode de vie des jeunes est plus souvent fondé sur l'extérieur ; ainsi, leur sociabilité s'exprime plus dans des sorties que dans des réceptions. Les jeunes fréquentent plus que leurs aînés les cinémas, les discothèques, les spectacles, et d'une façon générale sortent beaucoup le soir. Leur fréquentation des équipements culturels est importante, ainsi que l'écoute de la musique et l'utilisation d'un ordinateur. Huit jeunes sur dix pratiquent un sport, contre deux Français sur trois.

Les plus de 60 ans sont globalement plus tournés vers le monde domestique ; leurs loisirs sont, plus souvent que dans l'ensemble de la population, la pratique du jardinage, du bricolage, l'écoute de la télévision, les mots croisés. Les sorties culturelles sont globalement faibles, sauf pour une minorité, au contraire sur-consommateurs. Il en est de même pour les autres sorties de loisir (cirque, fête foraine, foires-expositions, cafés, restaurants). Le taux de départ en vacances est inférieur à la moyenne nationale pour les plus de 60 ans, mais ce taux tend à rattraper son retard ; en outre, les séjours des plus de 60 ans sont plus longs. Les circuits et les vacances à la campagne ou à la ville sont particulièrement appréciés.

***Les conditions de vie de ces deux catégories reflètent cette divergence, pour l'ensemble de la catégorie et parmi la fraction pauvre :***

- ***parmi les ménages pauvres, les jeunes se privent sur l'alimentation plutôt que sur les loisirs et les vêtements, le poste logement restant à un niveau élevé ; les ménages de plus de 60 ans au contraire dépensent moins sur les loisirs et le logement, et conservent un niveau élevé de dépenses en dons et alimentation***
- ***les ménages jeunes, y compris pauvres, sont sous équipés en électroménager classique et sous équipés en audio-visuel et fours à micro-onde, la situation est exactement contraire parmi les ménages de plus de 60 ans***
- ***les conditions de logement divergent aussi entre les ménages jeunes et les plus de 60 ans : les premiers vivent dans des appartements exigus, loués en ville, les seconds dans de vastes maisons avec des conditions de confort éventuellement problématiques, dont ils sont propriétaires.***

---

<sup>90</sup> *Les étudiants, les autres jeunes, leur famille et la pauvreté.* Nicolas Herpin et Daniel Verger in *Économie et Statistique* n° 309/310.

## IV LOCALISATION DE L'HABITAT

### IV.1 PRÉSENTATION DES POPULATIONS<sup>91</sup>

Le mouvement d'urbanisation de la France, en cours depuis le 19<sup>ème</sup> siècle, s'est accentué depuis la seconde guerre mondiale. Dans les années 1960, on assiste à une explosion des pôles urbains, suivie dans les années 1970 d'un phénomène massif de périurbanisation (extension de la ville). Le recensement de 1999 révèle que la croissance urbaine du pays se localise dans les campagnes jouxtant les villes.

Tableau n° 36  
Évolution de la part de résidences principales de 1973 à 1996  
selon de la taille des communes

	1973	1978	1984	1988	1992	1996
Communes rurales	27	25	25	26	25	24
Unités urbaines de moins de 100 000 habitants	29	28	29	29	29	30
Unités urbaines de plus de 100 000 habitants	26	28	28	28	29	29
Agglomération parisienne	19	18	18	17	17	17
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	17 124	18 644	20 364	21 256	22 130	23 285

Source : enquête Logement, INSEE, 1996

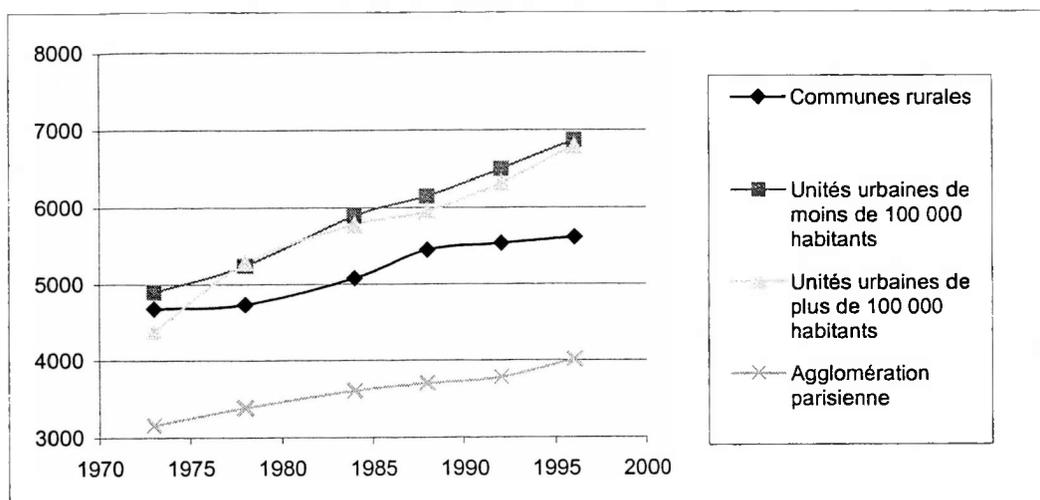
Nous appellerons **populations rurales** les ménages habitant dans des zones d'habitation comprenant moins de 2 000 habitants<sup>92</sup>.

Seront considérées comme **grandes agglomérations** toutes les villes de plus de 100 000 habitants, à l'exception des communes de l'agglomération parisienne. Celles-ci ont en effet des caractéristiques très particulières, tant en termes de population générale (catégories socio-professionnelles, conditions de vie, tel le prix du logement) qu'en termes de population pauvre (par exemple dans les allocataires du RMI parisiens une sur-représentation de catégories atypiques, comme les artistes).

<sup>91</sup> *Les campagnes et leurs villes*, Portrait social, Contours et Caractères, février 1998 utilisent la nouvelle nomenclature de l'INSEE, mais fournit des indications précieuses sur les caractéristiques des territoires.

<sup>92</sup> Par souci d'homogénéité avec les données de l'enquête Budget de Famille, nous utilisons l'ancienne définition de l'INSEE, qui a été remplacée par le zonage en aires depuis le recensement de 1990.

Graphique n° 6  
Évolution de la part de résidences principales de 1973 à 1996  
selon de la taille des communes



Source : enquête Logement, INSEE, 1996

#### IV.1.1 ..... Le dynamisme des campagnes, le retour vers la ville

Depuis un siècle, la **population rurale** a tendance à décroître. Depuis 20 ans, cette tendance s'est retournée, en raison d'un solde migratoire positif, et en dépit d'un solde naturel négatif. Le recensement de 1999 confirme cette tendance pour les communes rurales : pour la dernière période intercensitaire, le solde naturel est positif, ainsi que le solde migratoire. En 1999, l'espace à dominante rurale retrouve ainsi le même nombre d'habitants qu'en 1962 ; après avoir perdu beaucoup de population, le solde migrateur positif, même dans le rural isolé permet à cet espace d'accueillir 23% de la population à cette date. La condition de ce développement est toutefois la proximité d'une commune dynamique.

Le mouvement de périrurbanisation des dernières décennies a provoqué plutôt un moindre engouement pour les **grandes agglomérations** ; la population des grandes villes avait ainsi décliné entre 1982 et 1990. Cette tendance s'est inversée entre 1990 et 1999.

Certaines villes, du Sud et de l'Ouest, progressent plus rapidement que d'autres, en raison d'un fort pouvoir attractif de ces régions, tant au niveau professionnel que sur le plan du climat.

D'un point de vue sociologique, on pourrait dire schématiquement que la population des agglomérations de plus de 100 000 habitants est opposée à celle des communes rurales.

#### IV.1.2 Des ménages âgés à la campagne, des ménages jeunes en ville

Les **communes rurales** comprennent une part importante de ménages âgés. Deux effets expliquent ce phénomène. Un phénomène générationnel tout d'abord : les plus âgés sont des personnes qui n'ont jamais quitté la campagne ; parmi eux, on trouve des agriculteurs, dont la proportion dans les jeunes générations est moindre. Un phénomène d'âge ensuite : les ménages commencent leur vie plutôt en ville, et au fur et à mesure de l'élargissement de la famille vont éventuellement s'installer dans de plus petites agglomérations. Les enfants partis, les couples ne retournent pas nécessairement en ville. Enfin, un phénomène plus marginal de migration vers la région d'origine, à la campagne, a lieu lors de la retraite<sup>93</sup>.

Par rapport à la moyenne nationale, on trouve donc dans la population des **communes de plus de 100 000 habitants** plus de ménages jeunes, à partir de 30 ans, une partie des couples avec enfants s'installant dans le périurbain pour disposer de plus de place.

Tableau n° 37  
Répartition des ménages en fonction de l'âge en 2001

	Communes rurales		Communes de plus de 100 000 habitants		Ensemble des communes	
	<i>Effectifs en milliers</i>	%	<i>Effectifs en milliers</i>	%	<i>Effectifs en milliers</i>	%
moins de 30 ans	357	6%	1 119	16%	2 828	12%
30 à 39 ans	1 068	19%	1 289	19%	4 573	20%
40 à 49 ans	1 153	21%	1 283	19%	4 711	20%
50 à 64 ans	1 331	24%	1 466	22%	5 203	22%
plus de 65 ans	1 707	30%	1 633	24%	5 972	26%
<b>Ensemble des ménages</b>	<b>5 616</b>	<b>100%</b>	<b>6 790</b>	<b>100%</b>	<b>23 286</b>	<b>100%</b>

Source : enquête Logement, INSEE, 1996

<sup>93</sup> Les actuelles personnes de plus de 60 ans ont souvent des parents provenant de la campagne ; il arrive qu'elles aient hérité d'une maison familiale dans laquelle elles s'installent.

### IV.1.3 Des couples à la campagne et des personnes seules en ville

L'habitat dans des zones de moindre densité est plutôt le fait de couples, avec, puis sans, enfants.

En revanche, les personnes seules sont surreprésentées dans les **grandes agglomérations**. On trouve dans cette catégorie essentiellement deux types de personnes. Les jeunes, étudiants ou en début de carrière, habitent la ville pour leurs activités professionnelles ou de loisir. Les plus de 60 ans, veuves, habitent la ville pour la proximité des équipements de consommation et de soins. Les familles monoparentales, nous l'avons remarqué, habitent plus souvent dans les grandes villes, où le parc social est plus développé et les équipements pour enfants proches.

Tableau n° 38  
Répartition des ménages en fonction de la situation familiale

	Communes rurales		Communes de plus de 100 000 habitants		Ensemble des communes	
	<i>Effectifs en milliers</i>	%	<i>Effectifs en milliers</i>	%	<i>Effectifs en milliers</i>	%
Personne vivant seule	1 189	21%	2 212	33%	6 534	28%
Ménage sans famille	217	4%	265	4%	830	4%
Famille monoparentale	163	3%	459	7%	1 306	6%
Couple sans enfant	1 923	34%	1 876	28%	6 944	30%
Couple avec enfant(s)	2 123	38%	1 978	29%	7 672	33%
<b>Ensemble des ménages</b>	<b>5 616</b>	<b>100%</b>	<b>6 790</b>	<b>100%</b>	<b>23 286</b>	<b>100%</b>

Source : enquête Logement, INSEE, 1996

#### IV.1.4      Agriculteurs et ouvriers à la campagne, cadres en ville

Les agriculteurs sont naturellement une population qu'on ne trouve pour l'essentiel que dans les **communes rurales** ; y compris dans cet espace, leur importance diminue pourtant considérablement, en raison de la chute des emplois agricoles, ainsi que de la croissance des rurbains, actifs travaillant en ville et habitant en zone rurale.

C'est aussi dans l'espace rural que l'importance relative des ouvriers est la plus importante, qu'ils habitent et travaillent dans l'espace rural ou qu'ils habitent l'espace rural et travaillent dans les agglomérations urbaines proches.

Les retraités constituent une catégorie très importante des communes rurales, où ils sont nettement plus implantés que dans les zones urbaines.

Les autres catégories socio-professionnelles recueillent des taux proches dans les communes rurales et dans le monde urbain, à l'exception des cadres, sous représentés dans les communes rurales.

Il découle de cette structure de l'emploi que le niveau de diplôme moyen des zones rurales est inférieur à celui de l'ensemble de la population. (En 1990, parmi les actifs, 24% des parisiens étaient détenteurs d'un diplôme supérieur, contre 16% dans l'espace à dominante urbaine et 9% de l'espace à dominante rurale).

A l'inverse de l'espace rural, on ne trouve pas d'agriculteurs dans les **grandes agglomérations**, et plutôt moins d'ouvriers. En revanche, les cadres, qui y trouvent des emplois, sont surreprésentés. Le niveau de diplôme s'élève avec la taille de l'agglomération, en lien avec la structure de la population active. Le taux de chômage est plus important dans les grandes agglomérations que dans les zones rurales.

## IV.2 LOCALISATION ET REVENUS

### IV.2.1 ..... Taux de pauvreté

Le revenu total moyen des ménages habitant les **communes rurales** est plus faible que celui de l'ensemble des ménages (151 000 F contre 167 000 F). Le revenu par unité de consommation, de 6800 F, est également moins élevé.

Le revenu total moyen des ménages habitant dans les **grandes villes** est de 158 000 F par an (contre 167 000 F pour l'ensemble des ménages). Le revenu par unité de consommation moyen est proche de celui observé sur l'ensemble de la population (7 527 F contre 7 782 F), ainsi que la composition des revenus. La part des revenus sociaux est légèrement plus élevée (16% des revenus en moyenne, contre 13% sur l'ensemble des ménages), ce constat s'expliquant en particulier par une aide au logement plus importante.

On trouve plus de ménages pauvres dans les **campagnes** que dans les villes (16% des ménages habitant une commune rurale sont pauvres, contre 12% de l'ensemble des ménages). Le taux de pauvreté dans les **grandes agglomérations** est de 13%, contre 12% sur l'ensemble du territoire.

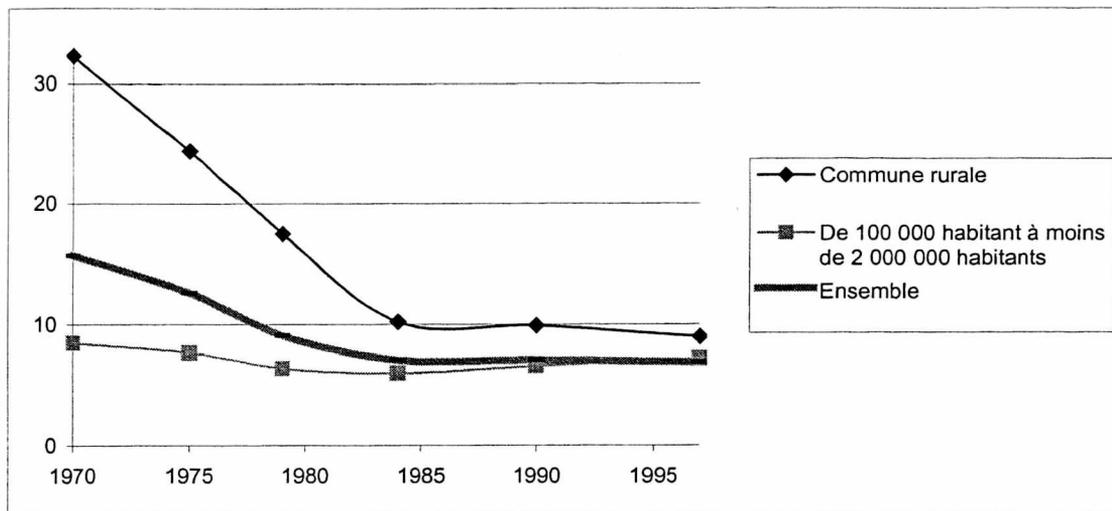
Le taux de pauvreté relatif monétaire décroît avec la taille de l'agglomération et remonte légèrement pour les plus grandes, il est à son minimum dans l'agglomération parisienne. La prise en compte des loyers fictifs diminue pourtant ce taux de pauvreté en zone rural. Une critique essentielle pourrait être faite à propos de ce résultat. Alors que le coût moyen des biens n'est pas identique dans les petites communes et dans les grandes agglomérations, le seuil de pauvreté, lui, est identique ; calculé avec un seuil de pauvreté adapté, le taux de pauvreté de la région parisienne serait plus élevé<sup>94</sup>. Ainsi, l'on remarque que la pauvreté en terme de conditions de vie, contrairement à la pauvreté monétaire, ne chute pas avec la progression de la taille de la commune, et certains items (liés au logement, par exemple) progressent même plutôt.

L'évolution du taux de pauvreté dans les zones urbaines et rurales montre un rapprochement de ces deux catégories, grâce essentiellement à une évolution favorable du taux de pauvreté dans les zones rurales.

---

<sup>94</sup> La géographie du niveau de vie : évolutions récentes. Christine Chambaz et Bernard Legris, INSEE Première n°548, septembre 1997.

Graphique n° 7  
Évolution du taux de pauvreté dans les zones rurales de 1970 à 2000



Source : Travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale

En rural, les indicateurs de **contrainte budgétaire** révèlent une situation proche de la situation nationale, à l'exception d'un plus grand nombre de ménages fortement endettés. Les indicateurs de contrainte budgétaire dans les grandes agglomérations sont identiques à ceux de l'ensemble de la population, à l'exception de l'absence d'épargne, plus importante, ce qui pourrait être lié à la proportion élevée de jeunes dans ces agglomérations.

Tableau n° 39  
Les indicateurs de contrainte budgétaire en 2001

	Ménages habitant en milieu rural	Grandes villes	Ensemble des ménages
Part du revenu mensuel consacrée à des remboursements d'emprunt dépasse un tiers.	5%	3%	3%
Une personne au moins est "très souvent" (au moins une fois par mois) en découvert bancaire.	6%	8%	8%
L'ensemble des revenus est insuffisant pour couvrir toutes les dépenses courantes	15%	18%	17%
Aucune épargne	25%	30%	27%
Ont puisé dans leurs économies pour équilibrer leur budget au cours des 12 derniers mois	23%	23%	22%
Pensent que financièrement "ils y arrivent difficilement" ou qu'"ils ne peuvent y arriver sans faire de dettes"	14%	17%	19%

Source : INSEE, Enquête PCV 2001

En matière d'échéance de paiement, les ménages ruraux sont plutôt plus ponctuels que l'ensemble de la population, avec une différence très faible sur ces pourcentages minimes. Dans les grandes villes, on remarque une légère propension à être plus en retard que l'ensemble de la population.

Tableau n° 40

Part des ménages ayant payé leurs factures en retard en 2001 en raison de problèmes d'argent

Retard à plusieurs reprises au cours des douze derniers mois en raison de problèmes d'argent	Ensemble des ménages	Rural	Grandes villes
• des factures d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone	5%	3%	6%
• des loyers et charge	2%	1%	3%
• des impôts	1%	1%	2%

Source : INSEE, Enquête PCV 2001

En matière de restrictions de consommation, les populations rurales sont proches de la moyenne nationale, avec une tendance à moins partir en vacances, les habitants de grande agglomérations sont un peu moins nombreux à pouvoir remplacer des meubles hors usage et recevoir des parents ou amis une fois par mois.

Tableau n° 41 Part des ménages s'imposant des restrictions en 2001

Pas les moyens de :	Rural	Grandes villes	Ensemble des ménages
• maintenir leur logement à bonne température	13%	12%	11%
• se payer une semaine de vacances en dehors de chez eux une fois par an	34%	30%	30%
• remplacer des meubles hors usage	30%	35%	31%
• acheter des vêtements neufs	7%	8%	8%
• manger de la viande, du poulet ou du poisson tous les deux jours	4%	7%	5%
• recevoir des parents ou amis, pour boire un verre ou pour un repas au moins une fois par mois.	7%	11%	9%
• offrir des cadeaux à la familles ou aux amis au moins une fois par an	9%	10%	9%
• posséder deux paires de bonnes chaussures pour chaque adulte du ménage	3%	6%	5%
Il arrive qu'une personne passe une journée sans prendre au moins un repas complet par manque d'argent au cours des deux dernières semaines	2%	4%	3%

Source : INSEE, Enquête PCV 2001

En matière de logement, les ménages habitant dans des communes rurales sont plutôt mieux lotis que l'ensemble de la population en matière de place, mais les conditions de confort, dans ces logements parfois anciens, sont moins souvent remplies (logements plus humides ou plus difficiles à chauffer). Hormis la dimension du bruit, rien ne semble distinguer le logement des ménages habitant des grandes villes de celui de l'ensemble de la population.

Tableau n° 42  
Caractéristiques des logements en 2001

	Rural	Grandes villes	Ensemble des ménages
Logement a un nombre de pièces insuffisant pour toutes les personnes qui l'occupent.	3%	10%	9%
Logement ne possède pas de salle de bain à l'intérieur	3%	2%	3%
Logement ne possède pas de toilettes à l'intérieur	3%	2%	2%
Logement ne possède pas d'eau chaude courante	2%	1%	1%
Logement ne possède pas de système de chauffage central ou électrique	20%	9%	11%
Estiment que leur logement est trop petit ou n'a pas assez de pièces	10%	23%	20%
Estiment que leur logement est difficile ou trop coûteux à bien chauffer	29%	23%	25%
Estiment que leur logement est trop humide	17%	13%	14%
Estiment que leur logement est trop bruyant	11%	27%	22%
Ne possèdent aucun ou un seul des trois biens suivants : réfrigérateur, lave-linge ou télévision couleur.	1	5%	3%

Source : INSEE, Enquête PCV 2001

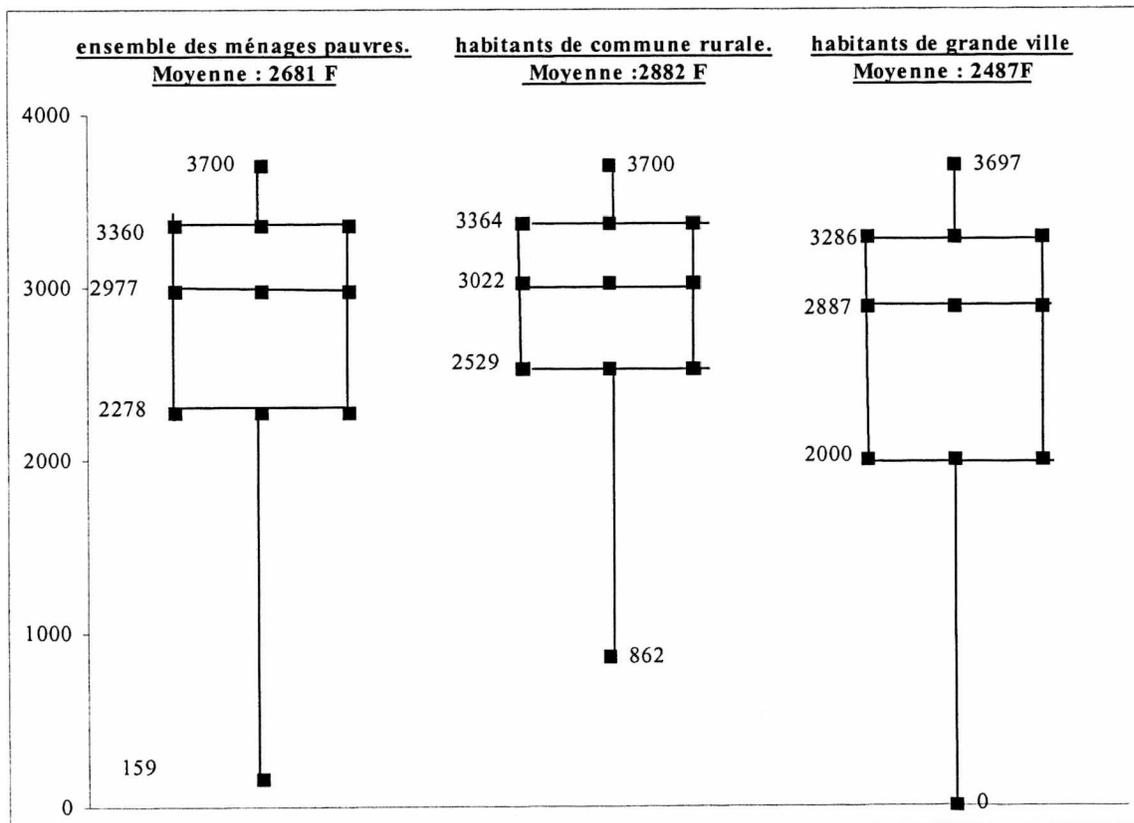
## IV.2.2 La distribution des revenus par unité de consommation

La taille de la commune a une influence importante sur la distribution des revenus par unité de consommation en dessous du seuil de pauvreté.

- les habitants pauvres des **communes rurales** disposent d'un revenu par unité de consommation en moyenne plus élevé que l'ensemble des ménages pauvres. La médiane est également légèrement supérieure, le quartile inférieur est très supérieur, la distribution est donc moins dispersée. Finalement, les habitants des communes rurales en situation de pauvreté disposent d'un revenu légèrement plus élevé, mais surtout globalement plus proche du seuil de pauvreté, que l'ensemble des ménages en situation de pauvreté.
- Les habitants pauvres des **grandes villes** disposent au contraire de revenus en moyenne légèrement plus faibles que l'ensemble des ménages pauvres. La médiane est également légèrement inférieure, mais surtout, le quartile inférieur est beaucoup plus faible et la distribution des revenus beaucoup plus dispersée : les habitants des grandes villes en situation de pauvreté tendent à avoir des revenus légèrement plus faibles que l'ensemble des ménages pauvres, et qui sont globalement plus éloignés du seuil de pauvreté.

Graphique n° 8

Comparaison des revenus par unité de consommation des ménages pauvres, selon la taille de commune



source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

### IV 2.3 La composition des revenus

La composition des revenus des ménages pauvres dépend également fortement de la localisation de l'habitat. Cependant, contrairement à ce qui avait été constaté dans le cas de la situation familiale ou de l'âge, cette dépendance ne provient pas d'une influence du type d'habitat en général sur la composition des revenus, mais s'explique par le fait que les catégories de population touchées par la pauvreté ne sont pas les mêmes en milieu rural qu'en milieu urbain.

Ainsi, la composition des revenus sur l'ensemble des ménages ne dépend que très peu de la taille de la commune. La part des retraites est un peu plus importante en milieu rural, la part des transferts sociaux est moindre, mais cette différence, qui s'explique par une population un peu plus âgée en milieu rural, reste faible.

En revanche, les revenus des **ménages ruraux** en situation de pauvreté sont très significativement plus souvent constitués de retraite que ceux de l'ensemble des ménages pauvres. Le poids des autres transferts sociaux sur les revenus est plus faible. Ce constat montre qu'en milieu rural, les ménages âgés sont plus touchés par la pauvreté que sur l'ensemble de la population, notamment celle habitant les grandes villes. La présence de ménages agricoles (ouvriers agricoles ou anciens exploitants), ne disposant que d'une très faible retraite, explique en partie ce fait.

A l'inverse, les revenus des ménages habitant une **grande ville** sont, pour près de la moitié en moyenne, constitués de transferts sociaux. En particulier, les ménages pauvres des grandes villes bénéficient d'une part des revenus liés au chômage, aux prestations familiales ou à l'aide au logement particulièrement importante.

Tableau n° 43

Composition des revenus, selon la taille de commune et la situation par rapport à la pauvreté

	Communes rurales		Grandes villes		Ensemble des ménages	
	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble
Revenus d'activités	26%	51%	32%	53%	30%	53%
Retraite	49% <sup>+</sup>	33%	14% <sup>-</sup>	27%	30%	29%
Revenus sociaux hors retraites	20% <sup>-</sup>	11%	49% <sup>+</sup>	16%	34%	13%
Chômage	4% <sup>-</sup>	3%	10% <sup>+</sup>	4%	7%	3%
Prestations familiales	5% <sup>-</sup>	3%	11% <sup>+</sup>	4%	8%	4%
Aide au logement	4% <sup>-</sup>	2%	20% <sup>+</sup>	5%	12%	3%
Invalidité	3%	2%	2%	2%	2%	2%
RMI, aides sociales	4%	1%	5%	1%	5%	1%
Revenus du patrimoine	5%	5%	5%	4%	5%	5%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

guide de lecture : les signes plus et moins indiquent l'existence de différences significatives entre les réponses données par l'ensemble des personnes pauvres ayant la caractéristique de la colonne, et l'ensemble des ménages pauvres.

#### IV.2.4 Les autres formes de revenus

Les compléments et les aides sont différentes selon la localisation de l'habitat. Ces mêmes différences s'observent également lorsqu'on se limite aux ménages pauvres.

Dans l'ensemble, les ménages **ruraux** sont un peu moins nombreux à bénéficier d'aide financière ou de cadeaux de leur entourage, mais sont particulièrement nombreux à disposer d'auto-consommation ou d'un logement gratuit. A l'inverse, les habitants des grandes **villes** tendent à être plus nombreux à bénéficier d'aides financières ou de cadeaux de leur famille, mais sont moins nombreux à pratiquer l'auto-consommation.

Ces différences sont amplifiées en ce qui concerne les ménages pauvres :

- l'aide financière ou les cadeaux de l'entourage sont très peu fréquents parmi les ménages pauvres en milieu rural. Quand ils existent, les montants concernés restent très faibles. La solidarité en milieu rural semblerait moins s'exercer parmi les ménages les plus défavorisés. Par ailleurs, nous avons vu que la pauvreté en milieu rural touche des personnes plutôt âgées, qui sont donc peu concernées par l'aide de leurs familles, ces aides étant plutôt "descendantes"<sup>95</sup>
- Par contre, l'auto-consommation est un comportement très répandu parmi les ménages pauvres, comme parmi l'ensemble des ménages en milieu rural. Disposer d'un logement

<sup>95</sup> Claudine Attias-Donfut, *Les solidarités entre les générations*, op.cit.

gratuit est également particulièrement fréquent. Il peut s'agir notamment d'une cohabitation avec un couple d'enfants : les trois quarts des ménages concernés sont logés par leur famille.

Tableau n° 44

les autres formes de revenus, selon la taille de la commune et la situation par rapport à la pauvreté

	Communes rurales		Grandes villes		Ensemble des ménages	
	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble
Aides financières (autres que pensions régulières)	3% <sup>-</sup>	2%	30% <sup>+</sup>	7%	16%	4%
<i>plus de 6000 F par an</i>	2% <sup>-</sup>	1%	25% <sup>+</sup>	5%	14%	3%
Cadeaux, aides diverses	14% <sup>-</sup>	13%	45% <sup>+</sup>	19%	30%	16%
<i>Plus de 6000 F par an</i>	3% <sup>-</sup>	3%	30% <sup>+</sup>	7%	16%	5%
Autoconsommation	58% <sup>+</sup>	43%	25% <sup>-</sup>	13%	35%	23%
Logement gratuit	19% <sup>+</sup>	10%	15%	6%	15%	7%

source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

*guide de lecture* : les signes plus et moins indiquent l'existence de différences significatives entre les réponses données par l'ensemble des personnes pauvres ayant la caractéristique de la colonne, et l'ensemble des ménages pauvres.

#### IV.2.5 Patrimoine, emprunt et crédits

Les habitants des grandes villes ont un comportement d'épargne et d'endettement proche de celui de l'ensemble des ménages. Ils sont cependant plus rarement propriétaires de leur logement, ou accédants à la propriété. A l'inverse, les habitants de communes rurales sont plus fréquemment détenteurs de patrimoine immobilier, y compris de leur logement..

L'influence du lieu d'habitat sur les comportements des ménages pauvres est importante. Ainsi, les habitants des grandes villes en situation de pauvreté sont très rarement propriétaires ou accédants. Seuls 1% détiennent du patrimoine mobilier en dehors éventuellement de leur logement. La proportion de ceux remboursant des crédits est proche de celles observée sur l'ensemble des ménages pauvres. Les ménages des grandes villes en situation de pauvreté se caractérisent donc par un très faible patrimoine, et un faible endettement.

Le comportement des ménages pauvres en milieu rural dans ce domaine est déterminé par les caractéristiques communes aux ménages ruraux, caractéristiques renforcées par un effet d'âge de la pauvreté en milieu rural (nous avons vu qu'elle tendait à plus concerner les ménages âgés). Les ménages pauvres en milieu rural sont donc très nombreux à détenir du patrimoine (plus de la moitié sont propriétaires de leur logement, 14% sont accédants, avec le plus souvent de faibles mensualités, 13% détiennent un autre patrimoine immobilier).

Tableau n° 45  
patrimoine, emprunts et crédits,  
selon la taille de la commune et la situation par rapport à la pauvreté

	Commune rurale		Grande ville		Ensemble des ménages	
	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble
Propriétaire	<b>53%+</b>	43%	<b>15%-</b>	26%	<b>31%</b>	32%
Accédant	<b>14%+</b>	32%	<b>5%-</b>	21%	<b>8%</b>	24%
<i>Mensualité &lt;=3 000 F</i>	<b>11%+</b>	17%	<b>4%</b>	11%	<b>6%</b>	12%
<i>Mensualité &gt;3 000 F</i>	<b>3%+</b>	15%	<b>1%</b>	10%	<b>2%</b>	12%
Patrimoine financier	<b>27%</b>	54%	<b>25%</b>	52%	<b>23%</b>	54%
<i>Plus de 20 000 F</i>	<b>14%</b>	36%	<b>13%</b>	37%	<b>16%</b>	38%
Patrimoine mobilier	<b>13%+</b>	16%	<b>1%-</b>	9%	<b>6%</b>	10%
Rembourse des crédits	<b>10%</b>	19%	<b>17%</b>	23%	<b>14%</b>	22%
<i>Mensualité &gt; 750 F</i>	<b>4%</b>	8%	<b>5%</b>	12%	<b>5%</b>	12%

source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

*guide de lecture* : les signes plus et moins indiquent l'existence de différences significatives entre les réponses données par l'ensemble des personnes pauvres ayant la caractéristique de la colonne, et l'ensemble des ménages pauvres.

#### IV.2.6 La perception de la situation financière

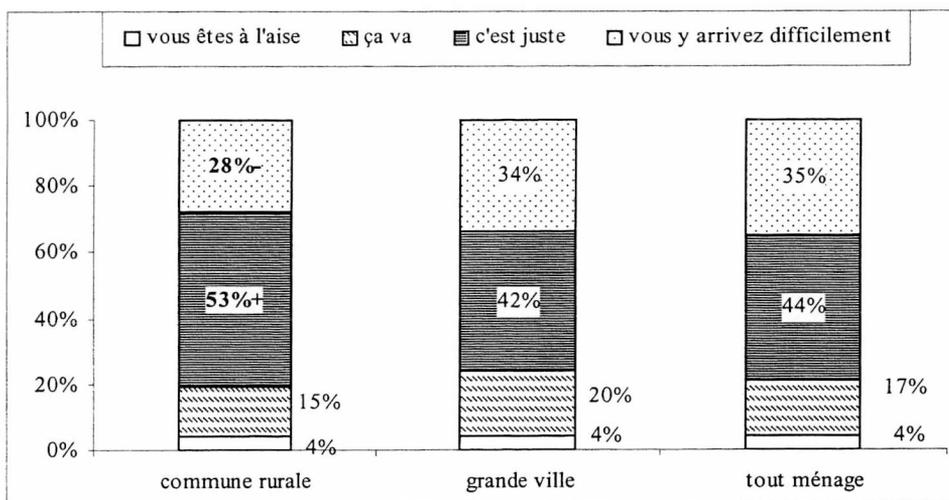
Les revenus par unité de consommation des habitants des grandes villes en situation de pauvreté sont légèrement inférieurs à ceux de l'ensemble des ménages pauvres, et sont globalement plus éloignés du seuil de pauvreté. Par contre, ces ménages sont particulièrement nombreux à être aidés financièrement, ou par des cadeaux. Finalement, la perception que les habitants des villes de plus de 100 000 habitants ont de leur situation financière ne diffère pas significativement de celle de l'ensemble des ménages pauvres.

En revanche, les ménages ruraux en situation de pauvreté ont une perception de leur situation financière un peu meilleure, dans la mesure où ils sont moins nombreux à considérer n'y arriver que difficilement. Ce constat peut s'expliquer à la fois par le fait que leurs revenus par unité de consommation sont effectivement plus proches du seuil de pauvreté, et par les possibilités d'auto-consommation. Par ailleurs, les ménages ruraux en situation de pauvreté sont souvent des ménages âgés, qui, nous l'avons vu, tendent à avoir une meilleure perception de leur situation financière que les plus jeunes.

Graphique n° 9

Perception de la situation financière du ménage  
selon la taille de la commune, ménages en situation de pauvreté

Proposition qui convient le mieux, selon lui, au budget du ménage



source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

#### IV.2.7..... Opinions sur l'évolution de la situation financière

Globalement, le fait d'habiter dans une grande ville ou dans une commune rurale n'a que peu d'influence sur les opinions à l'égard de l'évolution de la situation financière. Par contre, il en a une importante sur les opinions des ménages pauvres. Ainsi :

- Les habitants des grandes villes en situation de pauvreté sont moins nombreux à estimer que leur niveau de vie s'est maintenu ou un peu détérioré. Finalement, 45% des habitants des grandes villes pauvres seraient ainsi dans une situation plus structurelle de la pauvreté, ce qui est moins élevé que le pourcentage observé sur l'ensemble des ménages pauvres. Ce constat s'explique par une proportion plus importante de ménages pour lesquels la question est sans objet du fait d'un changement dans la composition du ménage. Il pourrait s'agir en particulier de familles monoparentales et de jeunes, plus nombreux dans les grandes villes que dans l'ensemble de la population. Par ailleurs, les habitants des grandes villes en situation de pauvreté sont particulièrement nombreux, 46% contre 34% de l'ensemble des ménages pauvres, à penser que leur niveau de vie s'améliorera dans les cinq prochaines années.

- Là encore sans doute en partie effet de l'âge, les habitants des communes rurales en situation de pauvreté estiment que leur niveau de vie est sur une trajectoire stable, ou légèrement en détérioration.

Tableau n° 46  
Perception du revenu dans le temps,  
selon la taille d'agglomération et la situation par rapport à la pauvreté

**Depuis 5 ans, le niveau de vie du ménage s'est**

	Communes rurales		Grandes villes		Ensemble des ménages	
	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble
Beaucoup amélioré	1%-	5%	4%	7%	3%	6%
Un peu amélioré	9%	15%	12%	16%	10%	16%
Maintenu	46%+	43%	29%-	36%	36%	36%
Un peu détérioré	28%+	26%	17%-	23%	23%	25%
Beaucoup détérioré	14%-	9%	24%	13%	21%	13%
Sans objet	2%	2%	14%+	5%	7%	4%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

**D'ici 5 ans, le niveau de vie du ménage va**

	Commune rurale		Grande ville		Ensemble des ménages	
	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble
Beaucoup s'améliorer	4%-	3%	17%+	8%	10%	6%
Un peu s'améliorer	12%-	18%	29%+	21%	24%	20%
Se maintenir	55%+	52%	33%-	47%	42%	47%
Un peu se détériorer	21%+	19%	11%-	17%	15%	19%
Beaucoup se détériorer	3%	3%	6%+	4%	4%	4%
Ne sait pas	5%	5%	4%	3%	5%	4%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

*guide de lecture* : les signes plus et moins indiquent l'existence de différences significatives entre les réponses données par l'ensemble des personnes pauvres ayant la caractéristique de la colonne, et l'ensemble des ménages pauvres.

**En matière de revenus, les populations rurales et urbaines sont relativement divergentes :**

- Les ménages pauvres habitants en commune rural sont moins éloignés du seuil de pauvreté que ceux habitant dans de grandes agglomérations
- Parmi la population pauvre, les revenus sont plus souvent composés de retraite en zone rurale, de transferts sociaux dans les grandes communes
- En zone rurale, les aides (financières et cadeaux) sont moins nombreuses, mais la mise à disposition d'un logement et l'autoconsommation plus fréquentes
- Les populations rurales pauvres sont plus souvent propriétaires de leur logement, elles ont une perception plus stable de leur situation financière que les populations urbaines pauvres.

**Ces divergences sont pour beaucoup le reflet de populations différentes habitant à la campagne ou dans de grandes agglomérations.**

## IV.3 LOCALISATION ET CONDITIONS DE VIE

### IV.3.1 ..... La structure de la consommation

Les modes de vie, mais également le coût relatif de certains biens, peuvent être très différents selon le type d'habitat et là encore, la consommation dans les grandes villes et en milieu rural n'a pas la même structure. Ainsi :

- Dans les grandes villes, le poids du logement est un peu plus élevé que pour l'ensemble des ménages : le niveau des loyers est élevé, même s'il est en partie compensé par des dépenses en chauffage moindres, et le taux de propriétaires est un peu plus faible que sur l'ensemble de la population. C'est principalement sur la consommation que le surcoût du logement est compensé, à l'exception cependant des repas à l'extérieur. Les postes loisirs, ou encore « hygiène-beauté » sont aussi un peu plus élevés.
- En communes rurales au contraire, le nombre important de propriétaires et la relative faiblesse des loyers ont pour conséquence un poste logement faible. Le poids de la consommation est élevé, ainsi que celui des transports et télécommunication, ce qui s'explique par la faiblesse du réseau de transports en commun en milieu rural, et l'éloignement des services, emplois, et commerces. Enfin, les dépenses de loisirs, d'hygiène-beauté, de vacances ont un poids plus faible dans le budget des habitants de communes rurales que dans celui de l'ensemble des ménages.

Ces spécificités trouvent leur traduction dans les modalités de répartition des contraintes budgétaires fortes auxquelles sont confrontés les ménages en situation de pauvreté.

- Pour les citadins, la contrainte porte principalement sur le logement, qui a un poids très élevé, compensé notamment sur l'alimentation. Par ailleurs, les restrictions opérées sur les loisirs sont plus faibles que pour l'ensemble des ménages en situation de pauvreté ;
- Pour les ménages ruraux pauvres, la contrainte porte sur l'alimentation. Le poids des loyers et charges est particulièrement faible (rappelons que 19% de ces ménages bénéficient d'un logement gratuit, que 53% sont propriétaires). Par ailleurs, les restrictions s'opèrent sur les dépenses de loisirs et de vacances.

Tableau n° 47

la structure de la consommation, selon la taille de la commune et la situation par rapport à la pauvreté

	Communes rurales		Grandes villes		Ensemble des ménages	
	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble
<b>Alimentation</b>	<b>28,5%+</b>	21,9%+	<b>19,6%-</b>	18,2%-	<b>23,3%+</b>	19%
<i>Céréales</i>	4,3%+	3,1%+	3%-	2,5%-	3,6%+	2,6%
<i>Fruits</i>	1,7%	1,3%+	1,3%	1,2%	1,5%+	1,3%
<i>Viande</i>	10,2%+	7,8%+	6,4%-	6,1%-	7,9%+	6,6%
<i>lait</i>	3%+	2,4%+	2,3%-	2,2%	2,7%+	2,2%
<i>Repas extérieurs</i>	2,3%-	2,7%-	3,8%	3,5%+	3,1%	3,3%
<b>Vêtements</b>	<b>4,6%</b>	4,6%-	<b>5,1%</b>	5%	<b>4,9%</b>	4,9%
<i>Vêtements homme</i>	1,6%	1,5%	1,4%	1,4%	1,4%	1,4%
<i>Vêtements femme</i>	2,1%	2,1%-	2,7%	2,5%	2,5%	2,3%
<i>Vêtements enfant</i>	0,5%	0,7%	0,7%	0,7%	0,6%	0,7%
<b>Logements</b>	<b>24,9%-</b>	26,6%-	<b>33,3%+</b>	29,8%+	<b>30,4%+</b>	29%
<i>Loyers et charges</i>	7,5%-	10,8%-	23,5%+	18,1%+	17,4%+	15,9%
<i>Chauffage</i>	8,8%+	6,7%+	5,1%-	4,3%-	6,8%+	5%
<i>Équipement</i>	5%	5,2%	3,6%	4,8%	4,1%-	5%
<i>Travaux</i>	3,7%+	3,8%+	1,2%-	2,6%-	2,1%-	3,1%
<b>Santé, hygiène</b>	<b>7%</b>	6,7%	<b>5%</b>	6,8%	<b>6%-</b>	6,7%
<i>Hygiène, beauté</i>	1,7%	2%-	1,9%	2,3%+	1,9%-	2,2%
<i>Santé</i>	5,3%+	4,8%	3,1%-	4,5%	4,1-	4,6%
<b>Transports et télécommunication</b>	<b>10,5%</b>	13,1%+	<b>11,4%</b>	12,2%	<b>10,6%-</b>	12,2%
<b>Cultures et loisirs</b>	<b>5,9%-</b>	6,5%-	<b>9,3%+</b>	7,2%+	<b>7,5%+</b>	6,9%
<i>Loisirs</i>	5,1%-	5,7%-	7,5%+	6,4%+	6,3%	6,1%
<i>Scolaire</i>	0,8%-	0,8%	1,9%+	0,7%	1,1%+	0,7%
<b>Divers</b>	<b>16,3%+</b>	18%	<b>12,5%-</b>	17,5%-	<b>14,3%-</b>	18,1%
<i>Vacances</i>	0,8%-	1,8%-	2,5%	3,1%	1,9%-	2,9%
<i>dons</i>	2,2%+	3,1%	1,5%-	2,9%-	1,8%-	3,2%
<i>Garde d'enfants</i>	0%-	0,3%	0%	0,3%	0,1%-	0,4%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

guide de lecture : l'utilisation des signes plus et moins permet de comparer :

la consommation moyenne des ménages pauvres avec celle de l'ensemble des ménages (2 colonnes de droite)

la consommation moyenne des ménages ruraux et citadins avec celle de l'ensemble des ménages (colonnes en caractères non gras)

la consommation moyenne des ménages ruraux et citadins en situation de pauvreté avec celle de l'ensemble des ménages en situation de pauvreté (colonnes en caractères gras)

le seuil de significativité pour les tests de comparaison des moyennes est de 0,01.

### **IV 3.2 Équipement du ménage**

Là encore, les priorités en termes d'équipement du ménage sont différentes dans les grandes villes et dans les campagnes. Si l'équipement des ménages habitant des grandes communes est proche de celui de l'ensemble des ménages interrogés, celui des ménages ruraux est sensiblement différent. L'auto-consommation et l'éloignement des lieux d'achalandage ont pour conséquence un fort taux d'équipement en congélateurs, de même, l'éloignement des pressings et laverie, ainsi que l'absence de problème de place peuvent être à l'origine d'un meilleur équipement en lave-linge et sèche-linge.

Conséquences de ces modes de vie, les restrictions des ménages pauvres ne concerneront pas les mêmes biens en milieu rural ou en milieu urbain :

- En milieu urbain, le comportement est proche de celui de l'ensemble des ménages pauvres et les restrictions s'opèrent sur l'ensemble des biens, à l'exception des plus courants (réfrigérateur, téléviseur, aspirateurs). Le taux d'équipement en chaîne hi-fi ou en micro-ordinateur des ménages citadins pauvres est plus élevé que celui de l'ensemble des ménages en situation de pauvreté
- En milieu rural, les restrictions des ménages pauvres concernent plus souvent les biens audiovisuels, alors que les congélateurs, lave-linge et dans une moindre mesure, sèche-linge, restent plus répandus que dans l'ensemble de la population pauvre.

Tableau n° 48  
Équipement du ménage, et achat dans les 12 derniers mois  
selon la taille de la commune et la situation de pauvreté

	Commune rurale		Grande ville		Ensemble des ménages	
	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble
Réfrigérateur	<b>98%</b>	99%	<b>96%</b>	99%	<b>96%</b>	98%
Congélateur	<b>63%+</b>	72%	<b>23%</b>	39%	<b>38%</b>	49%
Lave-linge	<b>85%+</b>	93%	<b>60%-</b>	86%	<b>73%</b>	88%
Lave-vaisselle	<b>18%</b>	39%	<b>9%</b>	32%	<b>13%</b>	35%
Four à micro-ondes	<b>19%-</b>	40%	<b>28%</b>	44%	<b>25%</b>	43%
Sèche-linge	<b>13%+</b>	25%	<b>5%-</b>	19%	<b>8%</b>	20%
Aspirateur	<b>93%</b>	88%	<b>84%</b>	86%	<b>68%</b>	88%
Achat d'électro-ménager dans les 12 derniers mois	<b>15%</b>	23%	<b>18%</b>	23%	<b>17%</b>	25%
Téléviseur	<b>93%</b>	97%	<b>84%</b>	95%	<b>89%</b>	95%
Magnétoscope	<b>27%-</b>	53%	<b>33%</b>	58%	<b>33%</b>	57%
Caméscope	<b>4%</b>	11%	<b>3%</b>	11%	<b>4%</b>	12%
Chaîne hi-fi	<b>24%-</b>	49%	<b>46%+</b>	62%	<b>37%</b>	58%
Micro-ordinateur	<b>3%-</b>	11%	<b>10%+</b>	15%	<b>6%</b>	14%
Achat d'audio-visuel dans les 12 derniers mois	<b>11%</b>	16%	<b>15%</b>	20%	<b>13%</b>	19%
Pas de voiture	<b>36%-</b>	15%	<b>49%</b>	21%	<b>45%</b>	20%
Une voiture	<b>49%</b>	45%	<b>42%</b>	53%	<b>45%</b>	50%
Deux ou plus	<b>16%+</b>	40%	<b>9%</b>	26%	<b>10%</b>	30%

source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

*guide de lecture* : les signes plus et moins indiquent l'existence de différences significatives entre les réponses données par l'ensemble des personnes pauvres ayant la caractéristique de la colonne, et l'ensemble des ménages pauvres.

### IV.3.3 Confort du logement

Les conditions de logement sont bien entendu sensiblement différentes en milieu rural et en milieu urbain : les logements sont des vastes maisons individuelles à la campagne, des appartements en immeubles dans les villes.

Les ménages habitant dans les communes **rurales** sont plus souvent propriétaires, accédants ou non, que l'ensemble des ménages. Un parc social restreint ne permet qu'à 5% des ménages d'être locataires HLM. La plupart des logements des communes rurales sont des logements individuels (94%). La taille des logements se situe dans la moyenne nationale (4,8 pièces). Alors que la part de logements anciens y est plus importante que dans l'ensemble des logements, le niveau de confort est moindre. Les résidences secondaires représentent une part non négligeable des logements dans les communes rurales, part qui a été en forte croissance dans les années 1980 et s'est stabilisée par la suite.

Les ménages habitant de grandes **villes** sont moins souvent propriétaires de leur logement. Plus jeunes, ils sont plus souvent locataires, soit dans le parc privé, soit dans le parc social, qui se concentre effectivement dans les grandes agglomérations.

Tableau n° 49  
Répartition des ménages en fonction du statut de logement 2001

	<b>Communes de plus de 100 000 habitants</b>	<b>Communes rurales</b>	<b>Ensemble des communes</b>
	<b>%</b>	<b>%</b>	<b>%</b>
Propriétaire non accédants	27%	45%	32%
Propriétaires accédants	19%	30%	22%
Locataires dans le parc social	21%	5%	18%
Autres locataires local loué vide	26%	13%	21%
Logés gratuitement	5%	7%	6%
Autres	2%	1%	2%
<b>Ensemble des ménages</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : enquête logement, INSEE, 1996

Les situations de pauvreté viennent alors aggraver ces différences ;

- En milieu rural, les situations de surpeuplement des ménages pauvres, bien que plus fréquentes que sur l'ensemble des ménages des campagnes, restent relativement rares. Les logements sont presque tous en maisons individuelles. Le manque de confort est plus répandu que dans l'ensemble de la population pauvre ;
- En milieu urbain, les logements des ménages pauvres sont très souvent dans des immeubles, notamment HLM. Pour près du tiers de ces ménages, la taille est insuffisante et 29% ne disposent pas de tout le confort. Comme nous l'avions constaté pour les ménages jeunes, ce manque de confort provient cependant principalement de l'absence de cuisine indépendante, ce qui le relativise.

Tableau n° 50  
Confort du logement selon la taille de la commune et la situation de pauvreté

	Commune rurale		Grande ville		Ensemble des ménages	
	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble	« pauvres »	Ensemble
Surpeuplement	<b>19%-</b>	10%	<b>31%</b>	13%	<b>28%</b>	13%
Cuisine indépendante	<b>93%</b>	95%	<b>80%</b>	94%	<b>88%</b>	95%
Baignoire ou douche	<b>81%-</b>	93%	<b>94%</b>	98%	<b>88%</b>	96%
Eau chaude	<b>89%</b>	96%	<b>94%</b>	99%	<b>93%</b>	98%
WC à l'intérieur	<b>85%</b>	95%	<b>94%</b>	98%	<b>91%</b>	97%
Manque au moins un élément de confort	<b>26%</b>	11%	<b>29%</b>	9%	<b>24%</b>	9%
Logement HLM	<b>2%-</b>	3%	<b>28%+</b>	20%	<b>19%</b>	15%
Maison individuelle	<b>93%+</b>	94%	<b>24%-</b>	42%	<b>52%</b>	58%
Immeuble de 2 logements	<b>5%</b>	3%	<b>3%</b>	5%	<b>4%</b>	4%
Immeuble comprenant plus de 2 logements	<b>2%-</b>	3%	<b>73%+</b>	53%	<b>44%</b>	38%

source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

*guide de lecture :* les signes plus et moins indiquent l'existence de différences significatives entre les réponses données par l'ensemble des personnes pauvres ayant la caractéristique de la colonne, et l'ensemble des ménages pauvres.

Entre le monde rural et le monde urbain, les modes de vie sont moins éloignés qu'auparavant ; le développement des transports et des modes d'information, la réduction des écarts de niveau de vie et enfin l'installation dans des petites communes de ménages travaillant en ville rapprochent ces deux populations. D'un autre côté, la persistance de différences dans les revenus, dans la structure socio-professionnelle et les possibilités d'accès à certains biens et équipements (culturels, santé etc.) justifient le maintien de certains particularismes, parmi

lesquels on peut citer une sociabilité plus restreinte, liée aux problèmes de déplacements, ainsi qu'un moindre taux de départ en vacances<sup>96</sup>. Sur la période 1998-1999, près de la moitié des ruraux n'ont pas pris de vacances, contre seulement un tiers des habitants des villes de plus de 100 000 habitants, hors agglomération parisienne. Une des causes de ce phénomène est la présence d'agriculteurs, qui ne peuvent guère s'éloigner de leur exploitation. En outre, les possesseurs de jardin, plus courants dans les communes rurales, partent moins en vacances. L'influence de la région n'est pas négligeable, puisque les habitants de régions touristiques partent moins que les autres.

***Ces divergences se reflètent dans les conditions de vie des ménages habitant en zone rurale ou dans de grandes agglomérations :***

- ***les dépenses en transport sont plus importantes dans les zones rurales, les dépenses en logement et en loisir et hygiène plus importantes dans les grandes agglomérations ; cette répartition se reflète sur les contraintes des ménages pauvres***
- ***l'équipement des ménages dépend aussi de la zone d'habitation, on remarque en particulier un fort taux d'équipement en congélateurs et en lave-linge pour les ménages ruraux, y compris pauvres***
- ***enfin, les situations en matière de logement des ménages pauvres ruraux et urbains sont probablement les indicateurs les plus divergents : les premiers vivent dans des logements vastes, sont souvent propriétaires, mais manquent souvent de confort, alors que les seconds vivent plus souvent des situations de surpeuplement dans des appartements loués, dont des HLM.***

---

<sup>96</sup> *Départs en vacances : la persistance des inégalités* Céline Rouquette Économie et Statistiques N° 345, 2001.



## **SYNTHÈSE :**

### **SOUS POPULATIONS ET INDICATEURS DE PAUVRETÉ, QUELQUES ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION**

---

Les études de cas précédentes aboutissent au constat d'une grande hétérogénéité des conditions de vie, ainsi que des choix de modes de vie, des sous-populations étudiées. Une des conséquences de cette hétérogénéité est que la désignation « de pauvreté monétaire » revêt un sens très différent en termes de gestion budgétaire, conditions de vie, sécurité financière et finalement, sentiment d'aisance financière, pour les différentes sous-populations.

Ces éléments montrent en particulier la difficulté de définir des indicateurs de pauvreté :

- monétaire d'une part, les différences constatées dans les conditions de vie sous le même seuil monétaire interrogeant sur la signification de ce concept de pauvreté monétaire.
- en termes de conditions de vie d'autre part, le fait que les conditions de vie dépendent fortement des sous populations montrant la difficulté de déterminer des indicateurs qui ne dépendent pas de choix de modes de vie, mais bien de « manques » par rapport à une norme sociale.

Dans cette partie, il s'agira de déterminer plus précisément pour les différents aspects des modes de vie considérés précédemment (financiers, budgétaires, conditions de logement et d'équipement), *quel est le rôle de l'appartenance à un sous groupe donné par rapport à celui du revenu*. Sans prétendre à une étude exhaustive des conditions de vie (en se limitant aux indicateurs présents dans l'enquête budget des familles), elle s'interroge sur la pertinence des différentes catégories d'indicateurs utilisés dans la détermination de situations de pauvreté, au regard des choix de modes de vie qu'ils peuvent également mesurer. Ainsi, après une rapide mise en perspective des résultats obtenus précédemment, sera analysée par le biais de régressions logistiques, l'influence des modes de vie, pour des situations financières comparables, sur les conditions de vie.

## I SOUS POPULATIONS : MISE EN PERSPECTIVE DES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Le tableau suivant résume l'ensemble des caractéristiques des sous-populations, dans leur ensemble d'une part, limitées à celles en situation de pauvreté monétaire d'autre part, étudiées précédemment.

À l'exception des revenus et des taux de pauvreté, ces caractéristiques sont présentées sous forme qualitative, afin de ne pas alourdir un tableau qui devrait autrement intégrer de nombreux indicateurs quantitatifs.

Le premier constat est celui des différences observées entre les taux de pauvreté monétaire d'une part, selon les conditions de vie d'autre part (dont la construction est détaillée dans l'encadré ci-contre). Ainsi, si les taux de pauvreté monétaire et par conditions de vie sont proches sur l'ensemble des ménages, des différences importantes s'observent parmi les sous-populations. En particulier :

- Les **familles nombreuses** et **monoparentales** se caractérisent par des taux de pauvreté en terme de conditions de vie beaucoup plus importants que les taux monétaires. Ainsi, alors que le taux de pauvreté monétaire des familles nombreuses est comparable à celui observé sur l'ensemble des ménages, le taux de pauvreté par conditions de vie est nettement supérieur ;
- Le taux de pauvreté monétaire des **jeunes**, des **plus de 60 ans**, des habitants des communes **rurales** est plus élevé que le taux de pauvreté par conditions de vie. Les **jeunes** restent particulièrement nombreux, dans les deux approches, à être en situation de pauvreté. Par contre, alors que les habitants des communes **rurales** sont très nombreux à être en situation de pauvreté monétaire, ils sont moins souvent que l'ensemble des ménages en situation de pauvreté par conditions de vie.

Les différences soulignées dans les situations financières, les conditions de vie, les choix budgétaires expliquent en partie ce constat. Ainsi, globalement, les ménages en situation de pauvreté possèdent des caractéristiques en termes de contraintes budgétaires, ou de conditions de vie, clairement identifiées : ils disposent d'un faible patrimoine ou d'une faible épargne, sont peu endettés, peu équipés, connaissent des difficultés de logement. Leur consommation se caractérise par l'importance des postes « incompressibles », en particulier de l'alimentation et du logement, et la faiblesse des dépenses de loisirs. Cependant, ces difficultés dépendent beaucoup des sous-populations, notamment parce que, la première partie du tableau le montre, les modes de vie, les choix de vie, le parcours ayant conduit aux situations de pauvreté, sont très différents.

C'est ainsi que :

- Le fort taux de pauvreté en termes de conditions de vie des familles nombreuses et monoparentales, notamment comparé aux taux de pauvreté monétaires, s'explique en particulier par l'importance des contraintes budgétaires (faible épargne, fort endettement), l'importance des restrictions (qui se lisent dans notre tableau par la faiblesse des dépenses de loisirs, des vêtements adultes notamment au regard des poids importants de l'alimentation et du logement), par la fréquence des situations de surpeuplement.
- Le plus faible taux de pauvreté en termes de conditions de vie des jeunes de moins de 30 ans s'explique en particulier par la relative faiblesse des contraintes budgétaires (si l'épargne est faible, l'endettement l'est aussi), et des restrictions de consommation (les jeunes ne se restreignent pas sur les dépenses compressibles, telles que les repas à l'extérieur du logement, les loisirs, les vacances, les dépenses de vêtements).
- Les plus faibles taux de pauvreté en termes de conditions de vie des plus de 60 ans et des habitants de communes rurales s'expliquent notamment par la faiblesse des contraintes budgétaires (mesurées dans le tableau par l'importance de l'épargne et du patrimoine, au regard de la faiblesse de l'endettement et des crédits), par la faiblesse des retards de paiement, et des difficultés de logement (notamment peu de surpeuplement pour un confort comparable à celui de l'ensemble des ménages).

**Indicateurs utilisés dans le calcul du taux de pauvreté par conditions de vie**

**Contraintes budgétaires**

- part du remboursement sur le revenu (supérieure à 1/3)
- découvert bancaire (très souvent)
- couverture des dépenses par le revenu difficile
- aucune épargne à disposition
- recours aux économies
- opinion sur le niveau de vie : « c'est difficile, il faut s'endetter pour y arriver)

**retards de paiement**

en raison de problèmes d'argent, impossibilité de payer à temps à plusieurs reprises :

- factures
- loyer et charges
- versement d'impôts

**restrictions de consommation**

les moyens financiers ne permettent pas de :

- maintenir le logement à la bonne température
- payer une semaine de vacances une fois par an
- remplacer des meubles
- acheter des vêtements neufs
- manger de la viande, du poulet ou du poisson tous les deux jours
- recevoir des parents ou des amis pour boire un verre, ou pour un repas au moins une fois par mois
- offrir des cadeaux à de la famille ou des amis au moins une fois par an
- posséder deux paires de chaussures
- absence de repas complet pendant au moins une journée au cours des 2 dernières années

**difficultés de logement**

- surpeuplement important ou modéré
- absence de salle de bain à l'intérieur du logement
- absence de toilettes à l'intérieur du logement
- absence d'eau chaude
- absence de système de chauffage
- logement trop petit
- logement difficile à chauffer
- logement humide
- logement bruyant

Tableau n° 51 (1/2) Mise en perspective des caractéristiques des différentes sous-populations

Ensemble de la population	Ensemble	Familles nombreuses	Familles monoparentales	Jeunes de moins de 30 ans	Plus de 60 ans	Commune rurale	Grande ville (hors paris)
Moyenne des revenus (uc)	7782 F	<b>6822 F</b>	<b>5985 F</b>	<b>6162 F</b>	7 413 F	<b>6800 F</b>	7527 F
Autres revenus		<b>Plutôt peu d'autres revenus</b>	<i>Fréquente aide de l'entourage</i>	<i>Fréquente aide financière ou en nature de l'entourage</i>	<b>Rare aide financière ou en nature</b>	<i>Fréquente autoconsommation et logement gratuit</i>	Proche de l'ensemble
Évolution de la situation financière		En amélioration	S'est dégradé, va s'améliorer	En amélioration	Stable	Proche de l'ensemble	Proche de l'ensemble
Patrimoine, épargne		Proche de l'ensemble	<b>Très faible</b>	<b>Très faible</b>	<b>Très important</b>	<i>Important</i>	Un peu plus faible
Crédits, emprunts, découverts		<b>Très importants</b>	<b>Importants</b>	Crédits proches de l'ensemble, mais relative importance des découverts et retards de paiement	<b>Très faible</b>	<i>Faible</i>	Proche de l'ensemble
Consommations, budget		Importance des dépenses enfants, légère restriction des dépenses adultes	Poids important des dépenses enfants et logement, faible poids de l'alimentation	Faible poids de l'alimentation, poids important du logement, des transports, des loisirs	Poids important de l'alimentation de la santé, de l'hygiène, des dons à d'autres ménages. Faible poids des vêtements, loisirs, transports	Poids important de l'alimentation et des transports, faibles poids du logement et des loisirs	Faible poids de l'alimentation, poids important du logement et des loisirs
Équipement du logement		<i>Équipement important</i>	<i>Équipement important</i>	<b>Faible équipement électroménager, important équipement audiovisuel</b>	<b>Équipement notamment audiovisuel un peu plus faible que l'ensemble</b>	<i>Équipement électroménager un peu plus important que l'ensemble</i>	Comparable à celui de l'ensemble des ménages
Confort du logement		<b>Plus de surpeuplement, plus de confort</b>	<b>Plus de surpeuplement, plus de confort</b>	<b>Plus de surpeuplement, plutôt moins de confort</b>	<i>Peu de surpeuplement, confort comparable</i>	Comparable à l'ensemble des ménages	Comparable à l'ensemble des ménages
Taux de pauvreté en termes de conditions de vie (1999)	13%	<b>18%</b>	<b>27%</b>	<b>15%</b>	10%	11%	<b>14%</b>
Contraintes budgétaires	13%	<b>20%</b>	<b>28%</b>	13%	7%	11%	13%
Restrictions consommation	10%	<b>12%</b>	<b>20%</b>	8%	10%	10%	10%
Retards de paiement	6%	<b>11%</b>	<b>16%</b>	<b>9%</b>	2%	4%	7%
Difficultés de logement	14%	<b>22%</b>	<b>21%</b>	<b>25%</b>	11%	12%	<b>16%</b>
Taux de pauvreté monétaire	12%	12%	<b>18%</b>	<b>25%</b>	12%	<b>16%</b>	<b>13%</b>

Tableau n° 75 (2/2)  
 Mise en perspective des caractéristiques des différentes sous-populations

Population sous le seuil de pauvreté	Ensemble des ménages pauvres (comparaison ensemble des ménages)	Familles nombreuses	Familles monoparentales	Jeunes de moins de 30 ans	Plus de 60 ans	Commune rurale	Villes de plus de 100 000 habitants (hors agg. Paris)
Revenus par unité de consommation	2681 F	3076 F	2936 F	2043 F	2985 F	2882 F	2487 F
Autres revenus	Fréquente aide de l'entourage, autoconsommation et logement gratuit	<b>Très peu d'autres revenus</b>	Comparable à l'ensemble des ménages pauvres	<i>Très forte aide de l'entourage, y compris alimentaire, logement gratuit fréquent</i>	<b>Faible aide de l'entourage, fréquente autoconsommation et logement gratuit</b>	<b>Faible aide de l'entourage, fréquente autoconsommation et logement gratuit</b>	<i>Fréquente aide de l'entourage, faible autoconsommation et logement gratuit</i>
Évolution de la situation financière	Proche de l'ensemble des ménages	Proche de l'ensemble des ménages pauvres	S'est dégradé, va s'améliorer	En amélioration	Stable	Stable ou en détérioration	En amélioration
Patrimoine, épargne	Faible	Proche de l'ensemble des ménages pauvres	<b>Très faible</b>	<b>Très faible</b>	<i>Très important</i>	<i>Très important</i>	<b>Faible</b>
Crédits, emprunts, découverts	Faible	<b>Très important</b>	<b>Important</b>	Proche de l'ensemble des ménages pauvres	<i>Très faible</i>	Proche de l'ensemble	Proche de l'ensemble
Consommations, budget	Importance des postes consommation et logement, faiblesse des postes loisirs, hygiène	Forte restriction sur les dépenses adultes, au profit des dépenses enfants et d'alimentation	Très forte importance du poste logement et des dépenses enfants	Très faible poids de l'alimentation. Poids très important du logement, des transports, des loisirs	Très faible poids logement, vêtements, loisirs, transports. Poids très important alimentation, important dons à d'autres ménages	Poids très important de l'alimentation, important des dons aux autres ménages. Poids très faible du logement et des loisirs	Poids faible alimentation, santé, dons aux autres ménages. Poids très important logement, important loisirs
Équipement du logement	Faible équipement	<i>Équipement important</i>	<i>Équipement important</i>	<b>Faible équipement électroménager</b> (sauf micro-onde), <b>important équipement audio</b> (sauf téléviseur)	<i>Équipement électroménager courant important, faible équipement de confort, audio</i>	<i>Équipement électroménager plutôt plus important</i> (sauf micro-onde), <b>audio plutôt plus faible</b>	<b>Équipement électroménager plutôt plus faible, audio plus important</b>
Confort du logement	Plus de surpeuplement, moins de confort	<b>Plus de surpeuplement, plus de confort</b>	<b>Plus de surpeuplement, plus de confort</b>	<b>Fréquent surpeuplement et inconfort</b>	<i>Peu de surpeuplement, inconfort comparable</i>	<i>Peu de surpeuplement, inconfort comparable</i>	Comparable

Sources : enquête budget des Familles, INSEE 1995, PCV, INSEE 1999

*Guide de lecture* : la première partie du tableau compare la situation de chacune des sous-populations à celle de l'ensemble des ménages. La seconde partie du tableau compare la situation des ménages pauvres de chacune des sous-populations à celle de l'ensemble des ménages pauvres. L'utilisation des caractères gras montre l'existence d'une situation plutôt défavorable par rapport aux conditions de vie ou à la pauvreté monétaire, celle des caractères italiques l'existence d'une situation plutôt favorable.

Les différences entre le taux de pauvreté monétaire et le taux de pauvreté par conditions de vie des sous-populations étudiées s'expliquent donc en grande partie par des différences de conditions de vie, de choix de vie, de contraintes rencontrées qui sont notamment issues des caractéristiques de l'ensemble des sous populations, plus que d'une situation financière dégradée.

***Ces constats illustrent la difficulté de définir une norme permettant de repérer des manques servant de référence à une définition de la pauvreté univoque.***

Lorsqu'on compare la situation des habitants des grandes villes à celle des habitants des communes rurales par exemple, on constate que le taux de pauvreté en termes de conditions de vie est plus élevé dans les grandes villes alors que le taux de pauvreté monétaire est plus faible. Si le taux de pauvreté en termes de conditions de vie permet effectivement de tenir compte des difficultés rencontrées en ville pour se loger, de la faible possession de patrimoine et notamment, du faible taux de propriétaires de patrimoine mobilier, il n'intègre pas les choix en termes de modes de vie que ce type d'habitat signifie : par exemple, les dépenses en vêtements des habitants des grandes villes mais également leurs dépenses de loisirs sont beaucoup plus importantes, qu'ils soient ou non en situation de pauvreté monétaire, que celles des habitants des communes rurales. Ces éléments sont représentatifs de choix en termes de modes de vie différents, qui viennent relativiser en particulier les difficultés de logement rencontrées.

## II POIDS DES SOUS-POPULATIONS ET DES MODES DE VIE DIFFÉRENTS

Il s'agit ici de déterminer les *poids respectifs* de la **situation financière** et de **l'appartenance à une sous-population**, supposée représentative d'un certain mode de vie, dans les choix budgétaires et les difficultés rencontrées. Il s'agit notamment de déterminer quels sont les indicateurs les moins sensibles aux choix de modes de vie, et donc a priori les mieux à même de mesurer des situations de pauvreté.

Le choix des indicateurs de pauvreté en termes de conditions de vie prend en compte deux critères :

- la *fréquence* : les biens dont la privation est considérée comme un indicateur de pauvreté doivent être répandus dans la population, leur privation pouvant alors exprimer un manque relatif par rapport à une certaine norme sociale
- le *consensus* : la privation retenue doit être considérée consensuellement dans l'opinion comme révélatrice d'une forme de pauvreté.

C'est ce dernier critère qui pose le plus de difficultés, et qui laisse la plus grande part de subjectivité. Pour diminuer l'arbitraire de ce choix, les indicateurs retenus sont corrélés négativement avec le niveau de vie monétaire.

Les parties précédentes de ce cahier de recherche montrent qu'a priori, le lien entre les indicateurs de conditions de vie et le niveau de vie est fortement variable en fonction des sous-populations étudiées. Certains indicateurs, bien que corrélés négativement avec le niveau de vie monétaire, dépendent *plus* des modes de vie, de *l'appartenance* à certaines sous-populations, que du niveau de vie. Ces indicateurs peuvent être effectivement révélateurs d'une privation reconnue comme symptomatique d'une situation de pauvreté pour l'ensemble de la population, mais pas pour certaines sous-populations, pour lesquelles ce manque provient plutôt d'arbitrages différents dans les modes de vie.

Cette partie utilise des régressions logistiques pour vérifier cette hypothèse, en comparant l'influence des modes de vie relativement à celle de la situation financière sur les indicateurs de tensions budgétaires et de conditions de vie étudiés au cours des parties précédentes.

L'ambition de cette opération ne peut qu'être limitée. Dans le cadre de ce cahier de recherche, descriptif de l'hétérogénéité des conditions de vie sous le seuil de pauvreté, il s'agit d'une *première approche* de quantification et de comparaison de l'influence des modes de vie approchés par l'appartenance à des sous-populations, sur des indicateurs par ailleurs utilisés

dans les mesures de pauvreté. Il ne cherche pas à définir précisément quels seraient les indicateurs (s'ils existent) les mieux appropriés à une mesure de la pauvreté indépendamment des modes de vie : une telle définition demanderait en effet des indicateurs plus précis que ceux que nous utilisons ici, et exigerait une spécification des modèles, une réflexion sur leur forme, ainsi que sur les variables mesurant les modes de vie, qui n'entre pas dans le cadre de ce cahier de recherche.

La comparaison, en première approche, effectuée ici, se contentera de l'utilisation de modèles « logit ». Par ailleurs, la comparaison portant sur les différentes sous-populations étudiées, le choix a été fait de ne pas intégrer de variables descriptives des conditions de vie qui seraient trop liées aux différentes sous-population. Par exemple, le fait d'être propriétaire de son logement peut augmenter le pouvoir explicatif du modèle, mais occulte certaines spécificités de l'habitat en milieu rural. Une remarque analogue peut être faite concernant le nombre d'actifs du ménage.

Les seules variables prises en compte sont donc, outre la variable de revenus, celles décrivant l'appartenance aux sous-populations, éventuellement affinées. Ainsi, le modèle distingue la tranche d'âge 30-44 ans de la tranche d'âge 45-59 ans. Il distingue également le fait d'habiter Paris et son agglomération.

## II.1 SITUATION FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE, SOUS POPULATION ET PAUVRETÉ

Les indicateurs de situation financière et de contraintes budgétaires dépendent fortement du revenu par unité de consommation, et en particulier, du fait d'être en situation de pauvreté monétaire. L'appartenance à des sous-populations données peut également jouer un rôle important, parfois contraire à celui du revenu. Selon l'indicateur considéré, les rôles respectifs de la situation financière et de l'appartenance à une sous-population sont variables. La conséquence en est que les différentes variables présentées ci-dessous peuvent effectivement indiquer une situation de pauvreté, ou de manques, sur certaines populations, mais ne peuvent constituer un indicateur de pauvreté pour d'autres.

- *La perception de sa situation financière dépend fortement de la situation de pauvreté* : la probabilité de se sentir à l'aise est ainsi beaucoup plus faible pour les personnes en situation de pauvreté, que pour les autres, notamment pour celles dont les revenus sont situés dans le dernier quartile. En cela, la perception de la situation financière est un *bon* indicateur de pauvreté, qui est d'ailleurs utilisé (mais avec des spécifications de modèles

bien entendu plus fines), pour les taux de pauvreté subjectifs, mais également, pour le calcul des échelles d'équivalence.

Toutefois, la perception de la situation financière dépend également fortement :

- *de la situation familiale.* Ainsi, les familles monoparentales, les autres variables utilisées étant fixées, ont une probabilité beaucoup plus importante que les autres ménages d'avoir une perception dégradée de leur situation financière, beaucoup plus faible d'en avoir une perception favorable. Finalement, une famille monoparentale ayant un revenu supérieur au seuil de pauvreté, mais inférieur à la médiane, a la même probabilité d'avoir une bonne perception de son niveau de vie, une probabilité proche d'en avoir une perception dégradée, que les autres ménages en situation de pauvreté ;
- *de l'âge :* inversement, les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans, ou au contraire, plus de 60 ans, en situation de pauvreté, ont une probabilité plus élevée de se sentir à l'aise que les autres ménages ayant un revenu dans la tranche supérieure au seuil de pauvreté.

***Finalement, utiliser le sentiment d'aisance financière comme indicateur de pauvreté a pour conséquence de fortement augmenter la probabilité des ménages monoparentaux d'être pauvres, et de fortement diminuer la probabilité des ménages les plus jeunes et les plus âgés d'être en situation de pauvreté, par rapport aux taux de pauvreté monétaire.***

Des constats analogues peuvent être effectués à propos des indicateurs de contraintes budgétaires.

- ***L'influence de la pauvreté monétaire sur les crédits à la consommation est ambiguë.*** En effet, les ménages pauvres peuvent restreindre à la fois leurs consommations et leurs achats, et finalement, effectuer peu de crédits. L'endettement au contraire peut être un moyen d'acquérir des biens jugés indispensables, mais que la faiblesse du budget ne permet pas d'acquérir. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'endettement n'est souvent pas retenu dans les indicateurs de conditions de vie. La pauvreté monétaire a pour conséquence de diminuer l'accès aux crédits à la consommation soumis à des mensualités élevées. Toutefois, d'autres éléments influent sur la détention d'un crédit à la consommation : la probabilité des *ménages de plus de 60 ans* d'avoir des crédits à la consommation, même pour ceux ayant les revenus les plus élevés, est très faible. Au contraire, la probabilité des *familles nombreuses* d'avoir des crédits à rembourser est importante. Le fait d'être une famille nombreuse ne compense cependant pas celui d'être en situation de pauvreté monétaire.

- *Le fait d'être en situation de pauvreté tend à diminuer la probabilité d'être propriétaire de son logement*, mais l'influence des revenus est beaucoup plus faible que celle de l'âge, ou encore de la *taille de la commune* de résidence. De même, la probabilité de détenir un autre patrimoine immobilier diminue pour les personnes en situation de pauvreté, mais là encore, l'influence du revenu est faible par rapport à celle de l'âge, de la *taille de commune*, ou même de la *situation familiale*.
  
- Par contre, **la non-détention d'un patrimoine financier peut être un meilleur indicateur de pauvreté** : la probabilité d'avoir un patrimoine financier est très faible pour les personnes en situation de pauvreté. Appartenir à une famille *monoparentale*, et, dans une moindre mesure, être âgé de *moins de 30 ans*, diminue également la probabilité de détenir une épargne financière importante, mais joue un rôle plus faible sur l'absence d'épargne. Finalement, le fait de détenir une épargne jusqu'à un certain seuil est déterminé par la situation de pauvreté monétaire, avec une influence relativement faible de l'appartenance à une des sous populations considérées.

Tableau n° 52 Indicateurs de situation financière et contraintes budgétaires, selon les sous-populations et les revenus

## Résultats de la régression logistique

	Perception de la situation financière		Crédits à la consommation	
	A l'aise ou ça va	N'y arrive qu'avec des dettes	Aucun	Mensualités > 750 F /mois
Constante	-1,3968	-1,1273	0,9699	-1,9578
<b><u>Revenu par unité de consommation</u></b>				
Sous le seuil de pauvreté	<b>-0,2579</b>	<b>0,8802</b>	<b>0,6927</b>	<b>-1,0291</b>
Entre le seuil de pauvreté et la médiane	Ref	Ref	Ref	Ref
Entre la médiane et le quartile supérieur	1,1562	-1,3146	0,1524	Ns
Dans le dernier quartile	2,3635	-2,401	0,1996	0,2762
<b><u>Situation familiale</u></b>				
Famille nombreuse	Ns	Ns	<b>-0,5663</b>	<b>0,6038</b>
Famille monoparentale	<b>-0,8733</b>	<b>0,8254</b>	<b>-0,3233</b>	<b>(-0,2563)</b>
Couples avec un ou deux enfants	0,1732	-0,6406	Ns	Ns
Autres situations	Ref	Ref	Ref	Ref
<b><u>Âge de la personne de référence</u></b>				
Moins de 30 ans	<b>0,5408</b>	<b>-0,476</b>	<b>(-0,1539)</b>	Ns
Entre 30 et 44 ans	<i>(-0,1125)</i>	Ns	-0,2359	<i>(-0,1286)</i>
De 45 ans à 59 ans	Ref	Ref	Ref	Ref
60 ans ou plus	<b>0,5333</b>	<b>-0,6764</b>	<b>1,2444</b>	<b>-1,1968</b>
<b><u>Taille de la commune de résidence</u></b>				
Commune rurale	Ns	<b>-0,2704</b>	Ns	Ns
De 2000 à 100000 habitants	Ref	Ref	Ref	Ref
Pus de 100 000 habitants	Ns	Ns	Ns	<b>(-0,1356)</b>
Paris et son agglomération	-0,3796	0,6389	-0,182	0,3391
	<b>Patrimoine immobilier</b>		<b>Patrimoine financier</b>	
	<b>Propriétaire de son logement</b>	<b>Autre patrimoine</b>	<b>Aucun</b>	<b>Plus de 20 000 F</b>
Constante	-1,1815	-2,4816	0,2306	-1,0264
<b><u>Revenu par unité de consommation</u></b>				
Sous le seuil de pauvreté	<b>0,2435</b>	<b>-0,3896</b>	<b>0,7058</b>	<b>-0,6195</b>
Entre le seuil de pauvreté et la médiane	Ref	Ref	Ref	Ref
Entre la médiane et le quartile supérieur	0,2183	0,3735	-0,8688	0,9262
Dans le dernier quartile	0,4757	1,2199	-1,7051	1,8241
<b><u>Situation familiale</u></b>				
Famille nombreuse	<b>-0,3318</b>	<b>0,5047</b>	Ns	Ns
Famille monoparentale	Ns	Ns	<b>0,4611</b>	<b>-0,5798</b>
Couples avec un ou deux enfants	0,6757	Ns	-0,2631	0,2255
Autres situations	Ref	Ref	Ref	Ref
<b><u>Âge de la personne de référence</u></b>				
Moins de 30 ans	<b>-3,2477</b>	<b>-1,7385</b>	Ns	<b>-0,5119</b>
Entre 30 et 44 ans	-1,564	-0,7132	Ns	-0,2587
De 45 ans à 59 ans	Ref	Ref	Ref	Ref
60 ans ou plus	<b>1,1462</b>	<b>0,5123</b>	<b>0,3005</b>	Ns
<b><u>Taille de la commune de résidence</u></b>				
Commune rurale	<b>0,5359</b>	<b>0,4297</b>	<b>(-0,1313)</b>	Ns
De 2000 à 100000 habitants	Ref	Ref	Ref	Ref
Pus de 100 000 habitants	<i>(-0,1067)</i>	<b>-0,2723</b>	<b>0,1371</b>	Ns
Paris et son agglomération	-0,2231	-0,6054	0,3317	-0,169

source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

Les coefficients donnés sont significativement différents de 0 au seuil de 1%, sauf ceux entre parenthèse (significatifs au seuil de 5%), ou en italiques (significatifs au seuil de 10%)

## II.2 STRUCTURE DE LA CONSOMMATION, SOUS POPULATION ET PAUVRETÉ

La structure de la consommation est liée aux différents calculs de taux de pauvreté, selon différentes modalités :

- Pour la pauvreté monétaire, certains éléments de consommation sont utilisés comme indicateurs de niveau de vie pour le calcul des échelles d'équivalence. Les plus courants sont le coefficient budgétaire de l'alimentation, supposé augmenter lorsque le niveau de vie diminue (hypothèse identifiante d'Engel : deux ménages de composition équivalente et de même niveau de vie consacreront la même part de leur budget à l'alimentation), et les dépenses en vêtements adultes, qui diminuent avec les revenus (hypothèse identifiante de Rothbarth : deux ménages de même taille et de même niveau de vie réaliseront la même dépense de vêtements adultes). Ces hypothèses, et notamment leurs implications en termes de modes de vie, ont déjà été abondamment commentées lors des discussions sur les échelles d'équivalence, le tableau ci-dessous confirmant d'ailleurs, en première approche, l'influence des modes de vie<sup>97</sup>.
- Pour la pauvreté en termes de conditions de vie, de très faibles dépenses sur des postes compressibles sont révélatrices de restriction.

Le tableau suivant présente les résultats de la régression logistique pour les coefficients budgétaires de consommation les plus dépendants des situations de pauvreté. Pour les dépenses « incompressibles », dont le poids augmente lorsque les revenus diminuent, la probabilité testée est celle d'avoir un coefficient budgétaire dans le dernier quartile de la distribution globale. Pour les dépenses compressibles, qui a priori diminuent lorsque les revenus diminuent, la probabilité testée est celle d'appartenir au quartile inférieur.

En fait, les différents travaux effectués sur le sujet montrent que, pour les dépenses compressibles, ce sont a priori les dépenses, plus que les coefficients budgétaires, qui sont les plus proches du niveau de vie. Pour ces postes, les quartiles inférieurs des coefficients budgétaires comme des dépenses sont très faibles, et les personnes en-dessous de ces quartiles sont quasiment les mêmes, pour les coefficients budgétaires comme pour les dépenses. Les résultats des régressions logistiques ne sont alors pas significativement différents dans les deux cas.

---

<sup>97</sup> Voir par exemple Olivia Eckert-Jaffé *Le coût de l'enfant, des résultats qui varient selon les types de familles et les hypothèses formulées*, Solidarité Santé N° 2-3, 1998.

Ces différentes hypothèses sont cependant effectuées « à taille de ménage équivalente ». Ici, la taille du ménage est contrôlée par le biais de la situation familiale. Par contre, l'influence de la situation familiale sur les probabilités d'obtenir des coefficients budgétaires faibles (respectivement élevés) pour les différents postes étudiés est très difficilement interprétable. Elle provient en effet principalement d'un effet de la taille du ménage (qui a pour conséquence, par exemple pour les familles nombreuses, d'augmenter le poids des dépenses à faibles économies d'échelle, telles que l'alimentation ou encore les dépenses en vêtements, de diminuer le poids des dépenses à fortes économie d'échelle (loyers, chauffage, ...). Les coefficients budgétaires des autres postes s'expliquent notamment par leur position relative par rapport à ces dépenses, plus que par des choix de modes de vie.

Les loyers dépendent des revenus pour ceux supérieurs à la médiane, mais n'en dépendent que peu significativement pour les plus faibles. La probabilité d'avoir un coefficient budgétaire élevé de l'alimentation ou du chauffage est en revanche plus importante pour les personnes en situation de pauvreté monétaire, de même que celle d'avoir un coefficient budgétaire faible en ce qui concerne les repas à l'extérieur, les dépenses en vêtements pour femmes, les dépenses d'équipement, de transports et télécommunication, ou encore de loisirs-culture et de vacances.

Ces différents constats confirment la spécificité du budget des personnes en situation de pauvreté monétaire. Cependant, ces différents indicateurs sont là encore également très dépendants de certaines sous-populations et tous peuvent mesurer, de façon plus ou moins importante, des choix de modes de vie autant que des situations de pauvreté relative.

- ***Plus que de la situation de la pauvreté, le coefficient budgétaire de l'alimentation dépend de l'âge de la personne de référence.*** Les jeunes de moins de 30 ans ayant un revenu supérieur à la médiane ont ainsi la même probabilité que les personnes de 45-59 ans en situation de pauvreté d'avoir un coefficient budgétaire de l'alimentation dans le dernier quartile. Au contraire, la probabilité des personnes de plus de 60 ans d'avoir un tel coefficient de l'alimentation est très élevée, y compris pour des personnes qui ne sont pas en situation de pauvreté monétaire. Dans une moindre mesure, le coefficient budgétaire de l'alimentation a une probabilité importante d'être élevé pour les *familles nombreuses* et pour les *couples avec enfants*. Il s'agit ici d'un effet lié à la taille du ménage, plus qu'à des choix de modes de vie.
- ***Le coefficient budgétaire du poste chauffage dépend de la situation de pauvreté,*** les plus pauvres monétairement ayant une probabilité importante de voir le poids du chauffage être dans le dernier quartile de la distribution de ces coefficients

budgétaires. Mais là encore, ce coefficient *est également très dépendant* de l'âge, ainsi que de la *taille de la commune* de résidence et de la *situation familiale*.

- Des constats analogues peuvent être effectués en ce qui concerne les dépenses plus *compressibles* (vêtements femmes, équipement, transports, loisirs et vacances, repas extérieur). *La probabilité d'avoir des dépenses faibles sur ces postes est plus importante pour les personnes en situation de pauvreté* (notamment les repas extérieurs et les dépenses d'équipement), ce qui correspond à des comportements de restriction qui effectivement, peuvent mesurer des situations de pauvreté relative. Là encore, ces dépenses semblent cependant *dépendre également beaucoup des modes de vie*, notamment de l'âge et de la *situation familiale*, ainsi que, dans une moindre mesure, de la *taille de commune*. Les familles nombreuses se restreignent beaucoup moins que les autres familles sur les dépenses de loisirs-vacances, de transports, et surtout d'équipement, la taille de la famille permettant d'avoir un poids très faible des dépenses de loyers, de chauffage, ... plus représentatives des choix de modes de vie, les dépenses des jeunes montrent des restrictions sur l'équipement, au profit des dépenses de loisirs, de vacances, de transports, de repas hors du logement. Sauf en ce qui concerne l'équipement, l'influence de l'âge est ainsi supérieure à celle du revenu. Le fait d'habiter en commune rurale a une influence plus faible, mais qui existe néanmoins et peut venir biaiser une pauvreté mesurée par ces indicateurs. Ainsi, la probabilité de peu dépenser en transport est faible (c'est un poste moins compressible en communes rurales qu'en ville), alors que celle d'avoir de faibles dépenses en loisirs, et dans une moindre mesure, en vêtements femme, est élevée.

Tableau n° 53 Coefficients budgétaires des principales consommations, selon les sous-populations et les revenus ; Résultats de la régression logistique

	Alimentation +*	Repas extérieur -*	Habits femme -*	Loyers +*
Constante	-0,9224	-0,3737	-0,7621	-1,0907
<b><u>Revenu par unité de consommation</u></b>				
Sous le seuil de pauvreté	<b>0,5957</b>	<b>0,4542</b>	<b>0,3823</b>	<b>(-0,1208)</b>
Entre le seuil de pauvreté et la médiane	Ref	ref	ref	ref
Entre la médiane et le quartile supérieur	-0,6024	-0,6717	-0,3295	-0,4924
Dans le dernier quartile	-1,5849	-1,1921	-0,5371	-0,6692
<b><u>Situation familiale</u></b>				
Famille nombreuse	<b>0,3571</b>	<b>-0,306</b>	<b>-0,7993</b>	<b>-0,2509</b>
Famille monoparentale	Ns	<b>(-0,2506)</b>	<b>(-0,2534)</b>	ns
Couples avec un ou deux enfants	0,5424	0,2236	-0,4586	-0,602
Autres situations	Ref	ref	ref	ref
<b><u>Âge de la personne de référence</u></b>				
Moins de 30 ans	<b>-1,4232</b>	<b>-0,9043</b>	<b>0,1973</b>	<b>0,9903</b>
Entre 30 et 44 ans	-0,5535	-0,4737	ns	0,649
De 45 ans à 59 ans	Ref	ref	ref	ref
60 ans ou plus	<b>0,8212</b>	<b>1,3878</b>	<b>0,8441</b>	<b>-0,3384</b>
<b><u>Taille de la commune de résidence</u></b>				
Commune rurale	<b>0,2212</b>	ns	<b>0,1645</b>	<b>-0,4142</b>
De 2000 à 100000 habitants	Ref	ref	ref	ref
Pus de 100 000 habitants	<b>(-0,1030)</b>	<b>-0,2466</b>	<b>(-0,1014)</b>	<b>0,3113</b>
Paris et son agglomération	-0,4141	-0,5373	0,2233	0,7017
	<b>Chauffage+</b>	<b>Équipement -</b>	<b>Transport -</b>	<b>Loisirs/vacances -</b>
Constante	-0,7274	-1,0507	-1,1872	-0,8122
<b><u>Revenu par unité de consommation</u></b>				
Sous le seuil de pauvreté	<b>0,5237</b>	<b>0,4282</b>	<b>0,2604</b>	<b>0,3442</b>
Entre le seuil de pauvreté et la médiane	Ref	ref	ref	ref
Entre la médiane et le quartile supérieur	-0,5871	-0,3258	ns	-0,3811
Dans le dernier quartile	-1,3089	-0,348	ns	-0,7994
<b><u>Situation familiale</u></b>				
Famille nombreuse	<b>-0,7243</b>	<b>-0,6786</b>	<b>-0,3275</b>	<b>-0,2929</b>
Famille monoparentale	Ns	<b>-0,2849</b>	ns	<b>(-0,2903)</b>
Couples avec un ou deux enfants	<b>(-0,0963)</b>	-0,4346	-0,3991	ns
Autres situations	Ref	ref	ref	ref
<b><u>Âge de la personne de référence</u></b>				
Moins de 30 ans	<b>-0,9166</b>	<b>0,3708</b>	ns	<b>-0,6807</b>
Entre 30 et 44 ans	-0,5205	ns	ns	-0,3495
De 45 ans à 59 ans	Ref	ref	ref	ref
60 ans ou plus	<b>0,9198</b>	<b>0,3797</b>	<b>1,0773</b>	<b>0,6032</b>
<b><u>Taille de la commune de résidence</u></b>				
Commune rurale	<b>0,4108</b>	ns	<b>-0,333</b>	<b>0,2163</b>
De 2000 à 100000 habitants	Ref	ref	ref	ref
Pus de 100 000 habitants	<b>-0,3985</b>	<b>0,2118</b>	<b>(-0,0984)</b>	<b>(-0,1165)</b>
Paris et son agglomération	-0,8734	0,2873	<b>(-0,1405)</b>	-0,2279

source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

\* le signe + signifie que la probabilité testée est celle d'appartenir au dernier quartile, le signe - que la probabilité testée est celle d'appartenir au premier quartile

### II.3 ÉQUIPEMENT ET CONFORT DU LOGEMENT, SOUS POPULATION ET PAUVRETÉ

*L'équipement du logement, son confort*, est a priori *un bon indicateur de pauvreté*. Il s'agit en effet de biens répandus dans la population, dont la privation peut être révélatrice d'une situation de pauvreté relative.

Ainsi, le tableau ci-dessous montre que le fait d'être en situation de pauvreté monétaire diminue la probabilité d'avoir un *équipement, électroménager ou audiovisuel*, important, ainsi que d'en avoir acheté au cours des douze derniers mois. Par contre, il augmente la probabilité d'être en situation de surpeuplement, ou de ne pas disposer de tout le confort sanitaire.

Cependant, là encore, l'influence des modes de vie peut être plus importante que celle du revenu. C'est ainsi que :

- en ce qui concerne *l'équipement*, les *familles nombreuses*, les personnes âgées de 30 à 59 ans et dans une moindre mesure, les habitants des *communes rurales*, ont une probabilité plus importante, ou équivalente, de disposer d'un équipement important lorsqu'elles sont en situation de pauvreté, que les autres ménages disposant de revenus plus proches de la médiane ;
- les *familles nombreuses* se caractérisent également par une probabilité très importante d'être en situation de *surpeuplement*, mais très faible de ne pas disposer de tout le *confort*. Les *jeunes* disposant d'un revenu proche de la médiane ont une probabilité équivalente à celle des personnes de 45 à 59 ans en situation de pauvreté, d'être dans une situation de *surpeuplement*, ou *d'inconfort*.

Tableau n° 54

Indicateurs d'équipement et de conditions de logement, selon les sous-populations et les revenus  
résultats de la régression logistique

	Équipement électroménager		Équipement audio visuel	
	Important	Faible	Important	Faible
Constante	-1,2627	-2,1117	-1,7922	-1,0044
<b><u>Revenu par unité de consommation</u></b>				
<b>Sous le seuil de pauvreté</b>	<b>-0,8351</b>	<b>0,8534</b>	<b>-0,6154</b>	<b>0,8279</b>
Entre le seuil de pauvreté et la médiane	Ref	Ref	ref	Ref
Entre la médiane et le quartile supérieur	0,8141	-0,8449	0,6855	-0,7104
Dans le dernier quartile	1,2945	-1,4995	1,4034	-1,3359
<b><u>Situation familiale</u></b>				
<b>Famille nombreuse</b>	<b>1,035</b>	<b>-1,4402</b>	<b>0,7336</b>	<b>-1,4131</b>
<b>Famille monoparentale</b>	<b>Ns</b>	<b>-0,8371</b>	<b>-0,581</b>	<b>(-0,2204)</b>
Couples avec un ou deux enfants	Ns	-1,3892	-0,2616	-0,3904
Autres situations	Ref	Ref	ref	Ref
<b><u>Âge de la personne de référence</u></b>				
<b>Moins de 30 ans</b>	<b>-1,1636</b>	<b>1,218</b>	<b>-0,3672</b>	<b>Ns</b>
Entre 30 et 44 ans	(-0,102)	-0,2616	0,1513	-0,4296
De 45 ans à 59 ans	Ref	Ref	ref	ref
<b>60 ans ou plus</b>	<b>-1,2485</b>	<b>1,0022</b>	<b>-1,5825</b>	<b>1,8288</b>
<b><u>Taille de la commune de résidence</u></b>				
<b>Commune rurale</b>	<b>0,4499</b>	<b>-0,4674</b>	<b>(-0,1282)</b>	<b>0,1528</b>
De 2000 à 100000 habitants	Ref	Ref	Ref	ref
<b>Pus de 100 000 habitants</b>	<b>-0,291</b>	<b>0,3526</b>	<b>Ns</b>	<b>ns</b>
Paris et son agglomération	-0,667	0,7233	Ns	ns
	<b>Achat d'équipement</b>		<b>Confort du logement</b>	
	<b>Électroménager</b>	<b>Audiovisuel</b>	<b>Surpeuplement</b>	<b>Tout confort</b>
Constante	-1,0691	-1,4244	-1,9996	2,3241
<b><u>Revenu par unité de consommation</u></b>				
<b>Sous le seuil de pauvreté</b>	<b>-0,3695</b>	<b>-0,348</b>	<b>0,7047</b>	<b>-0,8207</b>
Entre le seuil de pauvreté et la médiane	Ref	ref	ref	ref
Entre la médiane et le quartile supérieur	0,2203	0,1618	-0,7589	0,5945
Dans le dernier quartile	0,3111	0,2862	-1,6438	0,9539
<b><u>Situation familiale</u></b>				
<b>Famille nombreuse</b>	<b>0,3374</b>	<b>0,3167</b>	<b>1,4771</b>	<b>1,0893</b>
<b>Famille monoparentale</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>1,0764</b>
Couples avec un ou deux enfants	ns	ns	-0,6219	0,7529
Autres situations	Ref	ref	ref	ref
<b><u>Âge de la personne de référence</u></b>				
<b>Moins de 30 ans</b>	<b>0,3992</b>	<b>0,3506</b>	<b>0,798</b>	<b>-1,085</b>
Entre 30 et 44 ans	-0,1736	(-0,1568)	0,4838	ns
De 45 ans à 59 ans	Ref	ref	ref	ref
<b>60 ans ou plus</b>	<b>-0,4486</b>	<b>-0,555</b>	<b>-0,5463</b>	<b>-0,5436</b>
<b><u>Taille de la commune de résidence</u></b>				
<b>Commune rurale</b>	<b>-0,1539</b>	<b>-0,1993</b>	<b>(-0,226)</b>	<b>(-0,2113)</b>
De 2000 à 100000 habitants	Ref	ref	ref	ref
<b>Pus de 100 000 habitants</b>	<b>-0,2752</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>
Paris et son agglomération	-0,245	ns	1,0329	ns

source : Enquête Budget des Familles, INSEE, 1995, traitements CRÉDOC

***L'ensemble de ces régressions montrent la difficulté à définir des indicateurs, monétaires ou en termes de conditions de vie, qui puissent mesurer une pauvreté univoque.***

***Les différents indicateurs étudiés semblent mesurer une certaine forme de pauvreté pour la majorité de la population, mais également des choix de modes de vie différents dans certaines sous-populations.***

Notons toutefois que les modèles et les données utilisés ici ne sont pas suffisamment développés et affinés pour permettre d'isoler les indicateurs les moins dépendants des modes de vie... si une telle pratique est possible : quelles que soient la finesse des données, l'homogénéité des sous-populations, il reste en effet très difficile de déterminer la part de ce qui, dans les différences observées, est imputable à des modes de vie différents, et de ce qui est imputable à des contraintes de niveau de vie.

En première approche, il semble difficile de retenir des indicateurs dont la somme permettrait de « compenser » ces différences entre sous-populations.



## CONCLUSION

---

Les travaux sur la pauvreté et sa mesure sont nombreux. Ils opposent en particulier les tenants de la pauvreté absolue, et ceux de la pauvreté relative. Dans le premier cas, les populations pauvres sont celles qui ne peuvent satisfaire des besoins considérés comme essentiels, ou disposer de biens considérés comme vitaux. Dans le second cas, les populations pauvres sont celles qui ne peuvent disposer des biens courants dans la société.

La définition utilisée le plus souvent pour mesurer la pauvreté en France est celle de la pauvreté relative. Elle peut être alors soit monétaire (sont définis comme pauvres ceux dont les ressources financières sont inférieurs à un certain seuil calculé en fonction de la distribution des revenus dans la population), soit subjective (les ménages sont classés selon leur perception de leur situation financière), soit encore définie en termes de conditions de vie : les ménages pauvres sont ceux qui ont des conditions de vie plus défavorables que celles de l'ensemble des ménages.

Dans tous les cas, une définition de la pauvreté suppose que l'on puisse classer les ménages en fonction de leur niveau de vie (monétaire, subjectif, défini par les conditions de vie), que ce classement ait un sens univoque quels que soient les types de ménages (autrement dit, que deux ménages différents ayant la même position sur cette échelle aient effectivement le même niveau de vie). Sans entrer dans le débat sur les modalités de définition du niveau de vie<sup>98</sup>, ce cahier de recherche s'intéresse aux modes de vie, aux choix budgétaires, aux conditions de vie de sous populations distinctes afin d'étudier dans quelle mesure cette hypothèse conduit à classer sous la même catégorie « pauvre », des populations connaissant des réalités financières, budgétaires, de modes et de conditions de vie, très différentes.

---

<sup>98</sup> Par exemple, pour la définition monétaire de la pauvreté, le niveau de vie est le revenu par unité de consommation. Pour la définition par conditions de vie, il s'agit plus de l'utilité économique d'un panier de biens et de consommations.

En s'intéressant à des populations très distinctes selon trois critères (situation familiale, âge du chef de ménage, taille de communes de résidence), il aboutit au constat que, ***indépendamment de l'effet revenus, la perception de sa situation, les conditions de vie vécues, les modalités de répartitions des contraintes budgétaires, les atouts et les handicaps pour y faire face sont très variables : les réactions face à la pauvreté, la réalité des situations vécues semblent dépendre de caractéristiques communes à des sous-populations, autant qu'au fait d'être dans une situation financière dégradée.***

Ainsi :

- ***les familles nombreuses*** se caractérisent dans leur ensemble par un faible taux d'activité des mères, une tendance à rencontrer des difficultés financières pour équilibrer leur budget (recours à des crédits, retards de paiement, faible épargne), un bon taux d'équipement et une consommation marquée par l'importance du poste logement et des postes consacrés aux enfants. Les conditions de vie et les difficultés rencontrées par les familles nombreuses en situation de pauvreté sont marquées par des contraintes financières importantes sur les postes logement, et équipement, qui sont estimés indispensables et qui se traduisent par de fortes restrictions dans les autres dépenses adultes, une situation budgétaire très tendue, un faible espoir de voir la situation s'améliorer à moyen terme. Les conditions de logement sont marquées par le surpeuplement. Pourtant, les revenus par unité de consommation de ces familles sont en moyenne plus élevés que ceux de l'ensemble des ménages pauvres, et globalement plus proches du seuil de pauvreté.
- ***Les familles monoparentales*** ont le plus souvent un chef de ménage féminin, souvent actif. Elles habitent plutôt en ville, ont en moyenne moins d'enfants que les couples avec enfants. Elles bénéficient d'un équipement important, leur consommation est marquée par le poids du poste logement et des postes consacrés aux enfants, par rapport notamment à l'alimentation. Comme les familles nombreuses, elles n'ont que peu d'épargne ou de patrimoine, et ont des difficultés pour équilibrer leur budget. Les familles monoparentales en situation de pauvreté se caractérisent alors par des contraintes budgétaires importantes, une situation fragile due à l'absence d'épargne et de patrimoine, mais des restrictions adultes moindres avec une pression du poste logement plus faible, et une pauvreté plus conjoncturelle, dans le sens où les revenus se sont dégradés dans les cinq dernières années et que les ménages attendent une amélioration. Le logement est en HLM, avec des conditions de confort et de taille proches de celles de l'ensemble des ménages pauvres. L'aide financière reçue est faible.

- Les jeunes de moins de 30 ans se caractérisent par un fort taux de chômage. Par ailleurs, ils ont un mode de vie très spécifique, tourné vers les loisirs, la sociabilité, l'extérieur de leur logement. Peu sont propriétaires, ou possèdent un patrimoine ou de l'épargne. Les jeunes de moins de 30 ans en situation de pauvreté disposent de revenus par unité de consommation particulièrement faibles, et n'ont pas de patrimoine. Par contre, ils reçoivent une aide importante d'autres ménages, disposent souvent d'un logement gratuit. Le poids du logement reste cependant très important dans leur consommation totale, mais est compensé par la faiblesse de l'alimentation et du poste santé-hygiène. Le budget des jeunes en situation de pauvreté se caractérise par l'importance du budget consacré aux loisirs, aux vacances, ou encore aux vêtements. Représentatif des choix de ces ménages, le taux d'équipement en électroménager est très faible, celui en audiovisuel reste plus élevé que pour les autres ménages. Finalement, malgré la faiblesse de leurs revenus par unité de consommation, les jeunes de moins de 30 ans sont plus satisfaits que les autres ménages pauvres de leur situation financière et surtout, s'attendent à une amélioration.
  
- Les ménages de plus de 60 ans se caractérisent par des revenus issus de retraites, un fort taux de propriétaires de leurs logements, notamment de maisons individuelles en milieu rural, de choix budgétaires privilégiant les postes alimentation, travaux dans le logement, aides à d'autres ménages, aux détriments des loisirs ou des achats de vêtements. Les ménages de plus de 60 ans en situation de pauvreté disposent d'une certaine sécurité : ils ont du patrimoine, un logement, sont peu endettés. La structure budgétaire est proche de celle de l'ensemble des ménages de plus de 60 ans, avec des dépenses en vêtements et en loisirs peu importantes, des dépenses en logement particulièrement faibles, un grand poids de l'alimentation. Disposant de revenus par unité de consommation en moyenne plus élevés et globalement plus proches du seuil de pauvreté que l'ensemble des ménages pauvres, ils bénéficient également souvent d'un logement gratuit, ou encore d'autoconsommation. Ils ont alors une perception plus favorable de leur situation financière, caractérisée par ailleurs par une grande stabilité ;
  
- Les ménages ruraux sont des ménages plutôt âgés, souvent en couple. Ils sont souvent propriétaires, ou accédants à la propriété. Leur consommation est marquée par l'importance du poste alimentation et des dépenses de transport, la relative faiblesse du poste logement, et des dépenses de loisirs ou en vêtements. Les ménages ruraux en situation de pauvreté sont en particulier des ménages âgés, et ont des caractéristiques proches de celles décrites précédemment. La faiblesse de leurs revenus est compensée en partie par le taux de propriétaires, la détention de patrimoine assure une certaine sécurité, les restrictions de consommation ont lieu en particulier sur les postes vêtements et sur les loisirs. Les revenus par unité de consommation sont plus élevés que ceux de l'ensemble

des ménages pauvres, la perception de la situation financière meilleure. Les ménages pauvres en milieu rural estiment cependant souvent connaître une situation de détérioration du niveau de vie ;

- Les ménages habitants dans des villes de plus de 100 000 habitants sont les moins caractéristiques des différentes catégories étudiées. Il s'agit de la catégorie la plus nombreuse, et la plus hétérogène. Les ménages jeunes et les familles monoparentales sont sur représentés dans cette catégorie. Ils sont souvent locataires, ne se différencient que peu par leurs comportements d'épargne, d'endettement, ou encore d'équipement. De même, les ménages urbains en situation de pauvreté ont des caractéristiques très proches de celles de l'ensemble des ménages en situation de pauvreté. Leurs revenus par unité de consommation sont en moyenne plus faibles, plus éloignés du seuil de pauvreté, mais sont notamment compensés par une importante aide reçue de la part d'autres ménages. La détention de patrimoine immobilier est très rare. Par rapport aux autres ménages pauvres, la consommation se caractérise par un poids important du logement et des loisirs, compensés par un poids plus faible de l'alimentation. Finalement, ces ménages ne se différencient ni par la perception de leur situation financière (le plus souvent considérée comme « juste » ou « difficile »), mais sont par contre particulièrement nombreux à s'attendre à une amélioration dans les cinq prochaines années.

Ces différents constats montrent bien la difficulté de *positionner ces différents ménages sur une même échelle*. Effectuer un tel classement suppose de trouver une série d'indicateurs permettant de constituer une échelle ne dépendant que du niveau de vie, et non des *choix* en termes de modes de vie. Autrement dit, ce classement devrait parvenir à tenir compte du fait, par exemple, que les ménages jeunes ne détiennent pas de patrimoine mais attendent une amélioration de leur situation, que leur consommation alimentaire est faible mais que leur consommation de loisirs est très importante, et que cette situation ne résulte pas nécessairement de contraintes, mais d'un choix de mode de vie. Ou encore du fait que le revenu par unité de consommation des familles nombreuses en situation de pauvreté est plutôt élevé, mais que leur situation financière est très fragile, leurs contraintes budgétaires très fortes, et leurs espoirs d'amélioration faibles. Comment peut-on intégrer dans ces indicateurs les préférences des ménages âgés en situation de pauvreté, qui fournissent de l'aide à des ménages autour d'eux et n'ont que de très faibles dépenses en loisirs ?

Cette difficulté renvoie bien sûr à l'aspect *multidimensionnel* de la pauvreté, souligné par de nombreux auteurs<sup>99</sup>. La pauvreté ne s'exprime pas sous une forme donnée, mais touche un ensemble de domaines. C'est ainsi que la pauvreté monétaire et la pauvreté en termes de conditions de vie, l'introduction l'a montré, ne se recoupent que peu. Au-delà de cet aspect multidimensionnel, ce cahier de recherche montre que les *différents facteurs qui interviennent dans la construction de la pauvreté ne jouent pas le même rôle* selon la sous-population considérée : l'équipement important des familles nombreuses par rapport à celui des ménages urbains ne signifie pas que les familles nombreuses sont « moins pauvres » que les ménages urbains, mais que la présence d'enfants rend l'équipement relativement « indispensable »...

Ces différents constats expliquent pourquoi les populations pauvres selon les différentes définitions de la pauvreté ne sont pas les mêmes. Par exemple, les familles nombreuses sont beaucoup plus souvent considérées comme pauvres lorsque la pauvreté est définie par les conditions de vie, que lorsqu'elle est monétaire : cela s'explique par le constat précédent que les familles nombreuses en situation de pauvreté monétaire ont des revenus en moyenne plus élevés, plus proches du seuil, que l'ensemble des ménages pauvres, mais sont par contre soumises à de fortes restrictions budgétaires et à des privations, que prennent en compte les indicateurs des conditions de vie.

Cependant, ces indicateurs sont construits à partir de variables (difficultés budgétaires, retards de paiement, restrictions de consommation, confort du logement) qui incluent effectivement l'aspect multidimensionnel de la pauvreté, mais non les différences de choix, de modes de vie. Ainsi, *les variables choisies sont définies sur le principe que les manques qu'elles mesurent révèlent des restrictions par rapport aux choix de l'ensemble de la société*. Elles ne tiennent pas compte du fait que *ces choix sont différents selon des sous-populations particulières*. La dernière partie a montré que quelle que soit la variable considérée, il existe au moins une sous population ayant une influence très importante, pouvant être supérieure à celle du revenu, sur les comportements pouvant par ailleurs mesurer la pauvreté.

---

<sup>99</sup> C'est le cas en particulier des travaux qui tentent de croiser différentes approches de la pauvreté et d'étudier les différentes populations définies comme pauvres selon ces approches. On peut citer les travaux de l'observatoire de la pauvreté, ou encore le document de travail de l'INSEE : Chambaz C. Choquet O. Grimler G., Hourriez JM, Herpin N., Legris B., Meron M. et Verger D. *Aspects de la pauvreté*, document de travail n°F9404, Direction des statistiques démographiques et sociales, INSEE, 1994.

Certes, chaque catégorie de variables intègre de nombreux indicateurs, ce qui permet dans une certaine mesure de prendre en compte ces choix. Mais ces indicateurs étant définis à partir d'une norme sociale globale, rien n'assure qu'ils puissent mesurer comment, pour certains types de ménages, la privation de  $n$  biens est compensée par une « surconsommation » de  $z$  autres biens et que pour d'autres types de ménages, cette compensation existe, mais sur d'autres biens, avec d'autres types de gestion budgétaire, ...

Une possibilité de tenir compte de ces différents modes de vie seraient alors de définir des indicateurs différents pour chaque sous population.... Ce qui poserait bien entendu des problèmes importants de comparabilité et de sommation des multiples taux ainsi obtenus pour mesurer la prévalence de la pauvreté.

## BIBLIOGRAPHIE

---

- ✓ AFSA Cédric et Amroui Isabelle « *Les pauvretés en France* » in La note du CERC- Association Problèmes économiques Hebdo n°2 499, 18 décembre 86
- ✓ Cases Chantal et Lagarde Philippe « *Activité et pauvreté ; Une tranche de vie des personnes de 17 à 59 ans* » Insee Première n°450 - mai 1996
- ✓ Chambaz Christine, Choquet O. Grimler Ghislaine, Hourriez Jean-Michel, Herpin Nicolas, Legris Bernard, Meron M. et Verger Daniel « *Aspects de la pauvreté* », document de travail n° F9404, Direction des statistiques démographiques et sociales, INSEE, 1994
- ✓ Chambaz Christine, Legris Bernard « la géographie du niveau de vie : évolutions récentes », INSEE première N°548, Septembre 1997
- ✓ Clanché François et Leblanc David « *Le logement des ménages pauvres* » Données sociales, INSEE 1999
- ✓ Cléménçon Mireille et Paugam Serge « *Détresse et ruptures sociales, résultats de l'enquête OSC / FNARS personnes en détresse* » Enquête OSC FNARS février 2002
- ✓ Clément Liliane, Destandau Sophie, Eneau Denis « *le budget des ménages en 1995* », INSEE résultats n° 550, juillet 1997
- ✓ Crenner Emmanuelle, Dumartin Sylvie et Taché Catherine « *Indicateurs de niveau de vie, Indicateurs sociaux annuels de 1996 à 2001* », INSEE résultats janvier 2002
- ✓ Daniel Audrey et Olm Christine « *le mode de calcul du quotient familial dans les logiques locales* », CRÉDOC, collection des cahiers de recherche n°164, Novembre 2001
- ✓ Dickes P « *ressources financières, bien être subjectif et conditions d'existence* », Mire INSEE (eds), trajectoires sociales, inégalités et conditions de vie, Ed Eres, Paris, 1994
- ✓ Dickes P. « *pauvreté en termes de conditions d'existence* », Programme Mire INSEE ADEPS, université de Nancy II, 1992
- ✓ Dumartin Sylvie,, Hays JP, Hourriez Jean-Michel, Seys Bernard « *Indicateurs avancés de pauvreté à partir des enquêtes permanentes sur les conditions de vie* », INSEE, Documents de travail N°FO203, février 2002
- ✓ Eckert-Jaffe Olivia (ed) « *familles et niveau de vie : observations et analyses* », congrès et colloques n°14, Paris John Libbey, INED, 1994
- ✓ Gilles Marie-Odile et Legros Michel « *Politiques sociales : l'épreuve de la pauvreté* » CRÉDOC, collection des rapports n° 159 avril 95

- ✓ Hourriez Jean-Michel, Legendre Nadine, Le Verre Robert « *La pauvreté monétaire des ménages de 1970 à 1997* », Insee Première n°761, mars 2001
- ✓ Hourriez Jean-Michel, Legris Bernard « *le niveau de vie relatif des personnes âgées* », Économie et statistiques N°183-284, 1995
- ✓ Lagarenne Christine, Legendre Nadine « *les travailleurs pauvres en France, facteurs individuels et familiaux* » Économie et Statistiques n° 335, INSEE, mai 2000
- ✓ Legendre Nadine « *Les conditions de vie des pauvres* » Données sociales, INSEE 1999
- ✓ Mazel Olivier « *Pauvreté absolue et pauvreté relative L'exclusion le monde* », Marabout, 1997
- ✓ Milano Serge « *La Pauvreté Absolue* » Hachette ; Mutations 1988
- ✓ Olm Christine « *Les conditions de vie des exploitants agricoles à faibles revenus* » CRÉDOC, collection des rapports n° 219 déc-01
- ✓ Paugam Serge « *L'Europe face à la pauvreté : trois modes de régulation* » Problèmes économiques
- ✓ Ponthieux Sophie « *Les inégalités de conditions de vie dans la zone Euro* » Insee Première n°822, janvier 2002
- ✓ Villeneuve A « *construire un indicateur de précarité : les étapes d'une démarche empirique* », Économie et statistiques n° 168, 1984
- ✓ Villeneuve A « *La mesure des inégalités sous son aspect multidimensionnel* » Document de travail n°F9105 INSEE 1991
- ✓ Zoyem Jean-Paul « *Diagnostic sur la pauvreté et calendrier des revenus : le cas du "Panel européen des ménages"* », Insee - documents de travail G2001/15, novembre 2001
- ✓ « *Revenus et patrimoine des ménages, édition 2000/2001* », INSEE Synthèses.
- ✓ « *Enquête Emploi mars 2001* », INSEE résultats juillet 2001
- ✓ « *Les conditions de logement des ménages, exploitation de l'enquête Logement* » 1996/1997, INSEE Résultats novembre 1998
- ✓ « *Précarité et pauvreté en Auvergne* », CESR Auvergne, 1998
- ✓ « *Mesurer la pauvreté aujourd'hui* ». Économie et statistiques n°308-309-310, 1997
- ✓ « *Rapport de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale 2001-2002* », La documentation Française, 2002, ainsi que l'édition 2000.
- ✓ Collection INSEE Contours et Caractères, Portrait Social
  - Les familles monoparentales - Insee - septembre 1994*
  - Les Campagnes et leurs villes - 1998*
  - Les personnes âgées 1990*
  - Les jeunes 2000*
  - Les familles nombreuses 1989*

**Dépôt légal : Juillet 2002**

**ISSN : 1257-9807**

**ISBN : 2-84104-201-4**

# CAHIER DE RECHERCHE

## Récemment parus :

**Le mode de calcul du quotient familial dans les logiques locales**  
Audrey DANIEL - Christine OLM - n°164 (2001)

**Les diversités territoriales dans le profil de la population logée dans le parc social**

I. ALDEGHI - A. DANIEL - M. O. SIMON - n°165 (2001)

**Les cadres dans la société française, un groupe cohérent et homogène ?**

R. BIGOT - G. HATCHUEL - n°166 (2001)

**Associations et cadre de vie - L'institutionnalisation des questions d'environnement**

B. MARESCA - n°167 (2002)

**Territoires professionnels : proximité et distance**  
**Analyse des faisceaux d'activités dans les emplois du secteur social et médico-social**

F. BIGOT - P. DUBÉCHOT - T. RIVARD - M. BOUSCASSE  
P. LE QUÉAU - M.-O. SIMON - n°168 (2002)

**Quelques aspects de la sociabilité des français**

R. BIGOT - n°169 (2001)

**La consommation en 2002 : Quelles modifications des comportements après le ralentissement économique, les attentats du 11 septembre et l'arrivée de l'Euro ?**

N. FAUCONNIER - F. LEHUEDE - J.-P. LOISEL - n°170 (2002)

**Les discriminations dans le monde du travail : Une approche statistique des cadres d'origine étrangère ou natifs des DOM-TOM**

I. VAN DE WALLE - J. COUREL - n°171 (2002)

**L'évaluation de la communication publique**  
**L'exemple de la prévention du sida**

A. SITBON - n°172 (2002)

Président : Bernard SCHAEFER Directeur Général : Robert ROCHEFORT  
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : 01 40 77 85 01

ISBN : 2-84104-201-4

# CRÉDOC

Centre de recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie

Crédoc - Ca  
0173. Juille

